

Fonction publique: Masse annonce la création d'un comité de coordination

par Evelyn Dumas-Gagnon

Le gouvernement du Québec s'embarque d'un pas assuré et presque optimiste dans le grand bateau des négociations qui toucheront cette année tous les grands secteurs de la fonction publique. Le ministre délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse, a annoncé hier à Québec la création d'un comité au sommet qui établira les liens entre tous les mécanismes péniblement mis en place depuis deux ans et coordonnera pour le gouvernement les diverses négociations qui se poursuivront simultanément au cours des mois prochains.

Ce comité au sommet réunit un éventail de personnes dont chacune a une expérience qui servira le gouvernement de l'Union nationale au cours des mois prochains. Ce

sont MM. Marcel Faribault, conseiller législatif; Jacques Parizeau, conseiller en matières économiques; Raymond Gérin, directeur de la direction générale des relations du travail; Roch Bolduc, de la commission de la fonction publique; Jean-Paul Ménard, négociateur à la voirie (et ex-pilote de la FTQ); Yves Pratte, médiateur; Donat Quimper, sous-ministre du travail; Jean Loisel, conseil en communications auprès de M. Johnson; Jean-Paul Cardinal, avocat; et Léo Delisle, directeur du personnel au conseil exécutif qui occupera la fonction de secrétaire pour le comité de coordination.

Dans sa déclaration d'hier, M. Masse a établi en termes clairs que le gouvernement est

prêt à négocier. Il n'est pas question pour l'instant de formuler des "contre-propositions" concrètes aux réclamations des syndicats, a-t-il dit. "Pareille attitude ne pourrait que nuire au bon déroulement des négociations et provoquer des débats stériles".

Evoquant les nombreuses difficultés du secteur public au cours des récentes années, M. Masse souligne que ces crises profondes et répétées auront quand même servi à mettre en place les morceaux d'un échiquier. "L'avenir semble plus rassurant".

Le ministre d'Etat a fait la liste des morceaux que le comité de coordination viendra coiffer. (Ce comité ne coordonnera évidemment que du côté

gouvernemental. Les syndicats de leur côté progressent vers la formation d'un front commun dans le même secteur) Voici les morceaux qui sont nés des années de crise, et que M. Masse a énumérés:

- Les documents de base, c'est-à-dire les conventions collectives et les plans de classification des tâches.
- L'expérience acquise par le gouvernement en tant qu'employeur dans la préparation, la négociation et l'application des conventions collectives.
- Le gouvernement dispose maintenant d'un système d'informatique qui lui permet d'obtenir instantanément les données et projections qui fonderont la politique salariale.
- Il y a maintenant les mécanismes nécessaires à la ges-

tion du personnel et des finances publiques: 1) commission de la fonction publique pour gérer la sélection et la classification du personnel; 2) direction générale des relations de travail, pour la négociation et l'application des conventions collectives; 3) direction générale de l'analyse des effectifs et des conditions de travail pour colliger les données touchant les conditions de travail et les salaires.

Tout ça, du côté gouvernemental, sera coiffé du comité au sommet que présidera M. Masse. Ce dernier a aussi annoncé hier que depuis le début de décembre, le gouvernement n'embauche aucun nouvel employé, sauf cas très exceptionnels.

Trudeau a entrepris en grand secret une tournée des capitales de l'Ouest

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Le ministre de la justice, M. Pierre Elliott Trudeau a quitté Ottawa hier dans le plus grand secret pour visiter les premiers ministres des capitales des provinces de l'Ouest.

On croit savoir qu'il est accompagné de son conseiller spécial en matière constitutionnelle M. Carl Goldenberg, et que son objectif est de faire connaître aux premiers ministres le contenu de la politique constitutionnelle adoptée à toutes fins pratiques par le cabinet au cours de sa réunion de mercredi.

Comme on le soulignait hier, des informations qui circulent ici laissent croire que cette tournée tout en étant réaliste, est particulièrement intéressante et qu'elle tient compte des responsabilités des provinces dans diverses matières pertinentes aux objectifs du gouvernement notamment dans le domaine du bilinguisme.

Après sa tournée des capitales de l'Ouest le ministre de la justice se rendra vraisemblablement dans les Maritimes et il se peut que ce soit la semaine prochaine juste avant la tenue du congrès des libéraux à Montréal. Par la suite le ministre visiterait Québec et Toronto afin de mettre toutes les provinces "dans le coup", les consulter et mesurer leurs réactions initiales.

Le voyage de M. Trudeau est un nouvel indice de l'importance capitale qu'attache le gouvernement à sa politique constitutionnelle et de la rapidité avec laquelle il pro-



Pierre Elliott Trudeau

cede pour porter à leur maximum les chances de succès de l'importante réunion.

Le voyage se situe dans le prolongement des consultations qui auraient marqué les travaux préparatoires à la conférence au niveau des hauts fonctionnaires, consultations qui ont même amené dans la capitale à un moment donné des émissaires d'une province dont on ne sait au-

juste si ce ne serait pas Québec.

Le ministre de la justice rencontrera au cours des deux prochains jours les premiers ministres Weir du Manitoba, Tatcher de la Saskatchewan, Manning de l'Alberta et Bennett de la Colombie-Britannique. On n'a pas mémoire d'initiative semblable prise par le gouvernement fédéral si on fait exception de la tournée des capitales qu'avaient faite les coprésidents de la commission sur le bilinguisme et le biculturalisme, MM. André Laurendeau et Davidson Dunton.

C'est en cherchant des informations sur la possibilité que M. Marchand ou M. Trudeau soit candidat à la direction du parti que les journalistes ont été saisis de la nouvelle du voyage du ministre de la justice.

Il se confirme de plus en plus que l'un et l'autre ne sont pas trop enthousiastes à la pensée de se porter candidat et il se peut que les journalistes soient déjà allés trop loin en affirmant de façon ferme que l'un des deux hommes sera candidat. On dit hier à Ottawa que la seule décision qui est prise à cet égard c'est que la candidature de l'un exclurait automatiquement la candidature de l'autre.

Il paraît de plus en plus évident également que la candidature d'un candidat canadien-français est étroitement liée à la politique constitutionnelle du gouvernement et cela

- page 6

Voir page 6: Trudeau

Québec revendique à nouveau d'Ottawa la sécurité sociale



Le ministre de la santé et du bien-être du Québec, M. Jean-Paul Cloutier, à gauche, s'entretient avec le ministre fédéral de la santé, M. Allan MacEachen, et son homologue de l'Ontario, M. John Yaremko, à l'ouverture de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé et du bien-être, hier à Ottawa.

OTTAWA (DNC) — Dans un long et important mémoire qu'il a soumis hier aux délégués à la conférence fédérale-provinciale des ministres de la santé, le ministre québécois, M. Jean-Paul Cloutier, a demandé au gouvernement fédéral d'abandonner à Québec l'administration du programme d'assurance-chômage et des politiques de main-d'œuvre et d'abandonner complètement son programme d'allocation familiale (moyennant compensation fiscale) de façon à permettre au Québec de restructurer de façon rationnelle le programme d'allocation que le Québec a déjà commencé à mettre sur pied.

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, M. Cloutier a rappelé que la province avait déjà demandé au gouvernement central de transférer à Québec le programme de sécurité de la vieillesse moyennant compensation fiscale.

C'est pour intégrer tous ces programmes à l'éventuelle loi d'assistance sociale du Québec que le ministre a fait part de ces exigences au gouvernement central.

Il a justifié ces exigences dans les termes suivants:

"Au Canada les principales mesures de prévention et de réhabilitation en ce qui concerne l'assurance-chômage et les politiques de main-d'œuvre. Or le lien entre l'aide sociale et ces mesures est si étroit que nous en sommes venus à la conclusion qu'elles doivent toutes ne relever, du moins quant à leur administration, que d'un seul ordre de gouvernement. Prévention, réhabilitation et aide sociale doivent aller de pair et être intégrées dans un même système. Une seule autorité doit juger des moyens à engager dans chacun de ces secteurs.

"Un seul ordre de gouvernement doit être responsable de ces trois secteurs qui ne sont, au fond, que les facettes d'une même politique sociale. On ne peut demander à un gouvernement d'engager des sommes importantes dans l'aide sociale si un autre ordre de gouvernement est responsable de la prévention et de la réhabilitation".

Et M. Cloutier a justifié ainsi les revendications du Québec au sujet du programme d'allocation familiale du gouvernement fédéral:

"Nous en sommes venus à la conclusion qu'un système adéquat d'allocation familiale est le compagnon indissociable d'un régime satisfaisant d'aide sociale et qu'un seul ordre de gouvernement doit être responsable de l'un et de l'autre. En effet, il doit y avoir une relation étroite entre la structure et le montant des allocations familiales et la structure et les montants de l'aide sociale. Les unes et les autres doivent être déterminées suivant les conditions propres de chaque province qui appartiennent à des économies et à des structures sociales régionales".

M. Cloutier a qualifié ses revendications non pas "d'exigences théoriques issues de considérations purement juridiques ou constitutionnelles, mais d'exigences

Pour l'arrêt total des bombardements, "préalable à la paix"

U Thant lance un appel pressant aux Etats-Unis



U Thant

NATIONS UNIES (d'après l'AFP) — Le problème du Vietnam a été hier au premier plan de l'actualité internationale sur trois plans simultanément. Tout d'abord — et c'est le fait le plus significatif — le secrétaire général des Nations unies a de nouveau déclaré mais avec une fermeté et une insistance sans précédent que la cessation totale des bombardements américains au Vietnam du nord est le "préalable absolu à toute amorce de négociation".

Il a lancé un nouvel appel en ce sens aux Américains, appel assorti d'un blâme à peine voilé de la politique de Washington. Il a répété que la paix passe par une "nouvelle conférence de Genève" et que s'imposera l'évacuation complète de toutes les forces non-vietnamiennes. Thant a enfin contesté la légitimité des "mesures de réciprocité" exigées de Hanoi par Washington.

D'autre part, il avertit que le gouvernement américain s'efforce actuellement de mener les sondages les plus précis sur les véritables "intentions" de Hanoi et de persuader la RDVN qu'il est disposé

à faire de larges concessions en vue d'arriver à l'ouverture prochaine de négociations. Washington essaierait de faire comprendre à Hanoi que les circonstances ne seront plus aussi favorables après l'élection présidentielle alors que les "faucons" prendront le dessus.

Enfin, le gouvernement soviétique a mis les Etats-Unis en garde contre toute violation de l'intégrité territoriale et de la neutralité du Cambodge, ce à quoi Washington a répliqué en invitant Moscou en sa qualité de coprésident de la conférence de Genève à renforcer les moyens de la Commission internationale de contrôle de l'armistice.

Dans le même temps, à Phnom-Penh, le maréchal Tito, en visite officielle, dénonçait la politique américaine au Vietnam et avait un "impérialisme des E.U." des propos très durs auxquels s'est d'ailleurs associé le prince Sihanouk.

La cessation des bombardements américains du Nord-Vietnam est le préalable absolu à toute amorce de négociations entre les Etats-Unis et Hanoi, tandis que toute négociation préliminaire devrait porter sur la convocation d'une nouvelle conférence destinée à la définition des modalités d'exécution des accords de Genève de 1954, accords qui stipulent essentiellement la neutralisation de toute la péninsule indochinoise et l'évacuation de cette péninsule par toutes les forces non-vietnamiennes qui s'y trouvent.

Tels sont les éléments essentiels de la thèse sur la guerre du Vietnam à son stade politique et diplomatique actuel, exposée par le secrétaire général U Thant, lors de sa conférence de presse de jeudi.

M. Thant a précisé qu'il ne lui appartenait pas de commenter les passages consacrés au Vietnam du "message sur l'état de l'Union" du président Johnson. Il a cependant souligné que, du point de vue de Hanoi, les "mesures de réciprocité" que l'on continue d'exiger du côté américain, comportent des désavantages militaires importants: U Thant a rappelé à cet égard qu'il y a,

Voir page 6: U Thant

Moscou et Washington créent une heureuse surprise à la conférence du désarmement

Projet révisé et complet de traité sur la non-prolifération nucléaire

GENEVE (d'après l'AFP) — Beaucoup plus tôt et plus complètement qu'on ne le prévoyait généralement, les gouvernements américain et soviétique en sont venus à un accord sur la rédaction du fameux article 3 du projet de traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. D'ailleurs, l'accord a porté non seulement sur la rédaction de cet article difficile laissé en blanc dans la première version déposée en août dernier mais davantage sur une version profondément remaniée — plus étoffée, plus précise, plus "ouverte" — du projet de traité.

Du coup, l'espoir renaît au comité des dix-sept sur le désarmement qui n'a rien pro-

duit de tangible depuis plus de trois ans. Le président Johnson s'est félicité de l'accord intervenu entre les deux Grands tandis que U Thant adressait un message spécial à cette occasion au comité des dix-sept, à Genève.

Le nouveau projet d'une part règle, de façon très souple, la délicate question du contrôle (du moins la règle provisoirement car le débat pourra être rouvert dans deux ans), de l'autre confirme la mise à la disposition des pays non nucléaires des bénéfices d'ordre scientifique et technologique découlant des travaux et expériences nucléaires à des fins militaires. Il reste à voir si ces nouvelles considérations seront suf-

fisantes pour apaiser l'inquiétude de nombreux pays occidentaux et du tiers monde. Les premières réactions semblent affirmatives.

Satisfaction à Genève

C'est à la satisfaction générale que le nouveau projet de traité sur la non-prolifération des armes nucléaires a été présenté jeudi après-midi au comité des dix-sept sur le désarmement par l'URSS et les Etats-Unis.

De ce texte, auquel, dit-on de bonne source, les Soviétiques n'ont donné leur accord définitif que jeudi matin à onze heures, les Etats-Unis et l'URSS ne seront pas les seuls à se féliciter. De l'avis des

observateurs, ce sentiment est partagé par les membres de l'Euratom (représentés à la conférence par l'Italie). Un accord soviéto-américain sur le contrôle a été possible parce que l'article 3, tel qu'il est formulé dans le nouveau texte, ne tranche pas dans le vif du sujet. Il renvoie la solution du problème à des négociations bilatérales entre signataires ou groupes de signataires (c'est le cas de l'Euratom et l'Agence internationale de l'énergie atomique).

Aux termes du traité, ces négociations devront certes avoir abouti dans un délai de deux ans (et il semblerait que

Voir page 6: Projet

Et M. Mackasey?

Remaniement à Ottawa: MM. Chrétien et Benson

OTTAWA (DNC) — Le premier ministre M. Pearson a annoncé hier une redistribution des fonctions ministérielles qui permet à M. Jean Chrétien, député de Saint-Maurice-Lafleche, d'accéder au poste de ministre du revenu national.

Le président du conseil du trésor M. Edgar Benson retient la responsabilité de cet organisme mais le premier ministre lui confie en plus l'administration de la société centrale d'hypothèques et de logement qu'assumait jusqu'ici le ministre du travail M. John Nicholson.

Ce dernier conserve le poste de ministre du travail. Et annonçant cette nouvelle dans un court communiqué de



Jean Chrétien



Edgar Benson

Voir page 6: Québec

Voir page 6: Remaniement

Conférence de presse à Paris

Tremblay: les vues de Lévesque sont assez proches des miennes

PARIS (AFP et Reuter) — Au terme de la visite qu'il effectue en France depuis le 9 janvier, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles, a déclaré, en réponse aux questions des journalistes français, que le Mouvement "Souveraineté-Association" de René Lévesque s'apparente à ses propres vues, mais encore convient-il qu'il fut plus précisément défini, a-t-il dit.

Au sujet des satellites de communications, M. Tremblay a réaffirmé que le Québec jouit, comme toutes les provinces, de prérogatives dans les domaines de l'éducation et de la culture. Aussi, le Québec n'entend qu'envoyer quoi que ce soit, a dit M. Tremblay qui faisait état du projet de construction d'un satellite de télécommunication franco-québécois à usage culturel. Si M. Jean-Luc Pépin s'en émeut, a-t-il dit, c'est qu'il est "un imaginaire inquiet".

Interrogé sur sa position politique évoquée au cours de la conférence qu'il a donnée au Collège de France, lundi, M. Tremblay a répété que le Québec a toutes les qualifications d'une nation, qu'il entend affirmer son identité nationale et que le régime fédéral de 1867 "ne nous a pas donné toutes les chances de nous épanouir, de nous affirmer". La conscience politique des Québécois est maintenant éveillée, a poursuivi le ministre qui a ajouté que la prochaine conférence fédérale-provinciale sur les questions constitutionnelles montrera comment sont accueillis les objectifs du Québec.

Interrogé sur la politique canadienne du général de Gaulle, le ministre s'est borné à indiquer que, quant à lui, il con-

sidérait qu'il existe "une nation française en France et une autre nation française au Québec".

M. Tremblay a annoncé la création de deux nouveaux postes d'attachés culturels à la délégation générale du Québec à Paris.

France-Québec

"On peut entrevoir un développement très encourageant des relations entre la France et le Québec", a dit M. Tremblay qui dressait le bilan de son séjour en France. On sait que le ministre a eu un entretien avec le général de Gaulle cette semaine.

Il résume ainsi toutes ses activités:

● **Maisons de la culture:** Quatre-vingt centres culturels sont en voie de création au Québec. Pour assurer leur fonctionnement, une mission québécoise viendra en France à la fin d'avril, étendant le système des maisons de la culture française, et en juillet une mission française de coopération technique se rendra au Québec. Les centres, dont quelques-uns constitueront des maisons-pilotes, devraient commencer à fonctionner en octobre. Le Québec est disposé pour sa part à fournir toutes informations sur le Québec aux maisons de la culture française: documents, diapositives, colloques, etc.

● **Expositions:** Une exposition française "de prestige" (comportant essentiellement des peintures) marquera en septembre l'inauguration du nouveau Musée d'art contemporain de Montréal, installé dans l'ancienne galerie d'art de l'Exposition universelle de 1967, transformée en musée pro-

vincial. Une grande exposition sur la civilisation au Canada français doit s'ouvrir à Paris au début de l'an prochain.

● **Films:** Une Direction du cinéma va être créée à Québec. Les problèmes de la distribution des films français et des échanges ont été mentionnés. Il est normal que des films français soient projetés doublés en anglais au Québec.

● **Radiodiffusion:** On ne peut écarter l'éventualité de la création d'un réseau de radiodiffusion du Québec. Le ministre a eu en tout cas des conversations avec les dirigeants de l'Office de la radio et télévision française. Il a visité hier la Maison de l'ORTF.

● **Théâtre:** La création d'un Théâtre lyrique permanent au Québec est projetée. Un premier rapport a été remis à M. Tremblay le 16 décembre dernier. Il s'est entretenu de la question au cours de son séjour parisien avec M. Georges Auric, directeur des théâtres nationaux français.

● **Presse:** La question de faciliter la diffusion des périodiques français au Québec et québécois en France est une de



Jean-Noël Tremblay

celles qui retiennent au premier chef l'attention du ministre.

● **Jeunesse:** L'accord sur la création d'un Office franco-québécois de la jeunesse est acquis. Il sera conclu incessamment. M. Tremblay s'est préoccupé des problèmes (loisirs culturels) qui sont de son ressort en attendant la prochaine création d'un ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs du Québec.

Le 24 mai, jour du drapeau québécois?

QUEBEC (PC) — La Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec fera, au cours des prochaines semaines, des pressions auprès du gouvernement Johnson afin qu'il décrète le 24 mai "jour du drapeau québécois".

Le directeur général de cet organisme qui groupe quelque 250,000 membres, M. Léo Gagné, a précisé hier que cet objectif s'inscrit dans les cadres d'une vaste campagne de diffusion du drapeau québécois, soit le fleurdelisé, dont le 20e anniversaire d'adoption officielle par le gouvernement provincial sera fêté le 21 janvier.

Cette vaste campagne de diffusion, pour laquelle déjà un premier budget de \$25,000 a été voté, comprend aussi un programme de distribution de fleurdelisés dans les écoles et d'éducation patriotique auprès des institutions, sociétés et public québécois. La Fédération projette non seulement de distribuer des milliers de drapeaux mais également de faire revivre, dans les institutions d'enseignement, "le

salut au drapeau", en usage encore il y a une vingtaine d'années.

D'autre part, M. Gagné a révélé que la Fédération demandera au gouvernement d'émettre, au cours des prochains mois, une série de décrets obligeant les institutions et sociétés québécoises à considérer le fleurdelisé avec toute la déférence généralement témoignée par un peuple à son emblème.

Pour ce qui est du gouvernement, il doit, au cours de la présente année, faire éditer et distribuer en milliers d'exemplaires une brochure faisant l'histoire du fleurdelisé.

Ce travail sera réalisé par son Office d'information et de publicité.

On sait, du reste, que les couleurs du fleurdelisé, soit le bleu et le blanc, sont celles des plaques d'immatriculation des véhicules-automobiles 1968. Elles ont été précisément choisies pour souligner, tout au long de l'année, le 20e anniversaire de l'adoption officielle du drapeau du Québec.

René Lévesque rencontre les militants de la CSN

Le comité central d'action politique de la CSN entendra René Lévesque ce soir, à 7h30 à Victoriaville, 6 rue de l'Ermitage (édifice du conseil central CSN). Le comité central d'action politique réunit des délégués des comités régionaux du Québec. Ces comités d'action politique réunissent des salariés et sont indépendants des partis politiques. M. Marcel Pépin sera présent à cette rencontre. Le comité central d'action politique avait également invité M. Jean Lesage et le premier ministre, M. Daniel Johnson, à expliquer séparément le point de vue de leurs partis sur l'avenir constitutionnel du pays. Ils le feront à des réunions ultérieures du comité central d'action politique. Toutefois des observateurs de ces partis seront présents lors de l'intervention de M. René Lévesque, M. Raymond Lynch, secrétaire de l'Union nationale a été délégué par le premier ministre à titre d'observateur. Le nom de l'observateur du parti libéral n'est pas connu. Le comité central d'action politique de la CSN a été formé en mars 1967 et a été reconnu officiellement par le bureau fédéral de la CSN en septembre dernier.

Les évêques canadiens se prononceront sur les aspects moraux de l'avortement

OTTAWA — La Conférence catholique canadienne ne présentera pas de mémoire au comité permanent de la santé et du bien-être social; les évêques du Canada feront plutôt connaître leur point sur l'aspect moral de cette question dans une déclaration pastorale qui paraîtra incessamment. Dans une lettre adressée au président du comité des Communes, M. Harry C. Harley, le président de la CCC, Mgr Alexander Carter, souligne que le mémoire de la conférence épiscopale "préparative", se trouve maintenant "dans une certaine mesure dépassé par les récents événements". La CCC devait se présenter devant le comité le 23 janvier prochain. Voici le texte de la lettre de l'évêque: "Les évêques catholiques du Canada, vous vous en souvenez, devaient d'abord rencontrer les membres de votre comité, le 19 décembre der-

nier. Cette audience a été subitement reportée au 18 puis au 23 janvier. Entre-temps, tous ont appris par la voie des journaux que votre comité a présenté, le 19 décembre, un rapport intérimaire et que le surlendemain, le Gouvernement a soumis lui-même à la Chambre un projet de loi sur l'avortement. "Dans ce changement de contexte et devant les options déjà prises, la conférence épiscopale ne se croit pas en mesure de présenter le document qu'elle avait élaboré dans une tout autre perspective. En effet, le mémoire qui avait été préparé en vue de collaborer à une étude en cours, se trouve maintenant — et vous en conviendrez sans doute — dépassé dans une certaine mesure par les récents événements. Nous le regrettons sincèrement. "En conséquence, j'ai le devoir de vous informer que, contrairement à ce qui avait été préalablement sollicité et

convenu, la Conférence catholique canadienne ne présentera pas, le 23 janvier prochain, de mémoire au Comité permanent de la santé et du bien-être social, que vous avez l'honneur et la responsabilité de présider. "Face à cette nouvelle situation, les Evêques se proposent plutôt de préciser à la popula-

tion canadienne — et ils le feront incessamment sous forme d'une déclaration pastorale — leur point de vue général sur l'aspect moral de cette importante question de l'avortement. "Monsieur le président, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs."

OFFRES D'EMPLOIS

Nous recherchons les services d'une

STENO-DACTYLO

bilingue, possédant au moins 2 ans d'expérience. Travail de 5 jours.

Demander M. Rosaire Archambault, entre 4 et 5 h. p.m.

ED. ARCHAMBAULT INC.

500 est, rue Ste-Catherine — Montréal

BELLE OCCASION POUR JEUNES HOMMES

Au service des commandes chez important manufacturier de pneus à Montréal

FONCTIONS: prendre commandes par téléphone

- donner renseignements techniques
- correspondance, etc...

QUALITES REQUISES: 25 à 30 ans

- bilingue
- cours secondaire ou équivalent
- expérience préférable

AVANTAGES: excellent salaire

- cours de formation technique
- semaine 5 jours
- fonds de retraite
- assurance-groupe
- chance d'avancement

Pour prendre rendez-vous, téléphoner 387-6291, Madame Sarlat

Session, le 20 février

Un bill sur l'intégration des immigrants au Canada français

QUEBEC (PC) — Une législation créant un ombudsman ou protecteur public, et un autre bill visant à aider l'intégration des immigrants au Canada français sont attendus au cours de la prochaine session de la législature du Québec, qui commencera le 20 février. Le premier ministre Daniel Johnson en a annoncé la date au cours d'une conférence de presse, mercredi. Il a dit également: — que les perspectives selon lesquelles le Québec établirait sa propre industrie de l'acier sont de plus en plus encourageantes.

— que le Québec est dans une situation financière difficile et devra obtenir plus d'argent d'Ottawa. — qu'il rencontrera, vendredi, à huis clos, des représentants de l'industrie et des syndicats afin de discuter de la situation économique générale. Le lieutenant-gouverneur Hugues Lapointe doit lire le discours du trône à l'ouverture de la session, au cours de laquelle un bill créant un ombudsman, dont la fonction consisterait à rétablir les présomptions injustes, doit être introduit.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

REPRÉSENTANTS PHARMACEUTIQUES RÉGION DE MONTRÉAL ET DE TROIS-RIVIÈRES

Nous sommes à la recherche d'un représentant médical, de préférence bilingue et avec un minimum de deux ans d'université ou équivalent, expérience dans la vente.

Nous donnons un entraînement technique approfondi. Excellent salaire et bonus mensuels. Automobile fournie. Avantages sociaux.

Veillez faire parvenir par écrit un résumé complet. Tous les renseignements fournis seront confidentiels.

SERVICE DU PERSONNEL

Bristol LABORATORIES OF CANADA LIMITED

100, boulevard de l'Industrie, Candiac, Qué.

ARCHIVISTE MÉDICAL EN CHEF
ARCHIVISTE MÉDICAL ADJOINT

Nous recherchons les services d'archivistes médicaux certifiés pour occuper les postes vacants ci-haut mentionnés — au sein d'un hôpital général de 275 lits, moderne et entièrement accrédité. La connaissance du "H.M.R.I." est un atout.

Nous offrons: traitement très intéressant et gamme complète d'avantages sociaux.

Cornwall est située à égale distance d'Ottawa et de Montréal, à proximité de centres de villégiature pour les saisons été-hiver.

S'adresser à: **Directeur du Personnel**

HÔPITAL HÔTEL-DIEU

Cornwall, Ont.

LA RÉGIONALE de L'AMIANTE

demande les services des spécialistes suivants pour 1968 - 1969:

- un psychologue scolaire
- un conseiller en orientation
- un bibliothécaire
- deux professeurs féminins en éducation physique.

Adresse: **Directeur Général des Écoles**
Case postale 606
Theftford Mines

OFFRE D'EMPLOI

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK
DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION
FREDERICTON

BIBLIOTHÉCAIRE - GRADE II

QUALIFICATIONS: (Être bilingue: anglais et français). Posséder un diplôme d'université, auquel s'ajoute un diplôme en bibliothéconomie obtenu dans une école accréditée et de l'expérience dans une fonction de bibliothécaire.

TRAITEMENT: \$6972 à \$8484, par année

Veillez mentionner le numéro de concours NB 68-6
Inscriptions jusqu'au 29 janvier 1968

Postuler par écrit:

Commission du Service Civil du Nouveau-Brunswick
Boîte postale 1055
FREDERICTON, Nouveau-Brunswick

Vous cherchez une situation qui vous permette de vous réaliser pleinement

Vous voulez travailler sans frontières

Nous vous offrons la possibilité car notre activité s'exerce

en AMÉRIQUE
Canada — États-Unis — Antilles

en EUROPE
Angleterre, Belgique, Espagne, France, Suisse

Nous vous formerons à nos méthodes. Votre rémunération sera strictement fonction de vos résultats.

Il vous faut être parfaitement bilingue

POSSÉDER UNE VOITURE
AVOIR ENTRE 27 ET 40 ANS

Pour premier entretien téléphoner:
Vendredi 19 janvier de 8 hres a.m. à 6 hres p.m.
M. André Lacombly — 932-6334
I.E.P. Corporation, 2e session 1968

GÉRANTS DE VENTE
ASSURANCE-VIE

QUALIFICATIONS: Avoir réussi les examens de L.U.A.T.C. Posséder les aptitudes nécessaires à la direction du personnel de vente et des qualités de chef. Une préférence sera accordée aux candidats possédant diplôme de B.A. ou de B. Com.

FONCTIONS: Promotion de la vente, formation et recrutement des agents.

ENDROITS:

- a) Régions de Ville Laval et Laurentides
- b) Régions de St-Hyacinthe et Richelieu

Revenu proportionnel aux résultats obtenus avec minimum garanti. Programme complet de bénéfices sociaux. La compagnie a déjà des agents en place dans ces régions.

Écrivez en joignant un bref curriculum vitae à:

Case 751 — Le Devoir

CARRIÈRE DANS LA VENTE

Compagnie de grande renommée cherche un

REPRÉSENTANT

jeune, actif et ambitieux

Son succès dépend uniquement de sa volonté ou travail.

Le candidat doit avoir une formation collégiale ou universitaire, doit être bilingue, âgé de 22 à 25 ans.

Nous assurons un salaire fixe, automobile et gazoline ainsi que tous les bénéfices marginaux des sa période d'entraînement.

Travail dans le district de Montréal seulement.

ÉCRIRE: CASE 750 — LE DEVOIR

OFFRE D'EMPLOI
Collège de Maisonneuve

créé en vertu du Bill 21 comme Collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)

ADJOINT AU DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

FONCTIONS: Sous l'autorité du directeur des services pédagogiques l'adjoint aura la responsabilité de prévoir et organiser l'implantation des options professionnelles. Il devra, plus spécifiquement, établir des contacts avec le milieu industriel et le milieu professionnel, participer à l'élaboration des programmes et au recrutement du personnel enseignant.

QUALITÉS: Le Collège est intéressé à engager un candidat doué d'initiative et du sens de l'organisation en même temps que familier avec le monde de l'industrie, des affaires et du travail.

TRAITEMENT: Selon les normes et critères du ministère de l'Éducation.

QUALIFICATIONS: Un diplôme universitaire ou une formation technologique.

Adresser curriculum vitae à:

Directeur général,
Collège de Maisonneuve,
3800 est, rue Sherbrooke,
Montréal 36 (P. Qué.)

REPRÉSENTANT MÉDICAL

Une des plus importantes maisons de spécialités pharmaceutiques au pays requiert un représentant médical, soit pour la région de Montréal ou pour celle de Québec.

Les POSTULANTS doivent posséder une formation universitaire (minimum de 2 années d'études en science, en pharmacie ou dans une discipline connexe) ou une expérience équivalente.

Salaire intéressant auquel est ajouté un généreux système de bonus. Excellent régime d'avantages sociaux. Automobile fournie.

Veillez postuler par écrit et faire parvenir curriculum vitae au:

Service de la Vente
LABORATOIRES AYERST
Case postale 6115
Montréal, Qué.

COMMISSION DE L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE
Province du Nouveau-Brunswick
AGENT EN CHEF DE FINANCE

La Commission de l'Instruction supérieure a été établie par la province du Nouveau-Brunswick dans le but d'aider à organiser et à financer le développement futur de l'Instruction supérieure sous toutes ses formes, notamment universités, écoles normales et instituts techniques, de façon à répondre aux besoins grandissants de la population de la province.

La Commission est en voie d'organiser son travail et a besoin immédiatement d'un agent de finance capable de collaborer étroitement avec les hauts fonctionnaires du gouvernement et des maisons d'éducation. Il aura la responsabilité d'analyser les besoins financiers et de donner son avis sur les programmes de finance et de développement. Il verra également à administrer le budget de la Commission, qui dépense cette année 20 millions de dollars.

Le candidat choisi devra posséder une certaine connaissance des programmes d'Instruction supérieure et de leur administration et une formation adéquate permettant d'établir des techniques appropriées de comptabilité et d'analyse.

Le taux de traitement tiendra compte des qualités et de l'expérience du titulaire. La maîtrise des deux langues n'est pas obligatoire mais constituera un atout précieux. Le poste demande de résider à Fredericton.

Veillez envoyer un résumé complet de vos qualités et de votre expérience, ainsi que vos lettres de recommandation et l'indication de votre salaire actuel à:

Le Président
Commission de l'Instruction supérieure
Province du Nouveau-Brunswick
Fredericton, N.-B.

ESTIMATEUR
(Métal en feuille - Équipement de ventilation)

Une firme de Montréal recherche un estimateur afin de préparer des soumissions concernant:

- a) la fabrication de divers produits recourant au métal en feuille (acier noir ou inoxydable, fer-blanc ou galvanisé, cuivre et aluminium);
- b) la fourniture et l'installation de tout l'équipement requis pour la ventilation des bâtiments.

QUALIFICATIONS

- Excellente formation technique.
- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans les disciplines précitées.
- L'expérience de chantier et/ou d'atelier constitue un atout de grande importance.

Salaire selon compétence.

Toute demande sera considérée strictement confidentielle. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

CASE 752
LE DEVOIR

Turner préconise pour les particuliers en faillite le régime des syndic publics

Le titulaire du nouveau ministère fédéral de la consommation et des corporations, M. John N. Turner, a déclaré hier soir que le régime de syndic privés pour les faillites de consommateurs ou de salariés était désuet, et il a préconisé un régime de syndic publics.

Il a rappelé que, tout en ne devant pas servir de paravent à la fraude, la loi sur la faillite, a été adoptée afin de donner aux gens criblés de dettes la chance de se remettre sur pied.

M. Turner s'adressait à un groupe de juges en chef et de juges qui ont juridiction en matière de faillite, réunis à

Montréal pour deux jours afin de discuter des problèmes que la question des faillites soulève devant les tribunaux.

M. Ovide Laflamme, secrétaire parlementaire du ministre, préside cette conférence, la première du genre au pays.

Le ministre a signalé qu'un certain nombre de modifications ont été apportées au cours des dernières années à la loi sur les faillites, ainsi qu'à ses modalités d'application.

A la lumière de l'expérience acquise, dit M. Turner, nous

sommes maintenant en mesure d'évaluer l'efficacité de ces changements par rapport aux procédures judiciaires.

La conférence des juges permettra de pousser plus avant l'étude du problème des faillites et de lui apporter des solutions valables.

Une douzaine de juges de la Cour supérieure du Québec participent à cette réunion, dont le juge en chef Frédéric Dorion, de Québec, et le juge en chef adjoint George S. Chailies, de Montréal.

LE DEVOIR

VENDREDI, 19 JANVIER 1968



"Sit-in" et manifestation de l'UGEQ à Québec

par Gilles Gariépy

Impatiente par "l'inertie du gouvernement" dans divers domaines de l'éducation, et au premier chef par son attitude dans l'affaire des prêts-bourses aux étudiants, l'Union générale des étudiants du Québec a entrepris hier une manifestation symbolique permanente devant les bureaux du ministère de l'éducation à Québec.

L'UGEQ organisera en outre mardi prochain une démonstration de masse devant le parlement, pour laquelle elle compte rassembler 2,000 étudiants.

La revendication principale de l'UGEQ porte sur le système d'aide aux étudiants, qui a suscité cette année encore chez les étudiants un mécontentement général. Ce mécontentement tient en grande partie au retard accusé par le ministère à répondre aux demandes de prêts - bourses, mais aussi aux tracasseries administratives, aux "normes arbitraires" et à divers éléments du système.

La protestation de l'UGEQ a toutefois un caractère "omnibus" et véhicule, outre ce mécontentement, d'autres revendi-

fications étudiantes, portant sur l'avenir de "l'action sociale étudiante" et sur la réforme de l'enseignement universitaire.

Conformément au plan d'action adopté mercredi soir par le conseil central national de l'Union, cinq étudiants ont occupé dès hier matin l'entrée des bureaux du ministère, rue Saint-Amable à Québec. Ils ont poursuivi leur "sit-in" toute la journée et d'autres étudiants prendront la relève ce matin. Cette présence symbolique durera jusqu'à une date indéterminée. Les étudiants choisis pour monter la garde sont au nombre des "victimes caractérisées" des complexités bureaucratiques du régime d'aide aux étudiants.

Sur 68,000 étudiants ayant demandé un prêt au ministère, 8,000 ne sont pas encore fixés sur leur sort, soit que le ministère leur ait retourné leur formulaire pour obtenir des précisions manquantes, soit que le ministère ait retenu leur demande pour vérification spéciale.

Quant aux autres, ils ont reçu leur réponse entre le 7 décembre et le 16 janvier, soit beaucoup plus tard que l'échéance de la mi-novembre promise par le ministère.

Dans environ 30 p.c. des cas, les étudiants ont essuyé un refus. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat de prêt, plusieurs se sont plaints du montant qui leur a été accordé et qui s'est révélé souvent moindre que celui de l'année dernière. Ceci serait particulièrement répandu chez les étudiants orphelins de père et chez les étudiants mariés.

Un porte-parole non identifié de l'UGEQ a déclaré la semaine dernière à l'agence de presse étudiante PEN que le montant total accordé en prêts et bourses aux étudiants n'atteignait que \$42 millions cette année, en regard de \$45 millions l'an dernier, et ce malgré que 5,000 étudiants de plus aient réclamé l'aide financière du ministère.

Selon des explications obtenues par "LE DEVOIR" au secrétariat de l'UGEQ, la diminution des sommes prêtées ne serait pas attribuable au régime d'austérité décrété par le gouvernement, ce qui est l'impression générale, mais à la conjonction des facteurs suivants: 1) cette année, les parents eux-mêmes doivent indiquer leur revenu sur le formulaire de l'étudiant, alors qu'on demandait auparavant cette précision à l'étudiant lui-même, qui pouvait se tromper. D'où véracité accrue des déclarations, et souvent, diminution du prêt accordé.

2) 13,000 collégiens bénéficient cette année de l'abolition des frais de scolarité, étant inscrits dans les CEGEP. Leurs dépenses sont donc devenues moindres et, partant, ils reçoivent des prêts moins élevés.

3) Des milliers d'étudiants ont gagné des sommes particulièrement élevées l'été dernier, en travaillant à l'Expo. Là encore, ceci contribue à plafonner le montant de leurs prêts à un niveau plus bas qu'en 1966.

4) Les étudiants mariés, à cause de modification aux normes qui les concernent, ne peuvent appliquer leur exemption de revenu de \$1,500 à leurs gains d'été et se trouvent privés d'aide ou encore obtiennent des sommes dérisoires. Les étudiants ayant perdu leur père ou en rupture de ban avec leur famille connaissent aussi des difficultés considérables.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil central de l'UGEQ mentionne que le comité de révision du Ser-

vice d'aide aux étudiants n'a pas encore donné suite aux suggestions de l'UGEQ visant à modifier quelques-unes des normes du service. La résolution déplore en outre que le ministère n'ait pas encore appliqué la plupart des recommandations préliminaires du Comité du plan d'accessibilité à l'enseignement; elle craint que le gouvernement n'étende au niveau universitaire le système d'allocation de scolarité au prorata des notes, inauguré cette année dans les écoles normales.

L'Union générale accuse d'ailleurs part de malhonnêteté le porte-parole anonyme du ministère qui a déclaré à la Pres-

se canadienne que 4,000 étudiants se sont rendus coupables de fraude ou de tentative de fraude dans leur demande de prêt.

La seule information officielle à ce sujet fut publiée dans "Hebdo-Education" et indiquait la découverte de 600 formulaires frauduleux. "600 sur 68,000, c'est moins que un pour cent" a commenté un leader étudiant. Le chiffre de 4,000 se rapporterait selon l'UGEQ au nombre de demandes retenues pour vérification. Il s'agit de formulaires qui contiennent des erreurs ou paraissent en conteneur, mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de fraudes dans tous

les cas, ou même dans la majorité des cas.

Dans sa prise de position de mercredi, l'UGEQ indique deux autres motifs de son mécontentement: en premier lieu, la "décision" attribuée au gouvernement de supprimer l'action sociale étudiante, cette version québécoise du Peace Corps créée en 1965 par le gouvernement libéral en collaboration avec les organismes étudiants. En second lieu, la politique d'austérité annoncée par le ministre de l'éducation fait croire à l'UGEQ que l'implantation de nouveaux CEGEP et la création d'une deuxième université française à Montréal soient compromises.

Crise ouverte à la George Christie?

La grève qui se poursuit silencieusement depuis près de trois mois à la compagnie George Christie (Québec Wires) à Trois-Rivières, est sur le point d'éclater en crise ouverte. Le ministre du travail M. Bellemare a nommé un médiateur spécial dans le conflit: M. Jean Cournoyer, dont la compétence est hautement respectée dans les milieux du travail au Québec.

Le jour même de l'annonce de cette médiation, l'employeur envoyait une lettre personnelle à chacun de ses employés les invitant à rentrer au travail. Malgré l'injonction qui restreint le piquetage depuis mercredi, aucun gréviste n'est rentré. Le syndicat (Métallos-FTQ) a décidé de demander au ministre de poursuivre la compagnie en justice "pour s'être moquée de l'esprit et de la lettre du code du travail". Les délégués des métallos se rendront samedi à 14 h. 30, à Trois-Rivières, à la réunion convoquée par le médiateur. Dimanche matin à 10 h., il y aura réunion non seulement des grévistes, mais tous les syndicats de la région sont invités.

Aujourd'hui

Le premier ministre de la province, M. Daniel Johnson, assiste à midi au déjeuner en l'honneur de M. Pierre de Menthon, consul général de France à Québec. La réception a lieu au salon de l'orateur, à l'hôtel du gouvernement.

Les membres du conseil d'orientation économique du Québec se réunissent aujourd'hui à Montréal, sous la présidence de M. René Paré. Il sera question du rapport annuel du conseil.

De hauts fonctionnaires des ministères de la famille et du bien-être social, de la santé et de la justice, ainsi que les principaux représentants des corps intermédiaires, assisteront cet après-midi, à 16h, à l'inauguration officielle du nouvel immeuble - angle St-Denis et Bellechasse à Montréal - qui abritera la cour du bien-être social, les bureaux du ministère de la famille et du bien-être social et du ministère de la santé.

Inauguration de la 4e aile de l'usine de filtration régionale de la Rive-sud, à 19h, en présence du ministre des affaires municipales, M. Robert Lussier.

Le président du parti progressiste conservateur du Canada, M. Dalton K. Camp est l'invité d'honneur à la "soirée de crevettes" organisée par l'Association progressiste conservatrice de Vaudreuil qui a lieu à l'école St-Georges, dans la municipalité de Senneville, dans le nouveau comté de Vaudreuil.

2e procès d'Yvon Dupuis au début de février; Deslauriers acquitté

C'est le 5 février, à l'ouverture du terme des assises à Sherbrooke, que sera vraisemblablement fixée la date du second procès de M. Yvon Dupuis, ancien ministre d'Etat dans le cabinet fédéral, accusé de trafic d'influence dans une affaire d'hippodrome.

Le ministre de la justice, M. Bertrand, a désigné Me Claude Guérin, de Montréal, pour agir comme procureur de la Couronne à l'instruction de ce second procès, ordonné en novembre dernier par la Cour d'appel.

Dupuis avait été reconnu coupable, il y a près de deux ans, d'avoir conspiré en 1961 pour l'obtention d'un pot-de-vin de \$10,000, en échange de son influence à l'appui des promoteurs d'un hippodrome à Saint-Luc, dans le comté qu'il représentait alors aux Communes. Il avait été condamné à payer une amende de \$5,000. La défense en avait appelé de ce verdict et la Cour d'appel ordonna,

sur division, un nouveau procès.

Elu député de Saint-Jean en 1958, M. Dupuis avait été nommé ministre par le premier ministre Pearson, en février 1964, et il avait quitté le cabinet après qu'une accusation eut été portée contre lui.

Le principal témoin au procès avait été un chiro de Saint-Jean, M. Roch Deslauriers, qui avait affirmé avoir remis \$10,000 au député.

M. Deslauriers a lui-même été acquitté hier d'une accusation de libelle diffamatoire qui avait été portée contre lui par M. Dupuis.

Le juge Victor Chabot écrit dans son jugement que M. Deslauriers a agi de bonne foi en publiant un document disant qu'il avait remis \$10,000 à M. Dupuis dans le but d'obtenir des autorisations provinciales un permis d'hippodrome.

Le permis n'a jamais été accordé.

Un bref de prohibition demandé par le procureur de Lemay

Le procureur de Georges Lemay tentera d'obtenir aujourd'hui un bref de prohibition pour empêcher le juge Jacques Trahan de continuer à présider le procès qui dure déjà depuis deux mois et demi.

Me Léo-René Maranda a fait part hier de son intention de présenter une telle requête en Cour du banc de la reine, après que le juge eut repoussé une motion pour "mistrial" au nom de son client, l'ex-playboy de 42 ans accusé d'effraction et de conspiration dans un vol de banque perpétré en 1961.

L'avocat, dont une demande de non-lieu avait été rejetée la veille, a déclaré qu'il lui était impossible de présenter une défense en raison de l'absence de pièces à conviction que la Couronne n'a pas produites.

Il appuiera sa requête pour un bref, dit-il, sur le fait que le magistrat aurait outrepassé sa juridiction en laissant entendre que Lemay devait fournir certaines explications à certains faits, ce qui, selon lui, placerait l'accusé dans l'obligation de prouver son innocence.

Le juge expliqua qu'il ne s'agissait nullement de déplacer le fardeau de la preuve, et qu'en ce qui concerne les exhibits manquants, il en était venu à la conclusion que cette question ne pouvait nuire fatalement à la défense de Lemay.

L'avocat de l'accusé faisant alors part de son intention de demander un bref de prohibition (au nom des droits fondamentaux de la personne humaine, plus importants que la punition d'un crime, dit-il), le juge dit qu'il avait évidemment le droit de recourir à cette procédure et qu'il ne l'en blâmait pas, bien au contraire.

Quant aux autres, ils ont reçu leur réponse entre le 7 décembre et le 16 janvier, soit beaucoup plus tard que l'échéance de la mi-novembre promise par le ministère.

Dans environ 30 p.c. des cas, les étudiants ont essuyé un refus. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat de prêt, plusieurs se sont plaints du montant qui leur a été accordé et qui s'est révélé souvent moindre que celui de l'année dernière. Ceci serait particulièrement répandu chez les étudiants orphelins de père et chez les étudiants mariés.

Un porte-parole non identifié de l'UGEQ a déclaré la semaine dernière à l'agence de presse étudiante PEN que le montant total accordé en prêts et bourses aux étudiants n'atteignait que \$42 millions cette année, en regard de \$45 millions l'an dernier, et ce malgré que 5,000 étudiants de plus aient réclamé l'aide financière du ministère.

Selon des explications obtenues par "LE DEVOIR" au secrétariat de l'UGEQ, la diminution des sommes prêtées ne serait pas attribuable au régime d'austérité décrété par le gouvernement, ce qui est l'impression générale, mais à la conjonction des facteurs suivants: 1) cette année, les parents eux-mêmes doivent indiquer leur revenu sur le formulaire de l'étudiant, alors qu'on demandait auparavant cette précision à l'étudiant lui-même, qui pouvait se tromper. D'où véracité accrue des déclarations, et souvent, diminution du prêt accordé.

2) 13,000 collégiens bénéficient cette année de l'abolition des frais de scolarité, étant inscrits dans les CEGEP. Leurs dépenses sont donc devenues moindres et, partant, ils reçoivent des prêts moins élevés.

3) Des milliers d'étudiants ont gagné des sommes particulièrement élevées l'été dernier, en travaillant à l'Expo. Là encore, ceci contribue à plafonner le montant de leurs prêts à un niveau plus bas qu'en 1966.

4) Les étudiants mariés, à cause de modification aux normes qui les concernent, ne peuvent appliquer leur exemption de revenu de \$1,500 à leurs gains d'été et se trouvent privés d'aide ou encore obtiennent des sommes dérisoires. Les étudiants ayant perdu leur père ou en rupture de ban avec leur famille connaissent aussi des difficultés considérables.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil central de l'UGEQ mentionne que le comité de révision du Ser-

vice d'aide aux étudiants n'a pas encore donné suite aux suggestions de l'UGEQ visant à modifier quelques-unes des normes du service. La résolution déplore en outre que le ministère n'ait pas encore appliqué la plupart des recommandations préliminaires du Comité du plan d'accessibilité à l'enseignement; elle craint que le gouvernement n'étende au niveau universitaire le système d'allocation de scolarité au prorata des notes, inauguré cette année dans les écoles normales.

L'Union générale accuse d'ailleurs part de malhonnêteté le porte-parole anonyme du ministère qui a déclaré à la Presse canadienne que 4,000 étudiants se sont rendus coupables de fraude ou de tentative de fraude dans leur demande de prêt.

La seule information officielle à ce sujet fut publiée dans "Hebdo-Education" et indiquait la découverte de 600 formulaires frauduleux. "600 sur 68,000, c'est moins que un pour cent" a commenté un leader étudiant. Le chiffre de 4,000 se rapporterait selon l'UGEQ au nombre de demandes retenues pour vérification. Il s'agit de formulaires qui contiennent des erreurs ou paraissent en conteneur, mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de fraudes dans tous les cas, ou même dans la majorité des cas.

Dans sa prise de position de mercredi, l'UGEQ indique deux autres motifs de son mécontentement: en premier lieu, la "décision" attribuée au gouvernement de supprimer l'action sociale étudiante, cette version québécoise du Peace Corps créée en 1965 par le gouvernement libéral en collaboration avec les organismes étudiants. En second lieu, la politique d'austérité annoncée par le ministre de l'éducation fait croire à l'UGEQ que l'implantation de nouveaux CEGEP et la création d'une deuxième université française à Montréal soient compromises.

Quant aux autres, ils ont reçu leur réponse entre le 7 décembre et le 16 janvier, soit beaucoup plus tard que l'échéance de la mi-novembre promise par le ministère.

Dans environ 30 p.c. des cas, les étudiants ont essuyé un refus. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat de prêt, plusieurs se sont plaints du montant qui leur a été accordé et qui s'est révélé souvent moindre que celui de l'année dernière. Ceci serait particulièrement répandu chez les étudiants orphelins de père et chez les étudiants mariés.

Un porte-parole non identifié de l'UGEQ a déclaré la semaine dernière à l'agence de presse étudiante PEN que le montant total accordé en prêts et bourses aux étudiants n'atteignait que \$42 millions cette année, en regard de \$45 millions l'an dernier, et ce malgré que 5,000 étudiants de plus aient réclamé l'aide financière du ministère.

Selon des explications obtenues par "LE DEVOIR" au secrétariat de l'UGEQ, la diminution des sommes prêtées ne serait pas attribuable au régime d'austérité décrété par le gouvernement, ce qui est l'impression générale, mais à la conjonction des facteurs suivants: 1) cette année, les parents eux-mêmes doivent indiquer leur revenu sur le formulaire de l'étudiant, alors qu'on demandait auparavant cette précision à l'étudiant lui-même, qui pouvait se tromper. D'où véracité accrue des déclarations, et souvent, diminution du prêt accordé.

2) 13,000 collégiens bénéficient cette année de l'abolition des frais de scolarité, étant inscrits dans les CEGEP. Leurs dépenses sont donc devenues moindres et, partant, ils reçoivent des prêts moins élevés.

3) Des milliers d'étudiants ont gagné des sommes particulièrement élevées l'été dernier, en travaillant à l'Expo. Là encore, ceci contribue à plafonner le montant de leurs prêts à un niveau plus bas qu'en 1966.

4) Les étudiants mariés, à cause de modification aux normes qui les concernent, ne peuvent appliquer leur exemption de revenu de \$1,500 à leurs gains d'été et se trouvent privés d'aide ou encore obtiennent des sommes dérisoires. Les étudiants ayant perdu leur père ou en rupture de ban avec leur famille connaissent aussi des difficultés considérables.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil central de l'UGEQ mentionne que le comité de révision du Ser-

vice d'aide aux étudiants n'a pas encore donné suite aux suggestions de l'UGEQ visant à modifier quelques-unes des normes du service. La résolution déplore en outre que le ministère n'ait pas encore appliqué la plupart des recommandations préliminaires du Comité du plan d'accessibilité à l'enseignement; elle craint que le gouvernement n'étende au niveau universitaire le système d'allocation de scolarité au prorata des notes, inauguré cette année dans les écoles normales.

L'Union générale accuse d'ailleurs part de malhonnêteté le porte-parole anonyme du ministère qui a déclaré à la Presse canadienne que 4,000 étudiants se sont rendus coupables de fraude ou de tentative de fraude dans leur demande de prêt.

La seule information officielle à ce sujet fut publiée dans "Hebdo-Education" et indiquait la découverte de 600 formulaires frauduleux. "600 sur 68,000, c'est moins que un pour cent" a commenté un leader étudiant. Le chiffre de 4,000 se rapporterait selon l'UGEQ au nombre de demandes retenues pour vérification. Il s'agit de formulaires qui contiennent des erreurs ou paraissent en conteneur, mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de fraudes dans tous les cas, ou même dans la majorité des cas.

Dans sa prise de position de mercredi, l'UGEQ indique deux autres motifs de son mécontentement: en premier lieu, la "décision" attribuée au gouvernement de supprimer l'action sociale étudiante, cette version québécoise du Peace Corps créée en 1965 par le gouvernement libéral en collaboration avec les organismes étudiants. En second lieu, la politique d'austérité annoncée par le ministre de l'éducation fait croire à l'UGEQ que l'implantation de nouveaux CEGEP et la création d'une deuxième université française à Montréal soient compromises.

Quant aux autres, ils ont reçu leur réponse entre le 7 décembre et le 16 janvier, soit beaucoup plus tard que l'échéance de la mi-novembre promise par le ministère.

Dans environ 30 p.c. des cas, les étudiants ont essuyé un refus. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat de prêt, plusieurs se sont plaints du montant qui leur a été accordé et qui s'est révélé souvent moindre que celui de l'année dernière. Ceci serait particulièrement répandu chez les étudiants orphelins de père et chez les étudiants mariés.

Un porte-parole non identifié de l'UGEQ a déclaré la semaine dernière à l'agence de presse étudiante PEN que le montant total accordé en prêts et bourses aux étudiants n'atteignait que \$42 millions cette année, en regard de \$45 millions l'an dernier, et ce malgré que 5,000 étudiants de plus aient réclamé l'aide financière du ministère.

Selon des explications obtenues par "LE DEVOIR" au secrétariat de l'UGEQ, la diminution des sommes prêtées ne serait pas attribuable au régime d'austérité décrété par le gouvernement, ce qui est l'impression générale, mais à la conjonction des facteurs suivants: 1) cette année, les parents eux-mêmes doivent indiquer leur revenu sur le formulaire de l'étudiant, alors qu'on demandait auparavant cette précision à l'étudiant lui-même, qui pouvait se tromper. D'où véracité accrue des déclarations, et souvent, diminution du prêt accordé.

2) 13,000 collégiens bénéficient cette année de l'abolition des frais de scolarité, étant inscrits dans les CEGEP. Leurs dépenses sont donc devenues moindres et, partant, ils reçoivent des prêts moins élevés.

3) Des milliers d'étudiants ont gagné des sommes particulièrement élevées l'été dernier, en travaillant à l'Expo. Là encore, ceci contribue à plafonner le montant de leurs prêts à un niveau plus bas qu'en 1966.

4) Les étudiants mariés, à cause de modification aux normes qui les concernent, ne peuvent appliquer leur exemption de revenu de \$1,500 à leurs gains d'été et se trouvent privés d'aide ou encore obtiennent des sommes dérisoires. Les étudiants ayant perdu leur père ou en rupture de ban avec leur famille connaissent aussi des difficultés considérables.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil central de l'UGEQ mentionne que le comité de révision du Ser-

vice d'aide aux étudiants n'a pas encore donné suite aux suggestions de l'UGEQ visant à modifier quelques-unes des normes du service. La résolution déplore en outre que le ministère n'ait pas encore appliqué la plupart des recommandations préliminaires du Comité du plan d'accessibilité à l'enseignement; elle craint que le gouvernement n'étende au niveau universitaire le système d'allocation de scolarité au prorata des notes, inauguré cette année dans les écoles normales.

L'Union générale accuse d'ailleurs part de malhonnêteté le porte-parole anonyme du ministère qui a déclaré à la Presse canadienne que 4,000 étudiants se sont rendus coupables de fraude ou de tentative de fraude dans leur demande de prêt.

La seule information officielle à ce sujet fut publiée dans "Hebdo-Education" et indiquait la découverte de 600 formulaires frauduleux. "600 sur 68,000, c'est moins que un pour cent" a commenté un leader étudiant. Le chiffre de 4,000 se rapporterait selon l'UGEQ au nombre de demandes retenues pour vérification. Il s'agit de formulaires qui contiennent des erreurs ou paraissent en conteneur, mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agisse de fraudes dans tous les cas, ou même dans la majorité des cas.

Dans sa prise de position de mercredi, l'UGEQ indique deux autres motifs de son mécontentement: en premier lieu, la "décision" attribuée au gouvernement de supprimer l'action sociale étudiante, cette version québécoise du Peace Corps créée en 1965 par le gouvernement libéral en collaboration avec les organismes étudiants. En second lieu, la politique d'austérité annoncée par le ministre de l'éducation fait croire à l'UGEQ que l'implantation de nouveaux CEGEP et la création d'une deuxième université française à Montréal soient compromises.

Quant aux autres, ils ont reçu leur réponse entre le 7 décembre et le 16 janvier, soit beaucoup plus tard que l'échéance de la mi-novembre promise par le ministère.

Dans environ 30 p.c. des cas, les étudiants ont essuyé un refus. Parmi ceux qui ont obtenu un certificat de prêt, plusieurs se sont plaints du montant qui leur a été accordé et qui s'est révélé souvent moindre que celui de l'année dernière. Ceci serait particulièrement répandu chez les étudiants orphelins de père et chez les étudiants mariés.

Un porte-parole non identifié de l'UGEQ a déclaré la semaine dernière à l'agence de presse étudiante PEN que le montant total accordé en prêts et bourses aux étudiants n'atteignait que \$42 millions cette année, en regard de \$45 millions l'an dernier, et ce malgré que 5,000 étudiants de plus aient réclamé l'aide financière du ministère.

Selon des explications obtenues par "LE DEVOIR" au secrétariat de l'UGEQ, la diminution des sommes prêtées ne serait pas attribuable au régime d'austérité décrété par le gouvernement, ce qui est l'impression générale, mais à la conjonction des facteurs suivants: 1) cette année, les parents eux-mêmes doivent indiquer leur revenu sur le formulaire de l'étudiant, alors qu'on demandait auparavant cette précision à l'étudiant lui-même, qui pouvait se tromper. D'où véracité accrue des déclarations, et souvent, diminution du prêt accordé.

2) 13,000 collégiens bénéficient cette année de l'abolition des frais de scolarité, étant inscrits dans les CEGEP. Leurs dépenses sont donc devenues moindres et, partant, ils reçoivent des prêts moins élevés.

3) Des milliers d'étudiants ont gagné des sommes particulièrement élevées l'été dernier, en travaillant à l'Expo. Là encore, ceci contribue à plafonner le montant de leurs prêts à un niveau plus bas qu'en 1966.

4) Les étudiants mariés, à cause de modification aux normes qui les concernent, ne peuvent appliquer leur exemption de revenu de \$1,500 à leurs gains d'été et se trouvent privés d'aide ou encore obtiennent des sommes dérisoires. Les étudiants ayant perdu leur père ou en rupture de ban avec leur famille connaissent aussi des difficultés considérables.

La résolution adoptée mercredi soir par le conseil central de l'UGEQ mentionne que le comité de révision du Ser-

Ayant perdu confiance les Québécois se sont repliés sur le Québec tout en s'ouvrant sur le monde -- J.Y. Morin

par Claude Lemelin

Me Jacques-Yvan Morin, président des Etats généraux du Canada français, a soutenu hier que la crise qui sévit actuellement au Canada "avant d'être politique, sociale ou économique, relève de la psychologie: il y a de moins en moins de confiance et d'estime entre les deux nations qui coexistent dans ce pays depuis deux siècles".

Le juriste québécois, qui participait à la séance inaugurale du colloque de McGill sur les affaires québécoises, a attribué "pour une large part" la responsabilité de cette situation aux Canadiens anglais. Le fait qu'il ait toujours existé au pays deux ethnies bien différentes suffirait selon lui à expliquer bien des tensions, mais non l'impasse où l'on se trouve aujourd'hui. "Vos prédécesseurs, a-t-il rappelé à un auditoire composé surtout d'étu-

dants de langue anglaise, se sont conduits comme si nous n'existions pas ou comme si nous n'étions destinés à disparaître".

Comme tous les peuples qui en dominent politiquement et économiquement un autre, a poursuivi M. Morin, le Canada anglais fut incapable d'une reconnaissance généreuse des droits de la minorité et d'une interprétation libérale des textes constitutionnels; "partout où fut soulevée la question des droits linguistiques et scolaires des Canadiens français à l'extérieur du Québec, elle fut tranchée avec un mélange de brutalité ou d'inconscience qui surprend chez un peuple civilisé".

Une prise de possession Aux Anglo-Québécois qui, ayant l'impression depuis quel-

Voir page 7: Les Québécois

nous payons 7% d'intérêt sur les dépôts de 5 ans

la plus importante société de fiducie canadienne-française

909 ouest, boul. dorchester, montréal - 866-9641

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

VOUS POUVEZ UTILISER CE COUPON ET LE POSTER AVEC VOTRE CHÈQUE À L'UN DE NOS BUREAUX.

Ci-inclus mon chèque au montant de \$..... (minimum \$1,000.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

NOM DE _____

NO _____ RUE _____

VILLE _____

SIGNATURE _____ DATE _____

D-19-1-68

JEUNES FILLES!
JEUNES GENS!
DE QUÉBEC

désireux de se faire de l'argent de poche

LE DEVOIR

a besoin de vous

Si vous avez de 10 à 16 ans et si vous résidez dans les secteurs suivants: QUÉBEC (haute ville), SILLERY et STE-FOY.

Communiquez sans tarder avec:
M. LÉONARD MORIN à 523-0070

VENTE! VENTE!

BONDI
MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS
9240, ST-LAURENT
381-7619

(FERMÉ LE MERCREDI)

ÉPARGNEZ 10% - 50% SUR TECK ET PALISSANDRE

EDITORIAL

La proposition de M. Tetley pour modifier la gestion de la CTM

Le conseil municipal de Mont-Royal a été saisi ces jours derniers d'un mémoire et d'une résolution du conseiller William Tetley, au sujet du transport en commun, dont l'étude a été remise à la semaine prochaine.

Même si certaines opinions de M. Tetley sont contestables, il signale un problème réel et il propose une solution acceptable. Il reconnaît les mérites de l'administration montréalaise dans la réalisation du métro dont on parlait depuis si longtemps, et constate que Montréal a agi d'une façon efficace alors que les banlieues étaient impuissantes à agir ou refusaient de le faire.

L'organisation de la CTM n'a jamais été satisfaisante et M. Tetley pose à ce sujet des questions pertinentes. Il demande pourquoi tous les actifs de la Commission sont la propriété de Montréal alors que dix-neuf villes de banlieue participent avec la métropole au paiement du métro et des déficits d'exploitation du transport en commun.

Québec avait voulu ménager les susceptibilités des villes de banlieue mais c'était une solution boiteuse qui fut dénoncée à maintes reprises par les autorités montréalaises. Il reste que si Montréal garantissait les emprunts de la CTM, la métropole n'avait jamais eu à payer quoi que ce soit jusqu'à la construction du métro.

Puisque Montréal s'engageait seule dans l'entreprise du métro, elle pouvait revendiquer un contrôle qui lui avait été refusé jusque là sur le transport en commun auquel le métro allait être intégré.

alors réclamer légitimement une participation réelle à la gestion de l'entreprise intermunicipale.

Dans son mémoire, M. Tetley note que l'administration montréalaise contrôle la CTM, dont elle désigne la majorité des commissaires, et possède un veto exclusif sur les salaires et les conventions collectives, ainsi que sur la planification et toutes les dépenses au-dessus de \$5.000.

Le fait que Montréal contrôle la CTM nous paraît assez normal; c'est bien mieux en tout cas que la situation antérieure où un organisme dont les membres n'étaient pas élus, n'avait de compte à rendre à personne dans la gestion d'un service public municipalisé.

Le conseiller de Mont-Royal formule des griefs qu'il devrait préciser davantage. Les municipalités de banlieue estiment qu'elles ne devraient pas contribuer aux déficits sur la même base que Montréal parce que le métro ne passe que dans la métropole, qui est seule à bénéficier des plus-values immobilières autour des stations de métro et de la propriété de l'espace aérien au-dessus des terrains expropriés.

Il convient de rappeler à ce sujet que si les villes satellites situées au nord-ouest de la métropole n'ont pas obtenu dès le début la ligne no 3 qui devait utiliser le tunnel sous le mont Royal, c'est parce qu'elles ont refusé de céder au service de transport les droits sur l'espace aérien au-dessus des stations qui devaient être installées dans leur territoire.

La plus-value immobilière autour des stations de métro est réelle mais difficile à apprécier, car divers facteurs interviennent; de plus, à mesure que le métro s'étendra dans d'autres municipalités, celles-ci obtiendront les mêmes avantages; faut-il tenir compte de ce facteur dans la répartition des coûts? Seuls des experts pourraient répondre et la question mérite examen.

Quant à la location des espaces aériens au-dessus des terrains expropriés pour les

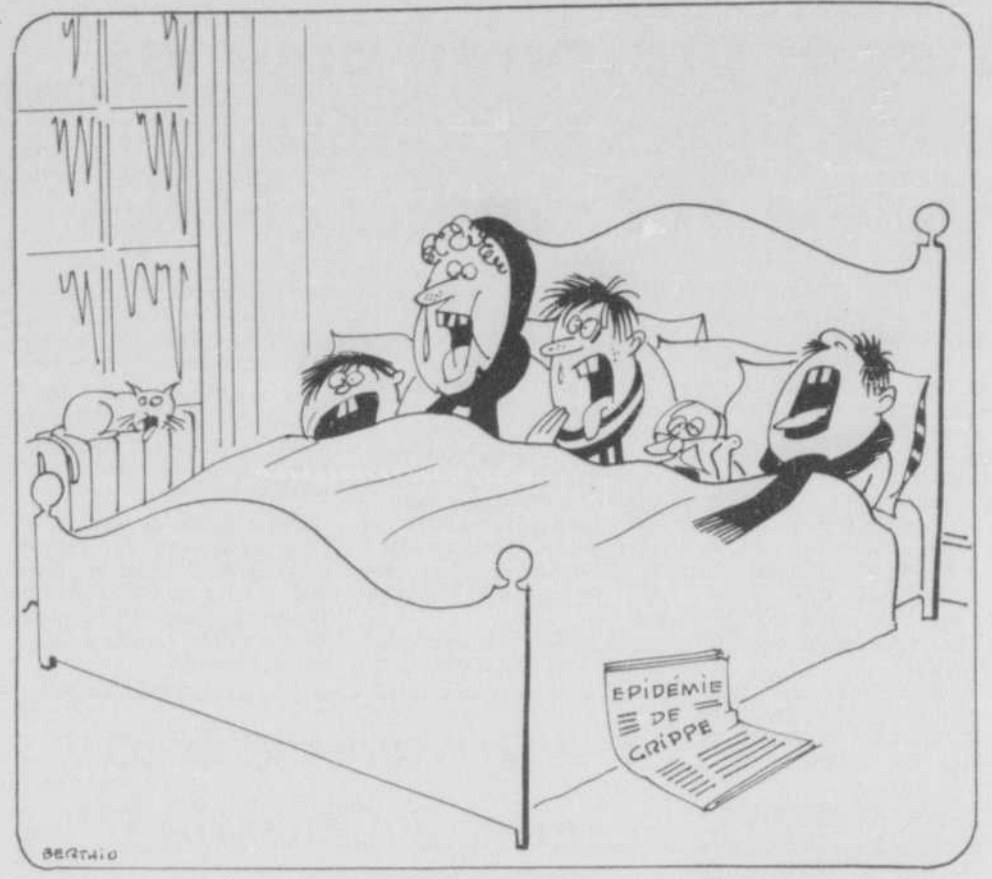
stations de métro, le problème est différent; il faut sans doute reconnaître que la ville concernée, dans ce cas c'est Montréal, doit fournir des services urbains aux édifices construits sur ces terrains; il faut donc qu'une partie des recettes soit affectée à ces frais: aqueduc, égouts, police, incendies, incinération, hygiène, etc. Mais l'excédent des recettes sur ces frais urbains, c'est-à-dire le revenu ou loyer net des terrains, devrait être versé au compte du métro tout comme le coût d'acquisition de ces terrains est imputé au métro. M. Tetley affirme que Montréal garde tout pour elle; ce serait à vérifier et à corriger s'il y a lieu.

L'on pourrait relever plusieurs autres points du mémoire, par exemple l'opinion que le gouvernement provincial devrait payer une partie des tunnels du métro qu'on pourrait assimiler à des autoroutes. M. Tetley cite à ce sujet le cas de Toronto où le gouvernement ontarien a contribué au financement du métro, en vertu du "Highway Improvement Act".

C'est surtout par la solution qu'il propose pour la gestion de la CTM que le mémoire est intéressant. M. Tetley préconise la création d'un organisme métropolitain où chacune des dix-neuf villes de banlieue qui contribue au financement du service aurait un représentant. Montréal pourrait en avoir plusieurs, mais l'élément original de la proposition c'est que chaque ville aurait un vote par 20.000 habitants et un vote pour chaque \$20 millions d'évaluation.

L'on peut se demander si les villes satellites accepteraient l'idée de M. Tetley. Car dans cette hypothèse, Montréal conserverait évidemment le contrôle que justifie du reste sa population et sa prépondérance quant à la valeur des immeubles. La formule entraînerait deux changements importants; d'abord la propriété du service de transport deviendrait intermunicipale au lieu d'être exclusivement montréalaise, et de plus toutes les villes intéressées auraient accès aux livres de l'organisme métropolitain et obtiendraient tous les renseignements utiles.

Paul SAURIOL



Tousse pour un...

Opinion du lecteur

Autre point de vue à propos du référendum tenu à Gibraltar

par William Bain

Je viens de lire les commentaires de M. Léger au sujet de Gibraltar dans Le Devoir du 9 janvier. Je pense que Monsieur Léger a mal éclairci ce problème très épineux, en se montrant trop partisan du point de vue espagnol.

On ne peut pas prendre au sérieux, à mon avis, la résolution adoptée le 19 décembre 1967 par l'Assemblée générale de l'ONU qui condamnait le référendum organisé par les autorités britanniques en septembre dernier (au cours duquel 12.138 des 12.762 habitants de Gibraltar ont opté pour le maintien des liens avec le Royaume-Uni).

On ne peut pas demander si les villes satellites accepteraient l'idée de M. Tetley. Car dans cette hypothèse, Montréal conserverait évidemment le contrôle que justifie du reste sa population et sa prépondérance quant à la valeur des immeubles.

Monsieur Léger demande s'il "appartient aux occupants d'un territoire colonial de décider de l'avenir de ce territoire". Mais y a-t-il des gens mieux qualifiés? Après tout, les occupants sont les gens affectés par la décision.

Monsieur Léger dit: "une grande partie de la presse européenne, y compris la britannique, s'est élevée vigoureusement contre le référendum". J'en doute et je demande à Monsieur Léger de justifier cette généralisation.

Qu'est-ce qu'on écrit, par exemple, Le Monde, The Time, Die Welt ou même Svenska Dagbladet? Monsieur Léger cite The Tablet. Bien sûr, ce journal est un hebdomadaire catholique très éminent, mais je crois que The Economist jouit d'une influence beaucoup plus répandue.

Par sa résolution l'Assemblée a lowered itself..... That is a sorry matter for the United Nations. For the people of Gibraltar, it is a setback only in that Madrid will be encouraged to pursue its campaign of propaganda and pressure against them..... A new Spanish "red book" was circulated to delegates; it included a clear warning that the Gibraltar question was linked to that of the renewal of the agreements which expire next year on American bases in Spain.

Monsieur Léger semble être d'avis que les aspirations de la présente population de Gibraltar doivent être rejetées parce qu'elles ne sont pas celles de la population originelle.

Monsieur Léger demande: "peut-on admettre que les sentiments et aspirations de ces 25.000 personnes l'emportent sur ceux d'un grand pays de 30 millions passionnément désireux de recouvrer une partie de son sol?"

JEAN-LUC DESSURAUULT
Chandler, 8 janvier 1968

sieur Léger, pourquoi nos citoyens indiens ne demandent-ils pas le retour des îles de Saint-Pierre et Miquelon? (De toute façon c'est étonnant de voir un séparatiste en faveur de la primauté de la majorité). Je ne comprends pas que Monsieur Léger ne se soit pas posé la question suivante: pourquoi les habitants du Rocher refusent-ils de se joindre à un pays qui "s'engage... à assurer... aux Gibraltariens... les garanties essentielles du statut personnel..." Parce qu'ils ont trop à perdre. D'abord les "avantages économiques considérables". (Qui parmi nous, je me demande, aimerait se voir réduit au paupérisme?) Ensuite, certains droits fondamentaux, tels la liberté de la presse, les droits de scrutin et de l'association.

A Monsieur Léger "la thèse espagnole paraît dans l'ensemble juste et raisonnable." Mais pourquoi les Espagnols demandent-ils le retour du Rocher? En 1968

on ne peut guère le décrire comme un atout financier ou stratégique. Il me semble que la seule raison qui incite l'Espagne à demander le retour de Gibraltar est la fierté nationale que les Espagnols s'imaginent être primée par le contrôle "étranger" exercé sur une partie de leur sol. Une telle prétention constitue un moyen très efficace et facile de détourner l'attention de certains problèmes domestiques beaucoup plus sérieux, et d'unifier l'opinion publique habituellement très divisée.

Monsieur Léger dit que "Londres gagnerait plus... à engager les négociations... qu'à s'obstiner dans une attitude qui nuirait gravement (sic!) aux habitants du Rocher..." Le Royaume-Uni céderait, j'en suis certain, avec plaisir Gibraltar aux Espagnols (Gibraltar pèse sur les contribuables britanniques) si cela n'entraînait pas le rejet total des sentiments clairement et librement exprimés des habitants du Rocher. Je ne pense pas que ce soit l'obstination, mais l'acquiescement du Royaume-Uni qui "porterait un nouveau coup à son prestige international".

lettres

Hôpital Ste-Justine et enfants aphasiques

Un conflit oppose depuis plus de deux ans l'Association des parents d'enfants aphasiques Inc. et le département d'orthophonie de l'hôpital Ste-Justine de Montréal. Malgré les démarches auprès des autorités concernées et le ministère de l'éducation, rien ne semble sur le point de s'améliorer. C'est pourquoi l'association a décidé d'intervenir publiquement.

Les parents se plaignent de ne pas avoir reçu réponse aux lettres envoyées par leur association. Ils se plaignent également de l'attitude du directeur du département tant à leur endroit qu'à celui des professeurs, des orthophonistes et des gens du ministère.

Ils signalent qu'un professeur engagé par le ministère s'est vu enlever le droit de se rendre à sa classe par l'hôpital. Le professeur a été absent un mois. On ne lui a pas donné son salaire et les enfants n'ont pas eu d'enseignement durant ce temps.

Les parents pensaient avoir au moins un droit: celui de connaître comment sont organisés les transports de leurs enfants. L'hôpital leur a refusé ce droit: six heures d'autobus pour une heure de cours, c'est trop pour un enfant de six ans.

Après six mois d'enseignement les professeurs n'ont été remplacés que lorsque les parents se rendirent compte de la chose et demandèrent au ministère d'intervenir. Il y eut presque deux mois sans enseignement pour les enfants.

Le directeur a répété plusieurs fois aux parents que l'hôpital est gratuit et que s'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à aller ailleurs. Les parents durent lui rappeler qu'ils payaient tout de même des taxes.

Après six mois d'enseignement les professeurs n'avaient pas encore reçu le matériel scolaire.

re. Matériel pourtant entièrement payé par le ministère... D'autre part, les parents et les professeurs ainsi que les orthophonistes auraient bien aimé qu'un psychologue travaille avec les enfants et en collaboration avec eux.

Enfin, un enfant n'a pas été réaccépté au projet pour ces raisons obscures. Les parents attendent encore ces raisons et nous sommes en décembre. Les parents souhaitent connaître ce qui se fait ailleurs contre l'aphasie. Cette information leur a toujours été refusée...

Si les parents se plaignent aujourd'hui c'est parce qu'ils en ont assez des lettres et des démarches. Ça fait trois ans que cette situation dure. L'exécutif de l'association est prêt à rencontrer les autorités de l'hôpital pour discuter avec elles de tous ces faits.

(signé) L'exécutif de l'association des parents d'enfants aphasiques Inc., par MM. Gilles Derome, Jean Ladouceur, Adélaïde Richard, Rémi Normandeau et R. Fourmieu, 29 décembre 1967.

Correction

Sous cette rubrique paraissait, le 9 janvier, une lettre intitulée: "Un geste émotif", et que son auteur avait signé du nom suivant: brigadier F.T. Atkinson, Silley. Le vrai brigadier F.T. Atkinson, qui demeure au 1141 de la rue Ploermel, à Silley, nous avise qu'il s'agit d'une personne qui a usurpé son nom. Il faut dire qu'elle avait également usurpé son adresse. Le Devoir a été simplement induit en erreur.

BLOC NOTES

La candidature de John Turner (1)

A 38 ans, M. John Turner est trop jeune, trop inexpérimenté pour devenir premier ministre du Canada. Cela est d'autant plus évident que, sauf erreur, tout en réussissant très bien partout où il est passé, M. Turner n'a laissé nulle part, jusqu'à maintenant, des marques profondes et durables de son influence.

Nonobstant cet obstacle, M. Turner a décidé de se porter candidat à la succession de M. Pearson. Sans lui accorder beaucoup de chance de succès, on doit convenir que l'entrée en lice de M. Turner répond à un vœu réel de plusieurs centaines de libéraux de diverses parties du pays et qu'à ce titre, elle peut se justifier dans l'hypothèse d'une convention que l'on veut le plus ouverte possible.

Il y a un autre avantage à la candidature de M. Turner. Celui-ci permettra à M. Turner de se faire mieux connaître du public canadien. On a surtout mis en relief jusqu'à maintenant la physique agréable et l'exquise urbanité du ministre des affaires des consommateurs. Ce qu'on connaît moins, ce sont les qualités réelles du nouveau candidat en tant qu'homme public.

M. Turner est d'abord l'un des meilleurs bilingues qu'on connaisse chez les hommes publics canadiens de langue anglaise. Son bilinguisme a ceci de remarquable qu'il n'est pas, dans sa composante française, académique, littéraire et corseté, mais fort proche de la langue qui se parle ici en même temps que très correct. M. Turner est de Montréal et on sent, à causer avec lui, qu'il parle un français très proche du français de bonne qualité qui se parle à Montréal. M. Turner est capable, au besoin, sans toutefois en abuser, de parler aussi un français assez populaire.

Sur les questions du jour, M. Turner s'est passablement exprimé depuis quelques années mais comme il a fait peu de déclarations spectaculaires, il a rarement fait la manchette des journaux. A lire ses discours, on découvre qu'il possède une excellente compréhension des grandes questions du jour — notamment du problème des deux communautés linguistiques — et sur-

grand, surtout dans ses rapports avec le Québec. On s'attendait depuis quelque temps à la promotion de M. Jean Chrétien. Le nouveau ministre du revenu n'est pas, nous l'avons déjà noté, un météore intellectuel. Il possède cependant beaucoup de bon sens, de réalisme et de loyauté. S'il peut faire montre du minimum d'aptitude administrative et de capacité de discernement des hommes qu'on attend d'un ministre, il sera graduellement appelé à jouer un rôle plus important dans le cabinet. On souhaite aussi que M. Chrétien acquière le plus tôt possible un sens des nuances, un certain fini qui lui font présentement défaut.

Le remaniement effectué par M. Pearson demeure très mineur. Il nous vient à l'esprit que des vides importants devront très bientôt être comblés au sein du cabinet. Nous songeons en particulier aux deux vacances que créeront les départs prochains de M. LaMarsh et de M. Winters. Un homme comme M. Gérard Pelletier, député d'Hochelega et adjoint parlementaire de M. Martin, ferait, nous semble-t-il, un excellent ministre à la place de M. LaMarsh. M. Pelletier serait probablement l'homme tout indiqué pour assumer devant le Parlement la responsabilité des affaires de Radio-Canada, de l'Office national du film et d'autres organismes à caractère culturel du gouvernement fédéral. Et le moment serait sans doute venu de nommer au ministè-

Le remaniement ministériel à Ottawa

Très léger remaniement que celui qui vient d'être annoncé par M. Pearson. La nomination la plus importante est celle qui confère à M. Edgar Benson la direction du nouveau ministère de l'habitation. Comme membre du cabinet, M. Benson ne fait guère de bruit. On entend assez rarement parler de lui en public. Cela n'empêche que M. Benson est, depuis déjà une couple d'années, l'un des quatre ou cinq membres principaux du gouvernement Pearson. En qualité de président du Conseil du Trésor, il a accompli de l'excellent travail. On le dit doué d'un esprit clair, capable de décision, énergique. Si tout cela est fondé, M. Benson devrait rapidement imprimer une orientation efficace au ministère qu'on vient de lui confier.

Il devra cependant se souvenir que le secteur de l'habitation relève au premier chef de la compétence des provinces, et manifester en conséquence une souplesse très

grande, surtout dans ses rapports avec le Québec.

On s'attendait depuis quelque temps à la promotion de M. Jean Chrétien. Le nouveau ministre du revenu n'est pas, nous l'avons déjà noté, un météore intellectuel. Il possède cependant beaucoup de bon sens, de réalisme et de loyauté. S'il peut faire montre du minimum d'aptitude administrative et de capacité de discernement des hommes qu'on attend d'un ministre, il sera graduellement appelé à jouer un rôle plus important dans le cabinet. On souhaite aussi que M. Chrétien acquière le plus tôt possible un sens des nuances, un certain fini qui lui font présentement défaut.

Le remaniement effectué par M. Pearson demeure très mineur. Il nous vient à l'esprit que des vides importants devront très bientôt être comblés au sein du cabinet. Nous songeons en particulier aux deux vacances que créeront les départs prochains de M. LaMarsh et de M. Winters. Un homme comme M. Gérard Pelletier, député d'Hochelega et adjoint parlementaire de M. Martin, ferait, nous semble-t-il, un excellent ministre à la place de M. LaMarsh. M. Pelletier serait probablement l'homme tout indiqué pour assumer devant le Parlement la responsabilité des affaires de Radio-Canada, de l'Office national du film et d'autres organismes à caractère culturel du gouvernement fédéral. Et le moment serait sans doute venu de nommer au ministè-

lettres

Depuis quelques mois, nous avons une émission intéressante concernant l'éducation. "L'Éducation, c'est votre affaire". Or, hier soir, le 7 janvier 1968, nous avons eu une interview de notre nouveau Ministre de l'Éducation, Me Cardinal, non encore mandaté par le peuple, car il n'a pas de comité.

Cela n'est rien; mais, nous nous demandons de quel droit Monsieur le Ministre a profité de cette émission POUR L'ÉDUCATION pour se présenter lui-même,

convient de les féliciter de leur geste. Et il faut surtout exiger du ministre responsable qu'il fournisse sans délai au public les éclaircissements appropriés sur les intentions véritables du gouvernement dans ce domaine.

Stagnation à Québec

La démission en bloc des six membres du Comité d'étude sur la radio-télévision scolaire et les autres techniques audio-visuelles, est un événement pénible et déplorable.

On avait cru, en apprenant la formation de ce comité, que le gouvernement québécois allait enfin faire un travail sérieux dans le secteur des techniques audio-visuelles. On se leurrant.

Ceux qui créent le comité n'avaient apparemment aucune idée de ce qu'ils attendaient de celui-ci. Ils ont semblé peu pressés, en cours de route, à fournir certaines clarifications pourtant nécessaires, encore moins à procurer au comité les moyens voulus pour lui permettre d'accomplir un travail sérieux.

D'autres personnes se seraient probablement contentées de gémir en silence sur leur sort et auraient volontiers consenti à n'accoucher que d'une souris. Les personnes qui avaient accepté de faire partie du comité en question ont réagi différemment. Elles ont préféré sauver leur intégrité en démissionnant. Si ce qu'on rapporté des journaux est fondé, ces personnes ont agi comme il le fallait. Il

Emission personnelle ou émission publique?

me, parler de sa famille, ses goûts personnels, sa vie personnelle, et ainsi se lancer l'image à travers toute la province. Qui payait alors? les contribuables... Qui aurait dû et qui devrait payer pour cette ÉMISSION PERSONNELLE? L'Union Nationale. Pas le Gouvernement. Nous avons trouvé cela fort drôle. Cela va passer comme du petit beurre dans la poêle. On dirait que les conservateurs ont toujours dans le sang que la Province, c'est à eux. C'est inné et indémodable...

convient de les féliciter de leur geste. Et il faut surtout exiger du ministre responsable qu'il fournisse sans délai au public les éclaircissements appropriés sur les intentions véritables du gouvernement dans ce domaine.

Nous soulignons cet événement parce qu'il s'inscrit dans un prolongement d'échos de plus en plus nombreux donnant à croire qu'une certaine sclérose est en train d'envahir subtilement l'appareil gouvernemental à Québec. Il n'y a guère de crises ouvertes ou d'affrontements de grand style. Les conflits majeurs sont rares. Mais on semble assister à un phénomène non moins inquiétant, qui serait l'extinction progressive d'un élan qui fut, pendant un temps, caractéristique d'un effort de renouvellement, d'un dynamisme neuf, d'une détermination à agir de façon moderne au sein du gouvernement québécois.

M. Cardinal, c'est dans votre ministère que ces choses se sont produites. Qu'en dites-vous?

Ceci mis de côté, (mais c'est quand même très grave), l'émission a été plaisante. Ah, si ça avait été un libéral... On l'aurait déjà pendu... Bonne chance quand même; vous savez les 47% de libéraux admettaient d'avance la Réforme de l'Éducation... Cette émission "l'Éducation, c'est votre affaire" serait-elle pour convaincre les autres? Ils y ont mis du temps, et ils nous ont tenté cher... Vive la philosophie.

JEAN-LUC DESSURAUULT
Chandler, 8 janvier 1968

Le Canada à l'heure de la révision constitutionnelle

par Paul Gérin-Lajoie

1 - Les raisons qui poussent le Québec à réclamer un changement majeur

Le 16 janvier, à Toronto, M. Paul Gérin-Lajoie prononçait devant les membres de la Société canadienne de recherches cliniques une causerie sur le problème constitutionnel canadien. Après avoir, dans une première partie, résumé les données historiques du problème, M. Gérin-Lajoie a décrit les raisons qui incitent le Québec à réclamer une révision constitutionnelle majeure. Il a ensuite résumé, dans l'optique de sa propre position constitutionnelle, les désirs du Québec, en ce qui touche les changements à apporter au régime établi en 1867. Nous reproduisons ci-dessous le chapitre où M. Gérin-Lajoie évoque les raisons qui ont entraîné récemment une évolution rapide de l'attitude du Québec. Demain, nous reproduirons la partie du même discours où l'auteur décrit les attentes du Québec.

Nous arrivons maintenant à une question plus précise: Quelles sont les raisons qui poussent le Québec aujourd'hui à réclamer un changement constitutionnel majeur?

Ceci nous reporte à la petite "collectivité propre" de 1763 (pour employer les mots du professeur Lower), qui a grandi d'une façon étonnante comme une "collectivité propre" depuis deux cents ans, et qui est calmement et fermement déterminée de continuer à se développer comme une "collectivité propre" dans l'avenir.

Il y a eu des époques où l'on a cru que cette "collectivité" pourrait coexister, avec un statut et des droits égaux d'un bout à l'autre du pays, avec les Canadiens anglais, de façon à développer le Canada comme un pays authentiquement bilingue et biculturel. Mais cette idée n'a jamais été autre chose qu'un rêve, si ce n'est pour engendrer des déceptions et de l'amertume. Bien plus, cette "collectivité" est de plus en plus gênée dans son développement dans son retranchement même au Québec où elle a été refoulée par le texte même de la constitution elle-même et par la façon dont elle a été appliquée.

Le visage que présente le Canada

On doit souligner que les Canadiens français ont eu de moins en moins de motifs purement sentimentaux de tenir à un pays qui a presque toujours donné une image anglaise de lui-même et qui s'est défini selon des valeurs, des symboles, des fidélités qui leur étaient étrangers. Ils ont peu de motifs de se reconnaître dans un gouvernement central qui s'est, depuis le début de la confédération, comporté le plus souvent comme le gouvernement national d'une partie seulement des Canadiens plutôt que comme le gouvernement fédéral de l'ensemble

des Canadiens. Ils ont peu de raison d'être attirés par une capitale où ils étaient et sont encore comme des étrangers.

La situation scolaire et culturelle hors du Québec

L'injustice de la situation scolaire et culturelle des Canadiens français à l'extérieur du Québec est mieux connue depuis la publication du premier volume du Rapport Laurendeau-Dunton. D'une façon ou d'une autre les gouvernements provinciaux autres que le Québec, ainsi que le gouvernement fédéral, ont refusé l'égalité culturelle et linguistique aux Canadiens français. Est-il exagéré de dire, même si cela paraît blessant, que les Canadiens français hors du Québec se sentent traités comme des citoyens de seconde zone lorsqu'on leur refuse les droits dont bénéficie la minorité de langue anglaise au Québec, ne jouissant d'aucun service public — fédéral, provincial, municipal, ou scolaire — en français? Par suite de ce traitement, la minorité française dans la plupart des régions du Canada s'assimile lentement ou revient au Québec. Ce processus, loin d'unifier le Canada, a, depuis longtemps, contribué à sa division.

Le "chez soi" des Canadiens français de plus en plus restreint au Québec

D'autre part, la situation intolérable faite à la minorité française des autres provinces a contribué à restreindre au Québec la vraie patrie des Canadiens français, le seul endroit où ils soient vraiment chez eux. Certaines personnes qui ont tendance à suivre la voie facile des formules lapidaires plutôt que de s'astreindre à analyser et à résoudre les problèmes complexes ont parlé cyniquement d'un ghetto québécois. Mais la réalité des choses est telle que si l'appartenance à un grand pays peut avoir des effets ou des avantages concrets, l'un des premiers devrait être de permettre les déplacements à travers tout ce pays sans qu'on soit nul part considéré comme un étranger. Les Québécois de langue française savent que cette liberté de mouvement leur est pratiquement refusée; qu'hors du Québec ils n'ont pas la possibilité de vivre et de travailler dans leur langue et selon leur culture. On s'attend à une telle situation quand on émigre à l'étranger, mais non pas lorsqu'on démenage dans son propre pays.

Bien sûr, lorsque le Québec et le Canada étaient des sociétés à prédominance rurale, cela pouvait causer moins de problèmes qu'aujourd'hui aux Québécois de langue française. La marche de l'économie exige maintenant une grande mobilité de la main-d'œuvre; le succès d'une carrière individuelle au sein des grandes entreprises implique lui-même cette mobilité. Les Québécois sont ainsi pris dans un dilemme intolérable.

La situation d'infériorité des Canadiens français à l'extérieur du Québec

Les Québécois de langue française sont cependant davantage sensibles à leur situation sociale et économique au Québec même. Ils ont accumulé à ce sujet des griefs et des frustrations qui sont le meilleur ferment des mouvements d'indépendance. Par suite de circonstances historiques, la minorité anglophone possède des moyens, des ressources et une influence disproportionnée à son nombre. Elle est en mesure de se donner des services de toutes sortes bien avant et bien mieux que la population francophone. Par sa prédominance dans les affaires, elle donne au Québec et à Montréal en particulier un visage non conforme à la culture de la majorité. Il n'existe pas au Québec une complète égalité des chances.

Je me permets d'utiliser ici une citation d'un livre publié récemment par le ministre fédéral de la justice, M. Pierre Elliott-Trudeau: "Or, pour ne parler que du Québec, quels qu'aient été ses retards sur le plan de

lettres

Le français et le cinéma

(...) Si le français ne devient pas une langue plus importante dans le Québec même, tout renforcement de ses droits à l'extérieur deviendra futile. Tous les efforts entrepris depuis quelque temps ne serviront plus à rien d'ici quelques années. Commission "BB" ou Conférence sur la confédération de demain ne seront plus que pièces de musée dans quelques décennies. Plusieurs solutions ont été soumises depuis quelques années en vue de donner plus de force à la langue française dans la Province de Québec, quelques-unes plus drastiques que les autres, mais il semble être un domaine qui a été complètement négligé. Plusieurs organismes se sont élevés contre l'anglicisation systématique qui se pratique dans le domaine du travail au Québec depuis des décennies mais personne ne semble s'être intéressé à un autre mode d'anglicisation, beaucoup plus subtile celui-là. Il n'en crache toutefois pas moins à

la figure de tous les Canadiens français le statut d'infériorité de leur langue française au Québec même et ce, depuis près de 50 ans. Je veux parler ici de la projection de films dans les salles de cinéma de la Province de Québec.

Eh oui, sans que cela en paraisse et en douce, on bafoue au maximum la valeur de la langue française ici même au Québec par un système qui consiste à n'offrir que la version française de films américains ou étrangers plusieurs semaines ou même plusieurs mois après l'apparition du film en version originale. Par ce système, on donne à la langue anglaise au Québec un statut et une importance infiniment supérieurs à la réalité et à la langue française elle-même.

Presque tous les Canadiens français ont un jour été choqués et blessés dans leur orgueil par ce système injuste. Une simple loi, obligeant les

enseignements technique et administratif, la loi des grands nombres nous interdit d'expliquer purement par ces retards, ou par le hasard, le fait qu'à tous les niveaux de l'industrie, depuis le sommet jusqu'au niveau de contremaître inclusivement, les Canadiens français aient été sous-représentés par rapport au chiffre de leur population. Il arrive même qu'au niveau de l'embauche industrielle, on exige de l'ouvrier québécois qu'il sache parler l'anglais en plus du français, ce qui — entre parenthèses — est une forme de favoritisme que le législateur québécois devrait vigoureusement proscrire".

Et M. Trudeau ajoute: "La province de Québec n'a nullement besoin d'étendre sa juridiction aux questions tarifaires pour condamner la forme la plus nocive (pour elle) de protectionnisme: celle qui est pratiquée par la haute finance et la grande industrie du Québec à l'encontre des Canadiens d'expression française". ("Le Fédéralisme et la société canadienne-française", 1967, page 32).

La trop grande conformité entre l'origine ethnique et la situation sociale et économique, la priorité de l'anglais comme langue de travail au Québec sont ressenties par un très grand nombre de Québécois comme une situation anormale, qui a déjà trop duré.

Les nouveaux périls résultant des transformations économiques et sociales

Bien plus, les Québécois de langue française savent maintenant que les conditions dans lesquelles ils ont survécu et se sont développés pendant si longtemps ont radicalement changé en peu de temps et mettent maintenant leur identité en péril. Leur taux de natalité extraordinaire s'est brusquement aligné sur celui du Canada et du monde occidental en général; une importante immigration, s'assimilant presque totalement au groupe anglophone, est venue contribuer à diminuer leur importance numérique relative; la société rurale, qui avait longtemps protégé leur identité a fait place à une société industrielle et urbanisée, plus ou moins contrôlée par les Canadiens anglais. Au même moment, le monde se transformait prodigieusement; les moyens de communication de masse ont imprégné le milieu québécois d'une langue et d'une culture qui n'étaient pas les siennes.

Les Québécois sont cependant déterminés à rencontrer ces nouveaux défis à leur existence suscités par les

Opinion du lecteur

Vague de répression au Portugal

par José N. Rodriguez et Giacomo Cicorello

Au cours des dernières semaines, le régime dictatorial de M. Salazar a déclenché une vague de répression contre la presse et n'a même pas hésité à arrêter M. Mario Soares, avocat renommé et leader de l'opposition démocratique et socialiste au Portugal.

M. Marino Porzio, conseiller juridique auprès de la Commission Internationale des Juristes, a été expulsé du Portugal sans explication valable, ce qui a motivé une protestation de la part de M. Sean McBride, président de cette même Commission Internationale des Juristes (dont le siège se trouve à Genève).

M. Tda Szule, correspondant à Lisbonne et Madrid de "The New York Times", n'a pas obtenu la permission d'entrer au Portugal le 15 décembre dernier. Quelques jours auparavant, M. Roger Stone, correspondant de "Time Magazine", était considéré "persona non grata" par le Ministère de l'Intérieur.

Cinq étudiants de l'Université de Lisbonne ont été arrêtés par la police politique de Salazar (PIDE). Ce fait se trouverait en relation avec les accusations formulées par les étudiants selon lesquelles le gouvernement a fait montre de négligence dans l'aide à apporter aux survivants des bombardements qui, le 25 novembre, ont causé la mort d'au moins 470 personnes.

Le ministre de la justice, M. Joao Antunes Varela, a démissionné de son poste. Cette démission serait en relation avec un scandale de moeurs ("Ballets roses" — corruption d'adolescentes) dans lequel se trouveraient impliqués quelques ministres, certains banquiers et plusieurs autres personnalités liées au régime du parti unique. Le ministre Varela n'aurait pu poursuivre les personnes impliquées dans le scandale de moeurs parce qu'un tel procès pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le régime de M. Salazar. (Voir "Time" 22-12-67).

Le 17 mai et le 17 septembre, la dictature au Portugal avait su-

changements économiques et sociaux et à continuer à se développer selon leur culture propre. Ils croient toutefois que le cadre politique et constitutionnel doit être modifié pour que le Québec puisse organiser et soutenir leur développement avec succès. Car c'est le gouvernement du Québec qui apparaît aux yeux des Canadiens français comme le gardien et le point d'appui de leur identité distincte. Et la majorité des Québécois pensent que la Constitution actuelle pose des entraves sérieuses au rôle qu'ils veulent voir le Québec jouer dans leur développement. Ils croient que le Québec ne dispose pas des pouvoirs et des ressources suffisantes à notre époque pour assurer leur survivance et leur épanouissement dans ce nouveau contexte.

Le Rôle plus déterminant des gouvernements dans les sociétés modernes

Ce réflexe des Québécois de langue française de se tourner ainsi vers le gouvernement du Québec va de pair avec une évolution, mondiale en quelque sorte, du rôle de l'Etat, et avec des changements majeurs dans la nature et l'importance des activités gouvernementales les unes par rapport aux autres. Les gouvernements jouent de plus en plus un rôle déterminant dans l'organisation de la vie collective des citoyens et interviennent dans ce qu'on était habitué de considérer comme leur vie personnelle. Au Canada, on a eu surtout tendance à faire assumer cet accroissement des responsabilités de l'Etat par le gouvernement fédéral; au Québec, pour des raisons culturelles, on a refusé d'accepter cette tendance et on s'est plutôt efforcé d'augmenter les pouvoirs du Québec de façon à ce qu'il puisse mieux assumer sa responsabilité fondamentale de support de l'identité québécoise.

Le partage des pouvoirs entre l'Etat fédéral et le Québec, pour les Canadiens-français, n'est pas un simple problème de fonctionnement efficace ou démocratique des institutions; plus que tout le reste, c'est une question qui conditionne leur survie comme société distincte. On peut dire que c'est la dimension essentielle de la "crise canadienne". Il faut donc en tenir compte lorsqu'on propose, à la suite de ce "dossier de la crise canadienne" une solution d'ensemble aux problèmes que nous avons exposés brièvement.

gal. Tout récemment, il a été le grand animateur du groupe de 235 intellectuels portugais (parmi lesquels se trouvaient les écrivains, les professeurs, les artistes, les avocats, les journalistes les plus prestigieux du pays) qui ont adressé au gouvernement un important document réclamant l'abolition de la censure et l'élaboration d'une loi de la presse. Il y a eu peu de temps, M. Mario Soares a fait un voyage en Europe et a été reçu par plusieurs personnalités du plus haut rang de la politique européenne, dont M. Tag Erlander, premier ministre de Suède. Il n'y a pas longtemps, il avait été reçu à Londres par des personnalités du Parti Travailleiste et accueilli au Foreign Office.

Dans les milieux bien informés de l'opposition démocratique du Portugal, il semble que l'arrestation de M. Mario Soares ne soit qu'une manœuvre de diversion du gouvernement, qui cherche à le convaincre d'agissements illégaux. Le gouvernement aurait tout intérêt à mélanger le nom de Mario Soares avec l'organisation clandestine LUAR, d'autant plus que cet avocat n'a pas hésité à accepter de défendre certains détenus par la PIDE, accusés d'avoir participé au hold-up de Figueira da Foz. Et d'autant plus que Mario Soares, en tant qu'avocat, a envoyé une déclaration à la Cour d'Assises de Paris, en certifiant que M. M. Inacio Palma avait agi (dans le hold-up) pour des motifs politiques.

Le procès de l'assassinat du Général Delgado devra se poursuivre à Rome. La justice française a acquitté Inacio Palma qui s'affirme dirigeant de LUAR et l'un des auteurs du hold-up de Figueira da Foz. Tous ces faits ne font qu'exaspérer la dictature de M. Salazar, laquelle se trouve aux prises avec des problèmes politiques, économiques et sociaux qu'on dirait insurmontables.

COURS D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Simple explication des rapports des facteurs principaux de notre économie, des ressources naturelles, de la main-d'œuvre et de la monnaie.

Une séance par semaine pendant dix semaines. Commencement le 23 janvier, de 6 heures à 8 heures ou de 8h. 15 à 10h. 15 (si les inscriptions sont suffisantes).

\$10.00 comprenant le matériel didactique.

ÉCOLE HENRY GEORGE

4278 ouest, boul. Dorchester
Pour inscription, téléphonez le soir à: 645-5435

Conçus sur plan Européen...

Alliés au Modernisme Nord-Américain...

PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke

Nos Appartements de Grande Distinction!!!

Le modèle "X" au 27ème étage. Superficie totale 3,581 p.c. Grand Salon 51 x 21, salle à manger 15 x 17, 3 loggias de style vénitien, 4 chambres à coucher, 4½ salles de bain. Placard de cèdre. Cuisine ultramoderne.

Sur rendez-vous - Angèle Sole, F.R.I.
Bureau de location sur les lieux
927-9511 et 927-3709

Appartements Modèles Ouverts: 10 A.M. à 5 P.M.
Som. et Dim. 2 P.M. à 6 P.M.

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

Bénéficie de nos 90 années d'expérience de recherches et d'expansion.

MONTRÉAL -	288-3111	REPENTIGNY -	288-3111
CHATEAUGUAY -	288-3111	STE-THERÈSE -	288-3111
QUÉBEC -	529-6161	TROIS-RIVIÈRES -	378-2811
SHERBROOKE -	569-9179	CHICOUTIMI -	549-7474
RIMOUSKI -	723-1944	SHAWINIGAN -	537-0416
ST-HYACINTHE -	773-7022	DRUMMONDVILLE -	478-7000
GRANBY -	378-8787	ST-JEAN -	346-6100
ST-JÉRÔME -	436-1398	VALLEYFIELD -	371-3010
JOLIETTE -	756-0438	SOREL -	743-4679
ROUYN -	762-0282	OTTAWA -	232-5343

ÉGALEMENT - TORONTO - CALGARY - EDMONTON - VANCOUVER

La course au leadership

Turner et Sharp entrent dans la course; Martin le fera ce matin

OTTAWA (DNC) — MM. John Turner et Mitchell Sharp sont devenus hier les cinquième et sixième candidats à la succession de M. Lester Pearson.

M. Turner, qui est âgé de 38 ans, a annoncé sa candidature au cours d'une conférence de presse hier matin dans la capitale et le ministre des finances annonçait la sienne à Toronto au moment de mettre sous presse.

Le nombre de candidats sera porté à sept ce matin lorsque M. Paul Martin tiendra lui-même à 10 heures à Ottawa une conférence devant les journalistes de la tribune de la presse parlementaire.

En entrant dans la course M. Turner, qui sera vraisemblablement le plus jeune candidat à la succession de M. Pearson, a déclaré que plusieurs députés lui ont privé-

ment donné leur appui, qu'il fonde beaucoup d'espoir sur les délégations de Colombie-Britannique et du Manitoba, qu'il aurait des appuis importants dans Québec, et qu'il compte à Toronto plus d'amis que certains des candidats qui fondent tous leurs espoirs sur l'Ontario.

Le jeune ministre de la consommation et des sociétés commerciales a cependant laissé entendre que la situation actuelle reste très fluide et que, même les délégués qui prétendent s'être engagés, pourraient fort bien revenir sur leur décision, lorsqu'au cours du congrès, mieux qu'à tout autre moment, ils se rendront compte qu'ils sont en voie d'être non pas le chef du parti mais le premier ministre du Canada.



Turner annonce sa candidature (Téléphoto PC)

la ville de Montréal mais, s'il lui est impossible de s'en trouver un là, il se peut qu'il se tourne vers la capitale nationale pour se faire un pied-à-terre.

M. Turner a confirmé qu'il avait consulté MM. Jean Marchand et Pierre Elliott Trudeau au sujet de la candidature éventuelle d'un Canadien français. Bien qu'un d'un des très grande prudence, il a semblé indiquer que les Québécois n'en étaient venu encore à aucune conclusion, non seulement sur l'utilité d'envoyer un Canadien français dans la mêlée, mais à plus forte raison sur l'autre question de savoir quel Canadien français pourrait entrer dans la lutte.

Bien que M. Turner soit dans la lutte pour gagner, on reste quand même sous l'impression qu'advenant un revers aux premiers tours de scrutin, il tenterait de diriger ses votes vers MM. Marchand ou Trudeau.

Quant un journaliste lui a demandé hier avec quel candidat ou avec quel candidat éventuel il a le plus d'affinités, M. Turner a répondu sans hésiter: "Je suppose qu'on peut me situer assez près de Pierre Elliott Trudeau."

Il a semblé indiquer que, de toutes façons, MM. Trudeau et Marchand l'avaient assuré de leur "bienveillance neutrale".

M. Turner ne croit pas que le caucus québécois forme un bloc derrière l'un ou l'autre candidat. Cela d'ailleurs ne lui paraît pas souhaitable. Il n'est pas souhaitable en particulier selon lui que le caucus forme bloc derrière un candidat canadien-français. Cela pourrait engendrer des difficultés si ce candidat était refusé soit au congrès soit devant l'électorat.

Greene suivrait également...

OTTAWA (PC) — C'est aujourd'hui que le ministre de l'agriculture, M. J.J. Greene fera connaître ses intentions au sujet de la course au leadership du parti libéral. Agé de 47 ans, M. Greene est d'ores et déjà regardé comme candidat probable à la succession de M. Pearson. Il recevra la presse à l'hôtel Saskatchewan de Regina à 2 heures cet après-midi (4 heures, heure de Montréal). Il compte s'entretenir auparavant avec quelques membres du gouvernement libéral de la Saskatchewan. Il passera Winnipeg en fin de semaine pour assister au congrès des libéraux de l'Ouest. Ses pourvoir prendre la parole à cette réunion les candidats déjà inscrits. Ses adversaires y seront presque tous.

toutefois concédé que la province n'a pas terminé les études qui lui permettraient de fournir à ce moment-ci au gouvernement fédéral et au public toutes les données des problèmes que posent ces modifications.

Le ministre a avoué qu'au titre de l'assurance-chômage le Québec reçoit actuellement plus de prestations qu'il ne fournit au fédéral de cotisations et il a concédé qu'à cet égard les modalités du transfert du programme ne sont pas tout à fait au point.

Le ministre a dit que le rapatriement du programme fédéral d'allocation familiale apporté au Québec \$170 millions et que cela porterait à plus de \$250 millions les sommes disponibles pour le programme québécois.

D'un éventuel programme de revenu annuel garanti, le ministre a laissé entendre qu'il s'agit d'un objectif louable mais qu'il est inutile d'y penser pour l'instant étant donné les priorités du gouvernement en matière d'éducation et de logement par exemple.

Du programme d'assurance-maladie qui fait l'objet de tant de discussions dans la course au leadership du parti libéral, M. Cloutier a laissé entendre que le Québec serait vraisemblablement favorable à une application graduelle qui toucherait une proportion indéterminée et variable de la population selon que les cri-

REMANIEMENT

presse hier le premier ministre a fait état d'un échange de lettres entre M. Nicholson et lui-même.

Dans une lettre datée du 22 décembre le ministre du travail rappelle qu'il avait "il y a quelques mois" fait part de son intention de se déléguer de la lourde tâche d'administrer la société centrale d'hypothèques et de logement. M. Pearson avait alors demandé au ministre de tenir le coup au moins jusqu'à la conférence sur l'habitation qui a eu lieu ici en décembre.

On sait à quel genre de fiasco elle a donné lieu. Dans sa lettre M. Nicholson mentionne que le ministre du travail aussi bien que l'administration de la loi nationale sur l'habitation présentent une importance de plus en plus grande et qu'il préfère qu'on confie à d'autres toute la question du logement.

Pour faire une place à M. Jean Chrétien, le premier ministre a donc enlevé le ministère du revenu à M. Benson à qui il confia en retour la société centrale d'hypothèques et de logement.

A la vérité personne ici n'a été surpris de ce petit remaniement car on dit volontiers et depuis quelque temps déjà que M. Edgar Benson veut quitter le ministère. On a souvent parlé de lui comme de l'éventuel président de la société Air Canada mais rien de cela n'a jamais été confirmé. Quoi qu'il en soit il ne faut pas écarter la possibilité que M. Benson décide de son avenir politique selon le choix que le parti fera de son nouveau chef au congrès d'avril.

On attendait depuis quelque temps la nomination de M. Jean Chrétien à un poste supérieur. Le jeune ministre se faisait la main en assistant le ministre des finances M. Sharp dans diverses tâches. Le ministère du revenu accuse un très fort caractère administratif et ce n'est pas là que se prennent les grandes décisions du gouvernement. Mais il n'en reste pas moins que dans les mois qui viennent le ministère sera associé aux discussions qui vont entourer la mise en oeuvre partielle des données du rapport Carter. Cela donnera vraisemblablement à M. Chrétien une autre chance de se faire valoir.

Les chroniqueurs et des hommes politiques ont surtout remarqué dans le remaniement l'absence du nom de M. Bryce Mackasey. Le député de Verdun a rendu d'importants services au parti et bien que certains parlementaires libéraux ne le portent pas dans leur cœur plusieurs croient qu'il a mérité depuis longtemps d'accéder au cabinet et que seul l'en empêché le fait qu'il soit à la fois anglophone et de Montréal alors que cette région est déjà représentée par deux ministres au cabinet, MM. Bud Drury et John Turner.

On a prêté à plusieurs reprises à M. Drury l'intention de quitter la politique mais tant qu'il ne s'exécute pas il semble bien qu'il n'y aura pas de place pour M. Mackasey au cabinet. Et comme il se peut que M. Kierans entre en politique fédérale il n'est pas impossible que le départ de M. Drury entraîne l'entrée au cabinet non pas de M. Mackasey mais de M. Kierans.

On ne serait pas surpris par conséquent que de déception en déception le député de Verdun en vienne à conclure qu'il serait plus utile à Québec pour défendre la confédération aussi bien que les Canadiens français — c'est ce qu'il estime avoir toujours fait à Ottawa — et que par conséquent on le voie prendre avec son baluchon la route de Québec.

res utilisés seraient ceux du revenu de l'âge, ou d'une combinaison des deux facteurs.

Il a rappelé que 53 pour cent des Québécois sont protégés contre la maladie, 75 pour cent de la population l'étant par un régime public s'appliquant aux économiquement faibles.

TRUDEAU

s'applique en particulier à la candidature de M. Trudeau.

On avait cru qu'une fois la politique du gouvernement définie, les deux hommes pourraient prendre une décision. Ce n'est pas tout à fait juste et cela ne s'applique pas en tout cas à M. Trudeau qui avant de décider de sa candidature, devrait peut-être attendre les résultats de la conférence de février. S'il devait le faire avant, sa candidature pourrait être hypothéquée par les résultats de la conférence, surtout si son succès devait être attribué en partie à M. Daniel Johnson.

Les mêmes facteurs jouent dans le cas de M. Jean Marchand mais à un degré moindre.

La situation est donc celle-ci: si c'est M. Marchand qui doit être candidat, il y a des possibilités qu'on annonce sa candidature au moment du congrès de janvier, ou après celui-ci. Mais si ce devait être M. Trudeau il paraît qu'il faudra attendre plus longtemps avant d'en avoir la confirmation et que sa décision dépendra jusqu'à un certain point des résultats de la conférence.

Entre-temps les consultations se poursuivent toujours entre les collaborateurs des ministres. On dit aussi qu'un certain nombre de députés du caucus québécois sont parties aux discussions, qu'il s'agit d'une consultation sélective qui pourrait être plus poussée mais qui permet en tout cas aux deux hommes de se faire représenter assez adéquatement les opinions du caucus du Québec et du caucus national.

Un nombre très considérable de facteurs entrent en ligne de compte comme on le sait, parmi lesquels il y a évidemment: 1- les chances respectives de l'un et l'autre au congrès 2- des considérations sur celui des deux hommes qui peut être le meilleur premier ministre dans l'état actuel des affaires du pays. 3- des considérations sur celui des deux hommes qui peut commander le plus de votes au Canada anglais sans s'aliéner le Québec. 4- un calcul aussi serré que possible de l'appui que l'un et l'autre recevrait de l'aile parlementaire du parti.

La plupart de ces facteurs se présentent sous de multiples facettes ce qui confère un caractère d'extrême difficulté à la décision à prendre. Ainsi à l'argument qui veut qu'on ne présente pas M. Marchand s'il y a le moindre risque qu'il soit battu, d'autres répondent qu'il faut justement le présenter et que les délégués de langue anglaise n'oseront tout simplement pas le battre. La plupart des facteurs qu'on prend en considération se prêtent à ces multiples interprétations.

Ainsi des gens prétendent que les appuis de M. Trudeau seraient peut-être disséminés plus largement à travers le pays et que ceux de M. Marchand seraient plus exclusivement québécois. Mais lorsque vient le temps de tirer des conclusions de cette double constatation, l'entourage des deux hommes hésite.

Bref l'excitation du début de la semaine est quelque peu atténuée à ce moment-ci et

Vente
Bleu Blanc Rouge

CHEZ
MASSÉ
UTOMOBILE

ECONOMIES SENSATIONNELLES
SUR LES REBEL 1968
MODÈLE 550
AVEC EQUIPEMENT SPÉCIAL

À PRIX SPÉCIAL
VENEZ CE SOIR ET REPARTEZ EN REBEL

TOUJOURS LES PLUS BAS PRIX RAMBLER AU QUÉBEC

DÉCÈS
BOGDAN - A Providence, État du Rhode Island le 17 janvier 1968 à l'âge de 60 ans 10 mois, est décédé John P. Bogdan, époux d'Andrée Denault autrefois de Québec. Il laisse dans le deuil son fils et sa bru M. et Mme John Denault Bogdan de Vernon Conn., sa fille Claudette et son gendre John McGill de Buffalo N.Y. Il était le beau-frère de Melles Hayda et Solange Denault de Québec et de Jean-Marc Denault de Montréal, directeur des relations publiques de l'Association Médicale du Québec. Les funérailles auront lieu samedi le 20 courant à Providence à 10 heures a.m.

MAGNUS POLTRIER INC.
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est. DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

2303 De LaSalle
2 rue à l'est de Pie IX
au sud d'Hochelaga
254-4524

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

- AFFAIRES**
Astrologue-Conseil, J. Thuillier, 10, 392 boul. St-Michel. **381-4386.** 26-1-68
- ANTIQUITÉS CANADIENNES**
Berthierville Antiquités vient d'ouvrir à 222 de l'hôtel, succursale de meubles canadiens authentiques de tout genre, en pin, ainsi que meubles européens. **843-8513** ou **272-7859.** 25-1-68
- Armoires, tables, chaises, commodes, bancs, encadrements, etc., prix raisonnable paiement facile, particulier **671-0558** 30-1-68
- APPARTEMENT À LOUER**
APT 2 1/2, meuble, chauffé, tapis mur à mur, enseignement de préférence, 5870 rue Cartier. Tel. **279-5436.** 20-1-68
- À LOUER**
1500 pi. carrés d'espace chauffé avec sortie du bureau valable, entrée privée, large porte pour entrée de camions. Située à Montréal-Est. Tel. **545-8819.** J.N.O.
- À VENDRE**
MAISON QUÉBÉCOISE ARTISTIQUE INC. Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix réduit les plus beaux tapis, tapis, draperies. À votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous **274-3007.** 24-1-66
- BUREAUX À LOUER**
Lafontaine coin Cadillac, neuf - 1020 pi. car. peut être divisé, haut de Caisse Populaire - Idéal pour professionnel, disponible immédiatement. Tel. **259-6272.** 27-1-68
- DEMENAGEMENT**
ROUSSILLE TRANSPORT Deménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421** J.N.O.
- DEMANDE À ACHETER**
Acheterais piano ou orgue pour étudiante. Tel. **273-6297.** 20-1-68
- DIVERS**
TOP MART INC., 15 est. rue Ste-Catherine. Tel. **845-0401.** Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Habits complets \$12, manteaux \$15, vestons sport \$6, \$10, \$15; chemises de toilette \$1.50, pantalons \$3, \$6.50, etc. J.N.O.
- ESPACE COMMERCIAL DEMANDE**
Restaureur français de grande réputation, établi à Montréal depuis 27 ans, cherche à louer restaurant ou prendre concession. Ouest: St-Louis à Atwater, Craig à Sherbrooke, Rez-de-chaussée, 4,000 pi. car. espace libre maintenant, climatisé. Écrire Case 5 Le Devoir. **22-1-68**
- FEMME DEMANDÉE**
SERVANTE
\$60. PAR SEMAINE
Bonne éducation, sérieuse et stable, jeune fille entre 20 - 35 ans pour prendre soin de 3 garçons âgés de 3 - 7 ans.
Simple travaux domestiques seulement.
Nous offrons une grande chambre privée, décorée avec goût, avec salle de bain, votre propre téléphone, télévision et radio.
Candidates bilingues de préférence, seulement les candidates sérieuses doivent écrire à:
Case 3 Le Devoir
"Nous répondrons à chaque demande"
20-1-68

FEMME DEMANDÉE
HÔPITAL VILLA MEDICA
Poste vacant, préposé à l'admission, avec expérience.
S'adresse à: **288-8201** local 208
20-1-68

SECRÉTAIRE BILINGUE
Nous recherchons une sténographe bilingue, possédant de l'expérience dans le domaine technique et capable de prendre la dictée du courrier, de rapports, etc. en français et en anglais. Excellentes conditions de travail et nombreux avantages sociaux.
Pour une entrevue, prière d'appeler:
Madame N. Rippon
931-5711, poste 8038
COMPAGNIE NORTHERN ELECTRIC, LIMITEE
1134 ouest, rue Sainte-Catherine
La discrétion la plus absolue est observée 20-1-68

GARDERIE
Garderies bébés naitissants jusqu'à 5 ans. \$14.00 pour 7 jours. Tel.: **521-6565.** 20-1-68

LOGEMENT DEMANDÉ
Dans Outremont 7 pièces chauffées avec garage dans quadrilatère Dollard, Lajoie, North et Pratt. Libre le 1er mai. Tel. **737-4714.** 20-1-68

LOGEMENT À LOUER
LONGUEUIL 5 pièces, neuf, 2 chambres à coucher, 220 installation lessiveuse sècheuse, chauffage électrique, taxes payées, occupation immédiate \$130. Tel. **677-8725** 20-1-68

LONGUEUIL 4 pièces, neuf, 1 chambre à coucher, 220 installation lessiveuse-sècheuse, chauffage électrique, taxes payées, occupation immédiate \$105.00. Tel. **677-8725** 20-1-68

PERSONNEL
JEUNES FILLES, célibataires, veuves, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Du Bonheur Ent. RA. **9-0680.** Pour inscriptions, envoyer \$2.00 à Case Postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 20-1-68

Veufs, célibataires veulent fonder foyer catholique se joindre à l'Agence Marie-Joseph **389-3270.** 23-1-68

PROPRIÉTÉ À VENDRE
OUTREMONT, avenue Maplewood situation exceptionnelle, 9 pièces, éclairées, sous-sol fini, 2 salles de bain, boîtes en chêne, libre d'hypothèque, \$38,000. Occupation immédiate **271-7017.** 22-1-68

N.D.G., maison unifamiliale, moderne, double niveau, 4 chambres à coucher, salon, salle à dîner, cuisine, salles de séjour, bain avec chemise, salles de bain, et lavoir, ensablée, doit être visitée pour être appréciée, \$36,000. Tel. **489-3161.** 22-1-68

QUÉBEC Ste-Foy, chemin St-Louis, 4 chambres à coucher, près écoles, université, 1 1/2 salle de bain, foyer, garage, \$35,000, cause départ. Écrire Case 4 Le Devoir. 22-1-68

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformés en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR - SPÉCIALITÉ -
Habits et costumes sur mesure
351 est. rue GUIZOT
Tel. **388-2532** J.N.O.

LOCAL COMMERCIAL PRESTIGIEUX

Pour vente d'articles de choix ou pour services courants. Un local commercial prestigieux, avantageusement situé sera bientôt disponible dans le hall central de l'hôtel Reine Elizabeth. Deux entrées: par le hall et par le boulevard Dorchester.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer par la poste à:
Suite 358
Hôtel Reine Elizabeth
Boulevard Dorchester, ouest
Montréal 2

Suites de la première page

QUÉBEC

ces pratiques amenées par la nature même des choses."
"Puisqu'il en est ainsi a-t-il poursuivi, on comprendra facilement que le Québec voudra mettre tout en oeuvre pour obtenir dans les plus brefs délais possible, la pleine maîtrise des domaines que j'ai mentionnés et qui sont actuellement sous administration fédérale."

Plus tard le ministre a noté à la conférence "les propositions récentes du gouvernement fédéral en matière de programmes conjoints qui laissent entrevoir la possibilité d'un retrait du gouvernement fédéral du domaine du bien-être et, par conséquent, la nécessité d'organiser la coopération intergouvernementale sur une base purement interprovinciale."

Mais comme le retrait du gouvernement fédéral n'est pas immédiat il a suggéré que pour un certain temps "nous constituons notre assemblée en une conférence permanente intergouvernementale des ministres du bien-être social, présidée alternativement par un ministre du bien-

ÉTÉ ET SE RÉUNISSANT ALTERNATIVEMENT DANS CHAQUE DE NOS CAPITALES RESPECTIVES."

Et lorsque le gouvernement central se serait retiré de tout ce secteur, "il serait possible de concevoir la mise sur pied d'un Conseil canadien des ministres provinciaux du bien-être social", doté d'un secrétariat chargé des échanges d'information de la consultation et de la coordination sur une base permanente entre les provinces.

Dans les propos qu'il a tenus devant ses collègues, le ministre a fait un long rappel de l'histoire et du fonctionnement du système de sécurité sociale dans le Québec et des relations étroites qui ont existé à travers le temps entre les services privés et publics d'aide sociale.

Au cours d'une conférence de presse le ministre a laissé entendre que le Québec ne peut tolérer plus longtemps qu'Ottawa fasse des modifications à certains programmes de sécurité sociale qui ont des incidences sur la politique québécoise.

En demandant le rapatriement de certains programmes et le transfert d'administration de certains autres, le ministre a

Vente Bleu Blanc Rouge
CHEZ ARBOUR
Économies fantastiques sur Rebel 68 Modèle 550

CHAQUE REBEL HARDTOP ET SEDAN DE LA VENTE ROUGE BLANC BLEU EST DOTÉE DE CES ACCESSOIRES FACULTATIFS DE LUXE:

- AMBASSADOR La seule voiture avec climatisation Standard.
- JAVELIN La plus nouvelle ligne en Amérique.

Tout de single
Disques de roues
Pneus à flanc blanc
Volants spécial
Groupes éclairage

Prix régulier \$202.50
Prix Rouge, Blanc, Bleu \$ 82.00
Vous économisez: \$120.50

PLAN DE FINANCEMENT SPÉCIAL POUR LES ÉTUDIANTS FINISSANTS
Quant aux prix et au service venez comparer et joignez-vous au groupe des économistes chez

Arbour
AUTO LTEE

10300 Boul. Pie IX
(Angle Bleury)
323-4330

LES QUÉBÉCOIS

Suite de la page 3
que temps de vivre sur un volcan, s'inquiètent des revendications libertaires et égalitaires des Canadiens français, s'en prennent au général de Gaulle et se demandent ce qui est arrivé au bon peuple

"folklo" de jadis, Me Morin réplique qu'il y aurait plutôt lieu de s'étonner qu'une réaction vigoureuse se soit fait attendre tant d'années. "Je doute que vous eussiez enduré pareille situation aussi longtemps, a-t-il opiné devant les étudiants, à moins que vous n'eussiez subi, comme nous, deux siècles de vie collective atrophiée."

Selon le président des Etats généraux, les Canadiens français ne se rallieront pas facilement à la thèse de l'égalité culturelle au sein du Canada d'aujourd'hui. Les Etats généraux, qu'il juge aussi représentatifs qu'aucune autre de nos institutions politiques, ont clairement démontré selon lui que les "élites actives" entendaient "prendre possession du Québec", qu'elles étaient tra-

vallées à la fois par une source inquiète face à l'avenir et par une profonde volonté de changement.

"La tendance générale de l'opinion active, a-t-il précisé, est nettement favorable à la construction d'un Québec fort, qu'il s'agisse des partisans des Etats associés, du mouvement Souveraineté-Association, des protagonistes du statut particulier ou de ceux de l'indépendance. Il existe naturellement des différences fondamentales entre ces options, mais toutes entraînent un abandon plus ou moins radical du statu quo."

Si la prospective politique de la grande majorité des Québécois est axée sur la construction au Québec "d'un Etat qui leur ressemble, qui soit l'expression de leur mentalité, de leur système de valeurs et même de leurs travers", c'est d'abord pour une raison négative: ils ne font plus confiance au Canada anglais. "On leur a parlé d'égalité pour les faire entrer dans la Confédération a rappelé Me Morin, et voyez ce qu'il en est advenu! Ils se rendent compte que le rêve d'un grand pays ou règnerait partout la dualité de culture n'est qu'un mirage. Ils savent également que les quelques progrès qui ont été enregistrés depuis quelques années sont dus essentiellement au Québec. Le Québécois se dit qu'il n'y a donc rien à perdre à devenir maître chez lui."

Toutefois, Me Morin s'est dit personnellement favorable à l'adoption d'une Charte des droits de l'homme qui garantirait les droits collectifs des minorités francophones hors du Québec. "à condition toutefois qu'elle ne serve pas de prétexte à une invasion du domaine des droits individuels et du droit civil et surtout qu'elle ne soit pas un moyen dissimulé de bloquer l'évolution constitutionnelle."

Le président des Etats généraux a soutenu que ce repliement sur le Québec tend depuis quelques temps à se transformer en une affirmation de soi, en une volonté d'ouverture sur le monde. Les Québécois, tout en voulant désormais assumer eux-mêmes le développement de leur espace économique, redécouvrent leurs affinités françaises et européennes.

Un manque de confiance

Enfin, le "québécoisisme" des élites politiques québécoises s'expliqueraient en partie, selon Me Morin, par la crainte d'être "minorisé" au Québec même. Après avoir fait allusion à l'évolution démographique dans la région de Montréal, l'universitaire a souligné que cette crainte confine à la panique chez certains, instruits par le sort des Franco-manitobains de ce qu'il leur en coûterait de perdre pied au Québec.

Une adaptation nécessaire

En conclusion, M. Morin a enjoint à ceux parmi les jeunes Anglo-québécois "qui sont profondément attachés au Québec, qui aiment sa manière de vivre, ses qualités humaines, ses paysages, peut-être même ses angoisses et sa fièvre de renouveau" de participer pleinement à la vie de la collectivité et d'y tenir la place que supposent leurs traditions de haut-savoir et leur dynamisme. "Mais il faudra, a-t-il averti, que vous soyez disposés à vous adapter aux changements qui surviendront, tout en défendant vos droits linguistiques et scolaires. Il vous faudra apprendre à parler couramment le français. Il faudra également que vous exerciez sur votre milieu, sur vos parents qui s'affolent, une influence dans le sens de l'adaptation."

En conclusion, M. Morin a enjoint à ceux parmi les jeunes Anglo-québécois "qui sont profondément attachés au Québec, qui aiment sa manière de vivre, ses qualités humaines, ses paysages, peut-être même ses angoisses et sa fièvre de renouveau" de participer pleinement à la vie de la collectivité et d'y tenir la place que supposent leurs traditions de haut-savoir et leur dynamisme. "Mais il faudra, a-t-il averti, que vous soyez disposés à vous adapter aux changements qui surviendront, tout en défendant vos droits linguistiques et scolaires. Il vous faudra apprendre à parler couramment le français. Il faudra également que vous exerciez sur votre milieu, sur vos parents qui s'affolent, une influence dans le sens de l'adaptation."

En conclusion, M. Morin a enjoint à ceux parmi les jeunes Anglo-québécois "qui sont profondément attachés au Québec, qui aiment sa manière de vivre, ses qualités humaines, ses paysages, peut-être même ses angoisses et sa fièvre de renouveau" de participer pleinement à la vie de la collectivité et d'y tenir la place que supposent leurs traditions de haut-savoir et leur dynamisme. "Mais il faudra, a-t-il averti, que vous soyez disposés à vous adapter aux changements qui surviendront, tout en défendant vos droits linguistiques et scolaires. Il vous faudra apprendre à parler couramment le français. Il faudra également que vous exerciez sur votre milieu, sur vos parents qui s'affolent, une influence dans le sens de l'adaptation."

Nominations

M. Edgar G. (Ted) Burton, président de la campagne 1968 pour le Fonds du coeur, annonce que MM. Yves Bourassa, Lucien Héту, Nathan Scott et Harold Williams, agiront comme présidents conjoints lors de la campagne de la Fondation en vue de recueillir des fonds pour continuer la recherche. La campagne se tiendra du 1er au 14 février et son objectif est de \$400,000.

La direction de La Patrie

Un nouveau conseil d'administration a été nommé au journal "La Patrie". Il est composé de MM. Jacques G. Francoeur, Jean-Guy Faucher, C.A., et de Claude Lavergne. Le président est M. Francoeur; le vice-président et directeur général M. Jean-Guy Faucher, C.A.; le secrétaire M. Gaston Meloche et le trésorier M. Jacques Dion. Dorénavant, "La Patrie" sera purement une entreprise de presse, les messageries qui assurent la livraison à travers la province de nombreuses revues deviennent une compagnie autonome portant le nom de "Les messageries Québec Limitée". Dès lundi matin, la rédaction et le service de publicité de "La Patrie" s'installeront dans de nouveaux bureaux, au 5811, rue Christophe-Colomb, Montréal.

LA VENTE



ROUGE, BLANC, BLEU REBEL

Économies fantastiques sur ces Rebel 1968, modèle 550, dotées d'un équipement spécial, à un prix spécial.

La Rebel, c'est la plus confortable et la plus spacieuse de sa catégorie. Son prix: un des plus bas. C'est déjà pas mal. Et nous vous offrons encore mieux! Oui, chaque Rebel 550 sedan, hardtop et station-wagon construite à l'occasion de cette vente sera dotée d'un groupe d'accessoires facultatifs spécial et offerte à un prix très spécial. Oui, une Rebel de la vente Rouge, Blanc, Bleu constitue l'achat de l'année. Mais faites vite. Le nombre est limité.

**Venez faire une randonnée d'essai... ce soir!
Venez essayer de résister à ces aubaines... ce soir!
Repartez au volant d'une Rebel... ce soir!**

CHAQUE REBEL HARDTOP ET SEDAN DE LA VENTE **ROUGE, BLANC, BLEU** EST DOTÉE

DE CES ACCESSOIRES FACULTATIFS DE LUXE:

Toit de vinyle	} Prix régulier \$202.50
Disques de roues	
Pneus à flanc blanc	
Volant spécial	
Groupe éclairage	Prix Rouge, Blanc, Bleu \$ 82.00
	Vous économisez: \$120.50

CHAQUE STATION-WAGON REBEL DE LA VENTE **ROUGE, BLANC, BLEU** EST DOTÉE

DE CES ACCESSOIRES FACULTATIFS DE LUXE:

Fini deux teintes	} Prix régulier \$215.45
Porte arrière avec glace électrique	
Disques de roues	
Pneus à flanc blanc	
Volant spécial	Prix Rouge, Blanc, Bleu \$ 85.95
Groupe éclairage	Vous économisez: \$129.50

Rebel par American Motors
une différence réelle, une voiture supérieure



VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE DES MODÈLES 1968 REBEL, AMBASSADOR ET LA TOUTE NOUVELLE JAVELIN EN MONTRE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS/ RAMBLER SUIVANTS:

CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTREAL

MODEL AUTO SALES INC.
6995 Boul. St-Laurent,
272-5761

ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD.
860 Boul. Taschereau (voisin de Towers)
Greenfield Park, 676-7901

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE
855 rue N.-Dame, R.R. # 2, Repentigny
581-5780

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16 Rabastallière, St-Bruno,
653-2464

*** LAKESHORE MOTORS LTD.**
660 Chemin Lakeshore, Dorval,
631-9891

MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE
4747 est, Jean-Talon,
729-5287

MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LTÉE
3995 avenue Bannantyne, Verdun
766-4122

MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD
11 avenue Westminster sud,
489-5391

LAVAL AUTO INC.
4650 Boul. Dagenais, Laval-Ouest
Ville de Laval, 627-2748, 2933

ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE
10300 Boul. Pie IX
323-4330

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
9490 Boul. Lalande, Pierrefonds,
684-4400

MASSE AUTOMOBILE ENR.
2303 De LaSalle,
254-4524

GARAGE H. FORTIN LIMITÉE
85, Boul. Ste-Rose,
Ste-Rose, 625-2491

Condition féminine

Opinion d'un éducateur sur le travail scolaire à la maison

N. de la R. Cette opinion d'un professeur a été commentée il y a une quinzaine de jours par le Dr François Cloutier à son émission quotidienne à Radio-Canada, "Un homme vous écoute".

À la fin de votre émission du 23 novembre dernier, vous affirmiez que vous n'aimiez pas le système actuel de devoirs et de leçons imposés aux enfants du cours élémentaire. J'aimerais apporter ici un témoignage dans le même sens. C'est à un triple titre que je voudrais donner mon point de vue: celui d'un père de famille dont trois enfants fréquentent l'école élémentaire, celui d'un professeur d'expérience aux niveaux élémentaire et secondaire, et enfin celui de professeur de didactique du français dans une École normale. Vous avez déjà parlé des aspects médicaux et psychologiques de la question; je m'en tiendrai à l'aspect pédagogique.

Pourquoi des devoirs et des leçons à la maison? Pour permettre à l'enfant de mûrir une fois de plus une nourriture déjà servie à l'école. On invite donc nos enfants à devenir des ruminants intellectuels. L'élève n'apporte à la maison souvent que des expériences détachées de toute réalité (règles d'accord inutiles, stylistique archaïque du langage, problèmes de mathématiques factices, histoire du Canada et géographie incompréhensibles puisque l'enfant n'a pas encore une notion diachronique ou synchronique du temps et de l'espace). Toute cette indigeste pâture remâchée à la maison est retournée le lendemain matin à l'école et c'est ainsi que l'artifice scolaire s'impose à la maison.

Comment se font les devoirs et les leçons? Sur le plan pédagogique, les devoirs et les leçons sont, en général, des échecs. De quel droit un instituteur peut-il se réclamer pour attribuer des notes bonnes ou mauvaises à des élèves qui ont travaillé dans des conditions totalement dissemblables? Peut-il donner une bonne note à un enfant aidé par des parents dévoués et une mauvaise note à l'enfant qui a fait son travail sur une table grasse entre deux pots de confiture, ou couché sur le plancher devant un écran de télévision? Presque tous les enfants doivent faire leur travail scolaire

re dans le brouhaha: télévision, radio, disques, bruit de vaisselle, conversations etc... Je défie tout père de famille d'accomplir son travail professionnel ou son métier dans de telles conditions!

Que font les parents? Certains s'intéressent vraiment au travail scolaire de leurs enfants, aussi orientés au scandale quand on parle de suppression de devoirs et de leçons. Les autres font chorus. Mais combien de parents, d'hommes surtout, apportent à la maison une partie de leur travail quotidien? Comme eux, l'enfant n'a-t-il pas fait sa journée de travail? De plus, la plupart des parents ne laissent-ils pas leurs enfants se débrouiller seuls avec des matières qu'ils ne comprennent plus: catéchisme, phonétique, théorie des ensembles, mathématiques Cuisenaire, etc... Certains parents s'imaginent qu'en ruminant une fois de plus une matière déjà apprise à l'école, l'enfant la connaîtra mieux; il faudrait qu'ils puissent, à la place du maître, corriger les devoirs et vérifier les leçons pour comprendre leur méprise: comme l'adulte, l'enfant ferme son esprit à ce qui l'ennuie! Sa main peut écrire, sa bouche peut "annoncer" des leçons, son esprit et son cœur sont ailleurs. N'a-t-on pas très justement écrit que "toute connaissance qui ne serait pas orientée vers l'amour serait vaine"? Une connaissance imposée dans un système de coercition comme celui des devoirs et des leçons est vaine, triste, néfaste.

Que faire alors? La revue "Le Français dans le Monde" (septembre 1967) parle de l'expérience de travaux parascolaires qu'il faut distinguer des travaux parascolaires. Sans nécessairement copier ce que font les Européens, on pourrait suggérer des formules nouvelles de devoirs et de leçons: par exemple, demander aux enfants de lire à la maison quelques pages, chaque jour, d'un livre de la bibliothèque scolaire, les inviter à noter dans un cahier les mots qu'ils aiment ou qu'ils ignorent, les inviter aussi à dessiner eux-



Le col roulé remplace la chemise traditionnelle. Au théâtre, le soir, le pull sera blanc en fin jersey, au bureau, il sera marine, bourgogne, beige ou vert. La mode masculine s'épanouit. La veste du complet est droite, assez longue et se ferme par trois boutons au-dessus de la taille. Les poches latérales sont en biais et à rabats. Le dos de la veste est sans couture mais pourvu de plusieurs pincées aux épaules et à la taille. Le pantalon est sans pli, sans revers et tombe droit sur l'arrière de la chaussure. A droite, pour les plus jeunes, un tailleur en flanelle anglaise toute laine bleu foncé, avec veste croisée à hanches longues, fermée par une fermeture-éclair courbe blanche. Ces ensembles ont été présentés à l'exposition 68 de la British Menswear Association.

mêmes quelques scènes de ce livre; les enfants rapporteraient à l'école les quelques découvertes qu'ils feraient ainsi et la mise en commun fournirait une documentation vivante et intéressante pour toute la classe: trente élèves auraient trente histoires intéressantes à raconter, des centai-

nes de mots à se dire, des illustrations à s'expliquer, etc... On peut aussi demander des peintures, du découpage, de la mime, des marionnettes, etc... Toutes ces expériences, librement choisies, permettent ainsi à l'enfant d'utiliser le temps libre au foyer pour se reposer et se cultiver et, en plus, pour

fournir à l'école des matériaux inédits et intéressants.

Si les parents veulent absolument suivre le travail scolaire de leurs enfants, ils peuvent toujours demander aux professeurs de leur laisser suivre quotidiennement les travaux en classe durant la journée.

Chronique du consommateur

Manger, c'est nécessaire. Ce qui ne l'est pas, c'est que tout soit si coûteux. Les prix grimpent sans attendre les augmentations de salaire et la famille qui grandit dévore allégrement tout ce qui est mis sur la table.

La maîtresse de maison qui va faire ses

courses de nos jours doit avoir le flair et la ruse d'un renard, la sagesse d'un écureuil à l'approche de l'hiver, et surtout une volonté de fer pour ne pas céder au miroitement des étalages qui chaque semaine ont quelque chose de nouveau à offrir.

Voici quelques conseils fournis par l'Association coopérative d'économie familiale de Shawinigan:

- choisissez un temps où il n'y a pas beaucoup de monde dans les supermarchés; vous épargnez temps et énergie. Vous vous exposerez moins à acheter sous le coup de l'impulsion.

- calculez le coût par repas complet pour la famille. Ainsi, deux livres de côtelettes ne donnent pas le même rendement que deux livres de boeuf haché.

- pendant quelque temps, surveillez tout ce que vous jetez à la poubelle. Avez-vous préparé trop de pommes de terre en purée? En avez-vous trop servi pour vous en débarrasser? Calculez comment vous auriez pu éviter les restes, ou comment vous auriez pu les utiliser plutôt que de les jeter.

- surveillez le fourneau et le grille-pain. Quand les aliments brûlent, votre argent s'envole.

- vérifiez avant d'acheter un "spécial". Retournez à la tablette régulière et comparez les prix.

- si vous n'êtes pas pour les utiliser au complet, n'achetez pas de grosses boîtes, même si elles sont moins chères par portion.

- conservez les retailles de steak, les feuilles de céleri et autres légumes pour la soupe. Ne vous laissez pas leurrer: il n'y a que vous pour préparer une soupe "maison" qui soit économique.

520 livres par personne

Le Conseil canadien d'horticulture signale que la consommation de fruits et légumes (frais, en conserve, en jus, séchés, etc) s'élève à 520 livres par personne par année, soit 45 p.c. du poids total de nourriture consommée.

Que savez-vous des tissus d'ameublement?

Du Pont du Canada annonce l'établissement d'un système d'étiquetage destiné à renseigner les consommateurs sur les tissus d'ameublement et les fibres, ainsi qu'à les assurer de la qualité des fibres employées dans les tissus dont les meubles sont recouverts.

"L'établissement de ce système d'étiquetage répond à un véritable besoin, affirme

Les députés devraient tenir compte de l'opinion des femmes

HALIFAX (PC) - La présidente de l'Association nationale des femmes libérales, Mme B.E. MacDonald, déclarait récemment à Halifax que les représentants parlementaires devraient attacher encore plus d'importance aux opinions féminines, en particulier sur des questions comme le divorce et l'avortement.

Le Canada peut aider l'Inde à résoudre son problème d'explosion démographique

Dr Chandrasekhar

OTTAWA - L'Inde doit offrir un "service de planification familiale" visant à contrôler son explosion démographique et le Canada peut aider à solutionner ce problème, a déclaré mercredi le ministre indien de la santé.

Le Dr Sripati Chandrasekhar, ministre d'Etat à la santé, à la planification familiale et au développement urbain a déclaré, au cours d'une conférence de presse que les entretiens qu'il a eus avec des officiels du gouvernement, à Ottawa, ont porté sur les sujets généraux, mais qu'il serait "très heureux" si le Canada contribuait \$5.000.000 pour aider au programme de contrôle de la population en Inde.

Le ministre fait actuellement un séjour de trois jours

au Canada. Il a passé la journée de mardi et de mercredi avec des officiels du ministère fédéral de la santé, dont le ministre Allan MacEachen;



hier, il était à Toronto pour s'y entretenir avec des autorités de la Croix-Rouge avant de repartir pour les Etats-Unis.

Comment atteindre toute la population?

Le Dr Chandrasekhar a parlé aux journalistes du programme intensifié de planning familial en Inde, qui a été entrepris il y a onze mois.

Il a signalé que, bien que les responsables soient satisfaits des résultats obtenus, ils doivent faire face à un problème important qui est celui de diffuser les détails du programme à plus de 515.000.000 de personnes.

M. Chandrasekhar a expliqué que les illettrés sont nombreux en Inde: 20 p.c. seulement de la population peut être atteinte par la presse, la radio ou les films. Par conséquent, le ministre indien croit que le Canada, avec ses moyens de communication avancés, peut être d'un immense secours pour son pays.

Le visiteur a déclaré qu'en Inde, le nombre de naissances est d'environ 40 par 1.000 personnes annuellement, ce

qui correspond à un accroissement de 13.000.000 par année. Le gouvernement souhaiterait réduire ce chiffre à environ 20 naissances par 1.000 personnes.

Le programme de planning familial recommande un maximum de trois enfants par famille, après quoi "arrêtez, s'il vous plaît", d'ajouter le ministre.

Au rythme actuel de la natalité, la population de l'Inde aura doublé dans vingt-huit ans.

Dans ses pourparlers avec les autorités canadiennes, le ministre a discuté des différents moyens dont le Canada pourrait aider à solutionner le problème. Cela pourrait inclure des cliniques mobiles, du personnel médical, des professeurs et de l'aide financière.

"Notre plus grand problème, affirme M. Chandrasekhar, demeure celui de rejoindre les gens dans leurs villages afin de leur expliquer notre programme de planification familiale". L'Inde compte plus de 556.000 villages.

Le programme de planification familiale en Inde coûte actuellement à l'Etat environ \$150.000.000 par année.

Mme Paul David à la rencontre d'Agape à NDG

Mme Paul David sera la conférencière à la prochaine rencontre d'Agape mercredi prochain, le 23 janvier, à la salle des oeuvres de la paroisse Notre-Dame-de-Grâce, après la messe communautaire qui sera célébrée à la chapelle Saint-Victor à 9h. Le sujet de la conférence sera: "Notre foi et celle de nos enfants". Toutes les dames et leurs amies sont invitées.

ANNONCE

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile - et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite - combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Horizontalement

- Champignon provoquant la fermentation - Mesure de volume pour les bois de chauffage
- Etend, allonge - Singe des forêts brésiliennes
- Personne avec qui on est lié d'une affection réciproque - Lettre grecque
- Prép. latine signifiant pour - Route Rurale
- Avant-midi - Brochure sur une question politique, religieuse - Prénom masculin
- Recueil de décisions d'anciens juristes romains - Symb. de l'argent
- Epoque - Equerre - Situé
- Coup de baguette - Rivière de l'Italie ancienne
- Du verbe rire - Prénom masculin
- Compartment inférieur d'un tableau - Garçon, en anglais
- Bord d'un fleuve, d'une rivière - Crochet de fer - Anc. note de musique
- Dans la rose des vents - Président de la République française de 1954 à 59 - Matière qui se dépose dans le vin

Verticalement

- Art. simple - Le chef de l'Eglise catholique - Rude au goût

- Lettre grecque - Petit amas d'eau dormante - Thymus du veau
- Ch.-l. de c. (Pas-de-Calais) - Négation - Sonage
- Canton suisse - Ted. moins une lettre - Qui ne contient rien
- Île de l'Atlantique - Action de prêter - Pron. pers.
- Marquer les traces, les lignes - Prénom masculin
- Préfixe signifiant huit - Anc. orthographe d'Aalst
- Sainte - Adj. poss. - Nom. mé. ambassadeur du Canada en France, en 1954
- Extrémité du corps - Thaïlande
- Roi d'Israël - Qui pratique le snobisme
- Note de musique - Roue à gorge d'une poulie - Etrange, extraordinaire
- Habitant des cavernes

SOLUTION D'HIER

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	I	T	E	E	S	C	R	I	T	M
2	I	L	S	E	T	O	I	L	E		
3	S	E	U	P	I	R	E	F			
4	M	O	S	O	N	S	E	N	A		
5	I	L	A	N	S	E	B	O	L		
6	Q	U	I	A	M	A	L	T	I	C	
7	U	R	O	S	E	S	E	R			
8	E	O	N	T	S	E	R	E			
9	N	F	S	S	E	R	E				
10	L	S	E	N	A	T	O	L	E		
11	A	H	T	O	I	A	R	I	A	S	
12	D	E	T	E	R	M	I	N	I	S	M

DUPUIS POUR

WUI



ANORAK DE SKI TOUT NYLON AVEC ENTREDOUBLURE FORTREL*

Prix courant 24,95

SPECIAL DUPUIS

1995

Chaud anorak de ski, réalisé dans un léger tissu 100% nylon avec entredoublure de fibre Fortrel*, pour messieurs. Modèle instructeur, capuchon dissimulé sous le col, deux poches montées sur glissière, avec ceinture. Bourgogne, bleu sarcelle, marine, vert olive, brun, P.M.G. et T.G. dans le lot.

* Marque déposée

Composez: 842-6171

Dupuis - Rez-de-chaussée - Rayon 610

L'ANGLAIS



MÉTHODE PRATIQUE ET EXCLUSIVE

LABORATOIRE ULTRA-MODERNE RESULTATS GARANTIS POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

384-0400

ÉCOLE AUDIO-VOCAL INC.

367, est. Henri-Bourassa, (près du métro) Affiliée à la Fédération des Écoles privées du Québec

Pour aider votre digestion, buvez Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importé de France

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être bue avec repas et en tout temps.

L'eau bienveillante et agréable à boire

LES COURS DE FINE CUISINE FAMILIALE de M. Henri BERNARD

chef cuisinier et professeur à la T.V. auront lieu ce printemps du 26 février au 15 mai

Avant de donner ces cours M. Bernard invite cordialement toutes celles qui désirent apprendre la cuisine ou se perfectionner dans son art

à un cours gratuit avec dégustation

Au choix mardi ou mercredi à 19.45 h. des 23 et 24 janvier au jeudi 25 à 13.30 h.

Admission sur réservation seulement.

Pour renseignements et réservations s'adresser dès maintenant à

INSTITUT D'ART CULINAIRE

École détenant un permis en vertu de la loi des Écoles Professionnelles privées

2015 de la Montagne - Tél. 843-6481

Du sang de la mafia aux blessés

PALERME (PC) — Le procès de 152 personnes — la plupart des Siciliens — accusés d'appartenir à la Mafia a été suspendu jeudi pour leur permettre de donner du sang aux blessés du tremblement de terre de lundi, qui a coûté la vie à quelque 300 personnes de l'ouest de la Sicile.

Les séismes ont ravagé une douzaine de villes et villages, causant des blessures à plus de 1,500 personnes. Des centaines d'autres manquent encore à l'appel.

Les équipes de secouristes, apeurés par les 32 secousses qui ont suivi la première vague de violents tremblements de terre, ont découvert deux autres survivants qui respiraient encore après 60 heures sous les décombres.

Giuseppe San Filippo a été retiré vivant des ruines d'une grange, à Partana, où les secouristes ont découvert le corps de 21 victimes. On célébrait des fiançailles dans une ferme et l'on s'était réfugié dans la grange après les premières secousses. Les deux fiancés sont morts.

À Salaparuta, on a retiré des décombres les corps de huit victimes. On a cependant retrouvé vivante une dame de 60 ans qui avait trouvé refuge sous un escalier de sa demeure en ruines. On l'a transportée à l'hôpital, où son état est critique.

Le grand problème dans l'île demeure cependant celui de trouver de la nourriture, des médicaments, des tentes et des couvertures pour quelque 40,000 sinistrés qui ont passé une quatrième nuit à la belle étoile. La nuit dernière, il n'y avait que 3,000 tentes pour abriter tous ces gens.

Dans le cours de la journée de mercredi, des avions en provenance d'une base militaire de Naples ont transporté dans l'île 32 tonnes de pain et 100 tonnes de pâtes alimentaires.

Quatre navires militaires ont transporté en Sicile des camions chargés de vivres, des bulldozers et de l'équipement de camping. Le président Giuseppe Saragat a envoyé son avion personnel en service en Sicile.

Ambassadeur de Colombie au Canada

BOGOTA (AFP) — Le général en retraite Luis Ernesto Ordóñez, a été désigné comme ambassadeur de la Colombie au Canada.

Le général Ordóñez, qui avait déjà occupé ce poste, faisait partie de la junte militaire qui gouverna la Colombie, après la chute du général Gustavo Rojas Pinilla.

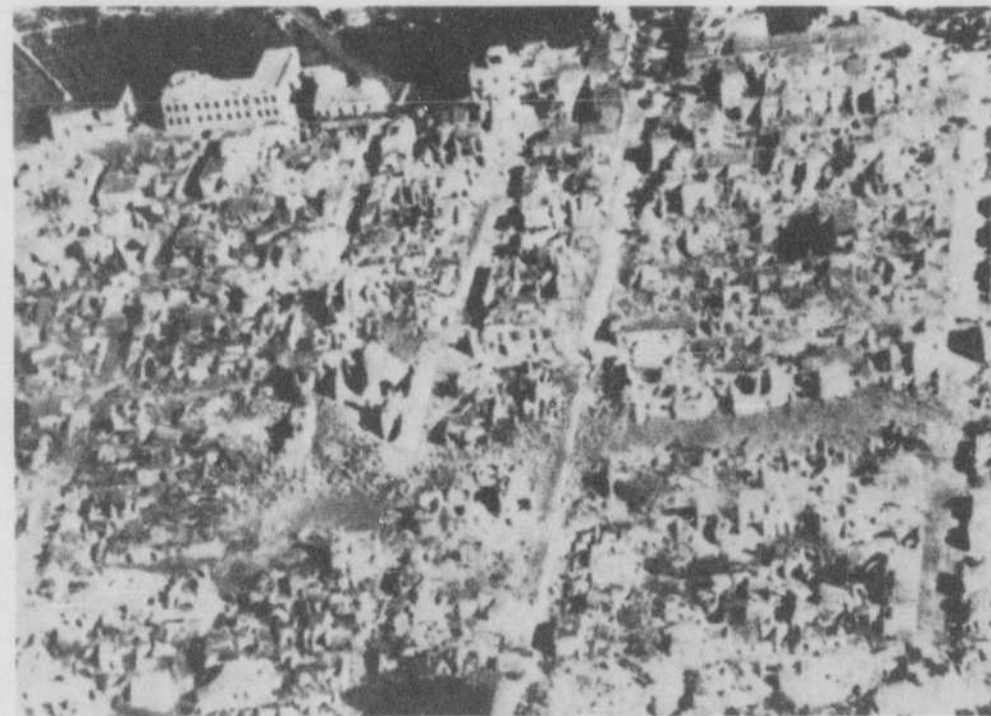


A l'aide d'un brancard, des soldats italiens sortent une victime des ruines de ce qui était la rue principale du village de Montevago. Montevago est l'un des nombreux villages de l'ouest de la Sicile que des secousses telluriques ont effacés de la carte lundi dernier. (Téléphoto PA)

Le coeur du pape est un sismographe enregistrant les calamités du monde

CITE DU VATICAN (AFP) — "Le coeur du pape est comme un sismographe qui enregistre les calamités du monde. Il souffre avec tous et pour tous", a déclaré le pape au cours de l'audience générale de mercredi en exprimant ses sentiments

de compassion à l'égard des victimes du tremblement de terre de Sicile. Après avoir révélé que cet-



C'est d'un avion de la marine américaine qu'a été prise cette photo des ruines de Montevago, village de la Sicile détruit à 90 pour cent par un tremblement de terre lundi dernier. Au moins 200 personnes ont été tuées dans ce seul village. (Téléphoto PA)

te calamité faisait ressortir une fois de plus l'aspect fondamental de "communioin de l'Eglise, régie par la loi de la charité". Paul VI a souligné l'élan de solidarité qui s'est manifesté en faveur de ceux qui ont été si cruellement éprouvés.

"L'incompréhensible fatalité de telles catastrophes, a-t-il poursuivi, ne doit pas être un motif de rébellion intérieure à la conception d'un ordre bon et savant, dominant les destinées de notre vie éphémère et fragile, mais plutôt un stimulant tendant à nous faire toujours mieux employer cette vie et à découvrir dans la douleur même une source de grandeur supérieure et de rédemption transcendante.

Pour le chrétien, tout peut être une source de bien, et en affirmant ce mystérieux optimisme nous ne sommes pas artificieusement insensibles ou sottement stoïques devant le caractère tragique de certaines situations angoissantes de l'existence humaine, mais plutôt pleins de pitié pour comprendre cette situation tragique, partager les souffrances qu'elle provoque et les consoler. La Croix est là pour nous l'enseigner".

LE DEVOIR

VENDREDI, 19 JANVIER 1968 - CAHIER 9/16

La Sicile à l'heure de la dure réalité

PALERME (AFP) — Six légères secousses de "tassement" ont été enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi en Sicile, ce qui tendrait à prouver que le danger s'éloigne. Une partie des habitants de Palerme, qui avaient quitté leurs habitations et qui, depuis quatre nuits, campaient aux alentours de la ville, regagnant peu à peu leur domicile.

L'heure de la stupeur et de la panique semble passée, celle de la dure réalité se précise.

Dans les villages les plus touchés, Montevago et Gibellina, où l'affreuse et caractéristique odeur de mort emplit l'atmosphère, les travaux de déblaiement se poursuivent.

Dans les secteurs où plus aucun espoir ne subsiste, pelles mécaniques et bulldozers sont au travail, conduits par des hommes au visage voilé d'un mouchoir pour se protéger de l'odeur et des miasmes possibles d'une épidémie, qui est à craindre en de telles circonstances.

L'enterrement des morts doit commencer aujourd'hui. Les animaux tués sont brûlés au lance-flammes.

M. Aldo Moro, président du conseil, doit se rendre en Sicile à la fin de cette semaine.

"Ce qui m'a le plus impressionné, dit un policier, c'est la découverte, en pleine campagne, du corps d'une fillette. Elle ne portait aucune blessure: elle était morte de peur, en s'enfuyant. Sur son visage, on lisait la terreur".

Ce policier a dégagé de nombreux cadavres. Il est hanté par ces souvenirs. "Dans les décombres, dit-il, nous avons dégagé le corps d'une femme qui tenait dans ses bras le corps de son bébé. Elle l'avait serré si fort pour le protéger que nous n'avons pu séparer les deux cadavres et nous les avons ensevelis ensemble".

Parmi les devoirs des élèves de la cinquième classe féminine de Montevago, complé-

tement détruite par le tremblement de terre, on a retrouvé celui d'une petite fille, Rosa Montalbano, 13 ans, portée disparue, qui, dans une forme touchante et ingénue, décrivait son pays natal.

"Montevago, écrivait-elle, est situé sur une colline dominant la vallée du fleuve Belice, riche en jardins, oliviers et oranges. Mon joli petit pays a été construit en 1640 par le prince Rutilio Scirotta, époux d'Eleanora Gravina. Montevago a ses rues plates, larges, droites, propres, dont certaines asphaltées, d'autres rendues plus belles par les arbres longant les trottoirs (...). Dans le Corso Umbero, il y a un parc dédié aux morts de la guerre, qui nous rappelle le sang versé par un peuple pour la chère patrie. Quand j'entre dans le parc avec mes camarades, je pense à tant de choses. Je pense aussi que si j'avais été à la grande guerre, je serais morte de peur (...). Les beautés naturelles de mon

pays sont: la villa des pins, le lac des cygnes, le château de La Vinaria. Je me propose de défendre et de respecter les beautés de mon pays, pour éviter qu'elles soient détruites".

Ce devoir porte la date du 14 janvier. Quelques heures plus tard, le tremblement de terre qui a ravagé la Sicile occidentale, détruisait les "beautés" de Montevago que Rosa Montalbano s'était proposée de "défendre et de respecter pour en éviter la destruction".

Les temples grecs
Les ruines des temples grecs qui bordent le "triangle maudit" dévasté par le tremblement de terre ont tenu bon: dans les quatre cités antiques de la région: Segeste, Selinonte, Heraclea Mineo, Agrigente, le mouvement sismique n'a provoqué, autant que l'on sache, aucun dégât.



Voici, en compagnie de sa mère dans un hôpital de Palerme, la fillette sicilienne qui a survécu pendant cinquante heures sous les décombres de sa demeure détruite par le séisme. Les médecins de l'hôpital affirment qu'elle se rétablira de ses blessures. Sa mère est indemne, mais son père est grièvement blessé. Deux enfants en bas âge ont été écrasés sous les ruines de la maison. La fillette de sept ans, Eleonora di Girolamo, souffre de commotion cérébrale, de la fracture d'une clavicule et de contusions. (Téléphoto PA)

Les échevins Caron, Patenaude et Rochon sont cités à leur procès

par Gilles Lesage

Trois échevins de Saint-Michel ont été cités à leur procès, hier, chacun sous une nouvelle accusation de pot-de-vin, ce qui porte respectivement à cinq, à trois et à deux, le nombre des accusations sous lesquelles les échevins Gérard Caron, Louis Patenaude et Wilfrid Rochon devront subir leur procès, aux assises.

\$600 pour un permis

L'échevin Gérard Caron, est accusé d'avoir reçu, à la fin de mars ou au début d'avril 1966, une somme de \$600 de Mario Zampino, en vue de l'émission d'un permis de construction de maison.

M. Zampino a relaté devant le juge Paul Hurteau qu'il

avait fait de nombreuses démarches inutiles à l'hôtel de ville et auprès de l'échevin Caron. Un bon jour, ce dernier communiqua avec lui pour lui dire que son permis était prêt. Accompagné de son frère Matteo, il se rendit rencontrer Caron à son bureau de l'hôtel de ville. L'échevin le fit entrer seul.

Caron lui dit alors que le permis était prêt... moyennant \$800. Zampino tenta de prendre arrangement pour \$500, ce à quoi l'échevin répliqua: "On est six là-dedans; ça prend \$600." Aucun autre nom n'aurait toutefois été mentionné.

Zampino sortit du bureau, demanda à son frère qui l'attendait dans le corridor de lui remettre \$500, vu qu'il n'a-

vait lui-même que \$100 dans ses goussets.

Il retourna voir Caron, lui remit les \$600. Quelques minutes plus tard, les deux frères sortaient de l'hôtel de ville, le permis municipal en poche.

Matteo Zampino confirme le témoignage de son frère, qu'il accompagnait à peu près partout pour lui servir d'interprète.

"La demande de permis trainait depuis deux mois et demi à trois mois", dit-il au tribunal.

Pour faire débloquer les choses, il dit avoir offert à son frère de lui passer de l'argent, s'il en avait besoin. Ce qui aurait été effectivement le cas.

Le témoin ayant mentionné que son frère et lui-même avaient à un certain moment vu le maire Bergeron au sujet de ce permis, l'avocat de la poursuite privée, Me Gérard Beaudry, tenta d'en savoir plus; mais la défense s'y opposa en alléguant que la plainte contre Caron ne faisait mention d'aucun conspirateur. Le juge donna raison à Me Jean Salois.

A l'issue de l'enquête, le prévenu a été cité à procès sous l'accusation telle que portée. Il a gardé sa liberté moyennant le dépôt de \$250 qui avait été fixé lors de sa comparution.

Le 5 janvier, l'échevin avait déjà été cité à procès sous quatre autres chefs, en même temps que le maire et trois autres échevins de Saint-Michel.

De policier à sergent

L'échevin Wilfrid Rochon est soupçonné d'avoir convenu d'accepter une somme de \$400 à \$500 pour permettre à un policier municipal d'obtenir une promotion au titre de sergent.

Le constable Patrick Fournier est à l'emploi de la ville depuis un peu plus de dix ans. Ayant été refusé à un examen, il logea un grief, estimant que la décision à son égard était injuste.

Le chef de la sûreté, M. Dinelle, lui conseilla alors — à l'automne de 1966 — de rencontrer l'échevin Caron, qui était à ce moment-là mai-

re-suppléant. Il expliqua au conseiller la nature de son grief, lui soumettant qu'il se croyait apte à remplir la fonction qu'il sollicitait. Rochon lui aurait alors demandé de retirer son grief parce que, dit-il, "tu travailles contre nous".

Le témoin dit avoir retiré son grief. "Que pouvais-je faire, seul contre le conseil municipal?"

Presque un an plus tard, soit à la mi-octobre 1967, le constable rencontra à nouveau l'échevin qui, dit-il, lui avait promis qu'il obtiendrait la promotion... à la condition qu'il verse de \$400 à \$500. "Il fallait qu'il rencontre le maire pour en discuter".

Le constable Fournier ajoute que, vu qu'il n'y avait "pas d'autre moyen", il répondit à l'échevin qu'il était disposé à verser la somme exigée.

Mais peu après éclatait l'enquête judiciaire sur l'administration de Saint-Michel. Il n'a plus entendu parler de sa promotion et il n'a conséquemment pas versé le pot-de-vin.

Au début de décembre, il portait lui-même une accusation contre l'échevin. Quelques jours plus tard, à la demande d'un employé du service des incendies, un M. Piché, il signait une déclaration solennelle attestant qu'il n'avait pas dû donner quelque considération ou avantage pour l'obtention ou la conservation de son emploi.

Me Beaudry protesta vivement que le fait de faire signer une telle déclaration constituait une entrave à la justice et qu'il était impérieux de savoir par qui et pour quoi l'on avait fait signer de semblables déclarations après que des accusations eurent été portées.

Le juge répliqua qu'il devait s'en tenir aux plaintes qu'il avait étudiées.

Rochon fut alors cité à procès sous l'accusation telle que portée.

\$500 pour un policier

Quant à l'échevin Louis Patenaude, il est accusé d'avoir exigé et accepté une somme de \$500 de Robert Meunier pour faciliter l'admission du jeune homme au sein de la police municipale.

Voici M. Jean-Paul Cristel

B.Sc., B.S., M.S. / Directeur de la mise en marché — Hydro-Québec



Il lit 2800 mots à la minute

Lorsque l'on voit monsieur Cristel parcourir de la main les pages d'un livre, il est difficile de croire qu'il lit. Pourtant, il lit vraiment et voit chacun des mots.

M. Jean-Paul Cristel peut lire un roman de 400 pages en un peu moins de 45 minutes. En plus de ses lectures normales, journaux, documents, etc., il peut absorber environ 10 livres par semaine. Même lorsqu'il doit lire des ouvrages difficiles, il est rare que sa vitesse de lecture soit moindre que 1000 mots à la minute.

Monsieur Cristel n'a pas de dons particuliers pour la lecture rapide. Il a appris cette méthode révolutionnaire à l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood... comme l'ont fait nombre d'autres diplômés à Montréal.

Lorsque M. Jean-Paul Cristel débute son cours, il pouvait lire environ 268 mots à la minute. En huit semaines seulement, il pouvait lire plus de dix fois plus rapidement.

Vous aussi pouvez lire plus rapidement... en seulement 8 semaines.

Nos quelque 350,000 diplômés aux États-Unis et au Canada peuvent lire 4.7 fois plus rapidement en moyenne, avec une compréhension égale ou supérieure.

LA MÉTHODE DE LECTURE DYNAMIQUE ACCLAMÉE DE PAR LE MONDE

En 1962, le président Kennedy invita Madame Wood à la Maison Blanche pour enseigner la méthode de Lecture Dynamique à ses collaborateurs directs.

Plusieurs autres personnalités politiques importantes ont suivi le cours de Lecture Dynamique avec succès: S. M. la Reine du Danemark, Madame Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, plusieurs sénateurs des États-Unis, plusieurs représentants du Congrès américain et des membres du parlement du Canada.

De nombreuses industries et corporations importantes ont engagé l'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood pour donner des cours à leur personnel. Entre autres: NASA, IBM, l'aviation Boeing, Carnation, General Motors, Chrysler, DuPont, etc.

Des milliers et des milliers d'hommes d'affaires, d'éducateurs, d'étudiants et de personnes dans toutes les sphères de la société, hommes et femmes, ont reconnu la Lecture Dynamique Evelyn Wood comme le moyen indispensable pour répondre aux exigences de la vie moderne.

VOICI QUELQUES EXEMPLES DE PROGRES OBTENUS PAR QUELQUES-UNS DE NOS ÉLÈVES DE MONTRÉAL:

Nom	Vitesse initiale (mots/min)	Vitesse finale (mots/min)	Augmentation (%)	
Felix Ludner (comptable)	163	53%	1617	98%
Roger Berthiaume (étudiant en architecture)	238	75%	2140	73%
Lionel Lefebvre (réalisateur CBC)	238	75%	1670	73%
Michel P. Chvoetsek (réalisateur CBC)	152	56%	1134	84%

NOTRE OBJECTIF

- ☞ L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood rembourse les frais de scolarité à toute personne qui ne parviendrait pas à tripler, au moins, son habileté de lecture d'après les tests du début et de la fin du cours. Pour cela, l'étudiant doit assister à toutes les classes, suivre les indications de son instructeur et accomplir les heures de pratique requises par le cours.

L'Institut de Lecture Dynamique Evelyn Wood vous invite à une

PRESENTATION GRATUITE DE SA MÉTHODE DE RENOMMÉE MONDIALE

La présentation dure une heure environ

PRESENTATION EN FRANÇAIS

CE SOIR 19 JANVIER à 19 heures et 21 heures
SAMEDI MATIN 20 JANVIER à 10 heures
au 205 ouest, rue Sherbrooke

PRESENTATION EN ANGLAIS

CE SOIR 19 JANVIER à 19 heures et 21 heures
SAMEDI MATIN 20 JANVIER à 10 heures
au 205 ouest, rue Sherbrooke

Les cours sont donnés en FRANÇAIS ou en ANGLAIS

HÂTEZ-VOUS!
les cours débutent la semaine prochaine

institut de lecture dynamique evelyn wood inc.
205 QUEST. RUE SHERBROOKE MONTRÉAL, P.Q. TEL. (514) 384-1941

POSTEZ AUJOURD'HUI
Veuillez me faire parvenir, sans obligation, plus de renseignements au sujet de votre cours.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TÉL. _____

Arts et spectacles

Théâtre du Rideau-Vert

Un drôle de couple pas drôle du tout

On en voudrait pas être désagréable, mais il faut bien dire ce qui est, et le dire assez verbalement, car le sujet s'y prête: ce DROLE DE COUPLE est d'une platitude exceptionnelle. Et l'on se demande pourquoi le Rideau-Vert, qui vient de présenter L'OISEAU BLEU, qui présentera bientôt deux pièces de Pinter, une création canadienne (L'Exécution), PARTAGE DE MIDI, a choisi de nous affliger d'un boulevard insignifiant. Il y a une bêtise et bêtise. Celle-ci est totale, et par surcroît américaine. Il y en avait qui riaient, mais nous, Dieu merci, nous sommes demeurés imperméables à ce feu roulant de sottises et de gags insipides.

DROLE DE COUPLE est de Neil Simon, et la version française, nous la devons à Albert Husson, et la mise en scène à Jean Faucher qui nous a bien surpris en s'imposant ce pensum. Que dire? Nous n'avons pas ri une seule fois, mais souri un peu amèrement devant un spectacle aussi lamentable. Soyons constructif, c'est la loi. Les décors de Hugo Vietrich et les costumes de François Barbeau étaient bons, convenant sans doute au drame (?) et aux personnages. Mais ceci dit, néant. Le reste est une farce monumentale qui ne doit rien à Rabelais mais plutôt à Jackie Gleason. On imagine que Faucher a tiré tout ce qu'il pouvait de cette histoire et que les comédiens se sont payés le luxe de jouer aux fous.

Des hommes, des sous-développés, jouent aux cartes chez un rédacteur sportif (Paul Berval) divorcé. Charlie

(Benoît Marleau) n'est pas au rendez-vous parce que sa femme vient de le chasser du logis conjugal. D'une bêtise à l'autre, David et Charlie finissent par former un couple dont les querelles de ménage rappellent celles qui divisent généralement époux et épouse.

Mais renonçons à raconter l'intrigue. Elle est d'un ennui extraordinaire. Evidemment, on peut se dire que les Américains sont ainsi, que Simon a décrit une tranche de la vie de son peuple et autres sornettes qui ne sauraient justifier que le théâtre soit médiocre parce que la vie quotidienne l'est. Pour notre part, ne riant jamais, nous avons quitté la salle avant que le rideau tombe. Impolitesse, très certainement, mais c'était la meilleure façon de ne pas être emporté par la marée montante de cette monstrueuse platitude.

André Montmorency s'est trompé de rôle. Louis Aubert était comme ça, Serge Turgeon faisait son possible, Patricia Nolin et Isabelle Jean faisaient les folles comme le leur commandait leur rôle. André Cailloux, rien de particulier. Paul Berval faisait rire ceux qui en étaient capables.

Vit, vite un Pinter, un Claudel, pour nous rappeler que le théâtre mérite qu'on se déplace, ne serait-ce que pour se distraire.

André MAJOR

Dimanche au Musée des B.-A.

CONCERT VIVALDI GRATUIT

Le prochain concert gratuit du Musée des Beaux-Arts de Montréal, présenté par l'Orchestre de chambre McGill, sous la direction d'Alexander Brott, aura lieu le dimanche 21 janvier à 20h30.

Des oeuvres d'Antonio Vivaldi, compositeur italien du 17^e siècle que l'on considère comme l'un des maîtres du concerto grosso, sont inscrites au programme. La première pièce sera le concerto pour basson en mi mineur avec Sydney Rosenberg comme soliste. Premier basson adjoint de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Rosenberg est originaire de Philadelphie où il a obtenu un diplôme de l'Institut Curtis.

Ancien membre de la Philharmonie d'Israël, du Center Opera de la ville de New York et de l'Or-

chestre symphonique de Vancouver, il demeure maintenant à Montréal où il enseigne à l'université McGill et à l'École Vincent d'Indy.



A Québec, puis à Montréal

"LE PÈRE HUMILIÉ" DE CLAUDEL

Le Ministère des Affaires culturelles annonce qu'un exercice pédagogique du Conservatoire d'art dramatique de Québec aura lieu les 20, 21, et 22 janvier 1968 à la salle Saint-Jean-Eudes (801, 12^e rue à Québec).

Les élèves du Conservatoire présenteront à cette occasion, "Le père humilié", un drame en 4 actes de Paul Claudel, dans une mise en scène de Jean Valcourt, assisté d'Irene Leclerc. Les décors et les costumes sont de Richard Lorain. La danse a été réglée par Thérèse Milette, professeur au Conservatoire, assistée de Francine Ruel. La régie a été confiée à Jean-Pierre Matte. Les interprètes sont tous élèves au Conservatoire.

La pièce, écrite en 1916, est la suite et la conclusion de "L'otage" et du "Pain dur". On y retrouve les personnages des deux

premières pièces de la trilogie, Turelure et Sichel. Leur fille, Pensée de Coufontaine, née aveugle, réclame du neveu de Pie IX, Ornan, une compensation pour la dette morale que la papauté a contractée au moment du sacrifice de Sygne, grand-mère de Pensée, dans "L'otage".

Chaque année, les élèves du Conservatoire d'art dramatique présentent un ou plusieurs spectacles dans le but de mettre en pratique l'enseignement reçu. Ces exercices permettent aux futurs comédiens et metteurs en scène d'acquiescer une expérience indispensable à la carrière à laquelle ils se destinent.

Dans le cadre d'un programme d'échanges avec Montréal, les élèves du Conservatoire donneront leur spectacle dans la métropole, mercredi le 24 janvier, au Théâtre National.



Lundi et mardi prochain

RETOUR DE MEHTA À L'OSM

Zubin Mehta sera l'invité de l'Orchestre symphonique de Montréal aux prochains concerts d'abonnement, lesquels auront lieu exceptionnellement un lundi et un mardi, les 22 et 23 janvier, au lieu du mardi et du mercredi, à la Salle Wilfrid-Pelletier. Ce sera la première apparition de jeune chef depuis qu'il a quitté la direction de l'OSM, à la suite de la deuxième tournée européenne de l'orchestre.

Zubin Mehta aura comme soliste Calvin Sieb, violon solo de l'OSM, qui fut son collaborateur durant plusieurs saisons, plus précisément depuis 1960, alors que Mehta était nommé directeur artistique de l'OSM.

Le programme comprendra les oeuvres suivantes: "Don Juan", poème symphonique de Richard Strauss, le Concerto pour violon et orchestre No 2, en sol mineur de Serge Prokofiev, avec Calvin Sieb comme soliste et la Symphonie No 8, en sol majeur, Op. 88 d'Anton Dvorak.

On peut prévoir que les abonnés accueilleront avec enthousiasme celui qui durant six sai-

sons, a assuré la direction artistique de notre orchestre, le conduisant notamment au cours de deux tournées européennes qui apportèrent un grand prestige à notre ville et à notre pays.

Peu de temps après son arrivée à Montréal, Zubin Mehta se voyait offrir plusieurs postes, dont celui de la direction de la Philharmonie de Los Angeles qu'il occupe présentement. Zubin Mehta s'est hissé en quelques années au rang des meilleurs chefs au monde.

Ses succès au Metropolitan Opera, avec les plus grands orchestres américains et européens et ses disques récents témoignent de son talent exceptionnel. Son séjour à Montréal a été des plus fructueux pour l'OSM dont il a perfectionné le jeu et stimulé le rendement.

Les Montréalais peuvent garder un souvenir du passage de Mehta grâce à l'enregistrement RCA Victor avec l'OSM sur lequel il dirige des oeuvres de Pierre Mercure et de Roger Matton.

DEUX NOMINATIONS À LA FACULTÉ DE MUSIQUE

La Faculté de musique de l'université de Montréal annonçait, cette semaine, la nomination de M. Jean Papineau-Couture au poste de vice-doyen de la faculté et celle de Mlle Maryvonne Kendergi à celui de secrétaire de la faculté.

On ne peut que se réjouir de ces nominations récentes, ces deux personnalités musicales ayant déjà fait beaucoup pour la cause musicale au Québec. M. Clément Morin (PSS) conserve son poste à titre de doyen de la Faculté.

N.D.L.R.

UNE CASCADE DE GAGS POUR VOUS FAIRE MOURIR DE RIRE!

ROBERT HIRSCH
PLUS DROLE ENCORE QUE DANS "PAS QUESTION LE SAMEDI"

MARTIN SOLDAT

ON SE TORD DE RIRE PENDANT UNE HEURE ET DEMIE!

288-3303 STATION BEAURI
858 EST, STE-CATHERINE

cinéma fleur de lys

HORAIRE: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

"UN HOMMAGE À L'AMOUR ET À LA VIE"

RÉALISÉ AVEC UNE MATURETÉ D'EXPRESSION ET UN TALENT IMPECCABLE!

—NEWSWEEK

UN FILM DE BERNARDO BERTOLUCCI en italien avec s.-t. anglais

AVANT LA RÉVOLUTION

cinéma festival

SUR SEMAINE: 7:30 - 9:30
DIMANCHE: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

525-8600 1206 EST, RUE STE-CATHERINE

THÉÂTRE

LA BOITE A CLÉMENCE: "Sois toi-même", revue musicale de Clémence Desrochers et Pierre F. Brault, Mercredi, jeudi et vendredi 21h, et 23h; samedi 20h30, 22h30 et 00h30.

INSTANT THÉÂTRE: (Place Ville-Marie) "The Care taker" de Harold Pinter, du mardi au vendredi à 19h30 - Samedi à 14h30 et 19h30; relâche dimanche et lundi (jusqu'au 27 janvier).

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: (salle du Gesù) "La jalousie du barbouillé" et "Le médecin malgré lui" de Molière, soirée: 19h30; samedi 20h30 (jusqu'au 6 février).

LE PATRIOTE: Ginette Rovel, Stéphane Venne, Les Cabestans et Pascal Normand 21h.

THÉÂTRE DE LA POUDRIÈRE: "The Knock" du lundi au samedi 20h30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

VERDI - "Muriel" 8.00.

VILLERAY - "On ne vit que 2 fois" et "La Revanche du Sicilien"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind" 8.15 - Mats. sam. dim. et mer. 2.15

ATWATER - "The Ambushers" - 12.55 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.40

AVENUE - "The Happiest Millionaire"

CAPITOL - "The Trip" - 10.20 - 12.10 2.05 - 4.00 - 5.50 - 7.50 - 9.50

CINERAMA IMPERIAL - "Grand Prix" tous les jours 8.30 - mercredi et samedi 2.00 et 8.30 - dimanche 2.00 et 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE - "Reflections in a Golden Eye" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.25

KENT - "How I Won the War" - 1.20 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.15

LOEWS - "Valley of the Dolls" 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15

PALACE - "Wait Until Dark" 10.35 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30

PLACE DU CANADA - "Tony Rome" 2.10 - 4.20 - 6.30 - 9.00.

PLACE VILLE-MARIE (Petite salle) - "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE - "Jungle Book" - 1.55 - 4.35 7.10 - 9.45 - "Charlie, the Lonesome Cougar" - 12.45 - 3.20 - 5.55 8.30

SNOWDON - "Far from the Madding Crowd" en soirée - 8h.15 - Matinée (merc. sam. et dim.) 2.15

STRAND - "The Spirit is Willing" et "Waco"

VAN HORNE - "Seventeen" - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

WESTMOUNT - "Camelot" 8.15 - Matinée merc. sam. dim. 2.15

YORK - "Bonnie and Clyde" 12.45 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

FESTIVAL - "Avant la révolution" 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

PLACE VILLE-MARIE (Grande salle) - "Let's Talk About Women" - 12.55 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.20

VERDI - "Sandra" - 6.00 - 9.45.

Japonais s.-t. anglais

ART - "The Lost Sex" sem. 7.15 - 9.15 - dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

CINÉMATHEQUE CANADIENNE - 6.15 - Cinéma canadien 8.15 - "La Belle vie" 10.15 - "The Cabinet of Dr. Coligari"

GALA AU PATRIOTE
Hommage à Stéphane Venne

Louise Forestier et Robert Charlebois: 19 janvier

Renée Claude: 20 janvier
Jean-Guy Moreau: 21 janvier

1474 est, Ste-Catherine - Rés. 521-6666

à compter de 11h a.m.

RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)

MONTCALM 928, MAISON TEL. 727-5213

JEAN-CLAUDE DROUOT MARIE-FRANCE BOYER

EN COULEURS

le bonheur

AUSSI: MACHA MERIL DANS "UNE FEMME MARIÉE"

UN FILM DE JEAN-LUC GODARD

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT MARIE-FRANCE PISIER

DANS

TRANS-EUROPE-EXPRESS

UN FILM DE ROBBE-GRILLET

COMM. DEMAIN

à la fois... beau, subtil et drôle. PARISCOPE

RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ans et plus

LE DAUPHIN

BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE - 721-6060

SAM. DIM. 1.10 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.30 SUR SEMAINE 7.30 - 9.30

DEMAIN

UN FILM DE Nikos Koundouros

UNE OEUVRE PLEINE DE LYRISME ET DE FASCINATION!

MEILLEUR FILM AU FESTIVAL DE BERLIN

RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)

YOUNG APHRODITES

V.D. SOUS-TITRES ANGLAIS
SUR SEMAINE 6.15 - 7.15 - 9.45
SAM. & DIM. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 7.15 et 9.45

451, OULIVY - TEL. 274-4521

DERNIER JOUR: MADE IN U.S.A. de GODARD

commençant **DEMAIN**

LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION

ALAIN RESNAIS A SON MEILLEUR

LA VERSION ORIGINALE FRANÇAISE INTÉGRALE

LE PLUS BEAU LE PLUS PUR de tous les amours

avec EMMANUELLE RIVA présenté à 3.30 - 5.15 et 9.45 (en soirée seul, lun. et mar.)

et au même programme: "L'ANNÉE DÉRNIÈRE A MARIENBAD" à 1.45 - 5.10 - 8.30

5389 BOUL. ST-LAURENT 777-4888 CINÉMA DE RÉPÉTITION

verdi

DERNIER SOIR CE SOIR (VENDREDI)

"SANDRA" de Visconti 6.00-9.45 et "MURIEL" de Resnais à 8.00

Reservé aux adultes de 18 ans et plus

indomptable ANGÉLIQUE #4

TECHNICOLOR

MICHELE MERCIER ROBERT HOSSEIN

COMPLÈMENT DE PROGRAMME: QUAND LES PARENTS DORMENT

CANADIEN PLAZA

STATION BEAUDRY, 1204 est. Ste-Catherine STATION BEAUBIEN, 6505 St-Hubert

UN ÉCLAT DE RIRE À TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS

Le film qui mérite l'OSCAR du rire!

SCOPE-COULEURS

COMPLÈMENT DE PROGRAMME: ELKE SOMMER

TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRAUÛTE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

LE GANG DESCEND SUR LA VILLE

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE 3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC 525-2174 - STATIONNEMENT GRATUIT

Maisonneuve

SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00 8.25 - 10.00 DIMANCHE: 12.00 - 1.20 - 2.50 - 4.00 5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00

JEAN-TALON

JEAN-TALON À L'EST DE PIE-IX, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

RESNAIS

Haydée POLITOFF Daniel POMMERELLE Patrick BAUCHAU Mijanou BARDOT

d'ERIC ROHMER

- EASTMANCOLOR -

PRIX SPECIAL BERLIN 1967

14 ANS ET PLUS

la Collectionneuse

UNE FILLE "POP" 4^e sem. SÉDUISANTE, SATANIQUE, QUI COLLECTIONNE LES GARÇONS

MARIETTE LEVESQUE

follement amoureuse de tous les hommes, elle ne connaît qu'amertume et dégradation

CAMIL ADAM

Arts et spectacles

Radio Télévision

Une soirée Alcan

Aux Beaux Dimanches du 21 janvier à 20 heures, on vous proposera de passer une Soirée au Théâtre Alcan des plus agréables, des plus délassantes, des plus amusantes. Vous verrez alors le Rayon des jouets, comédie de boulevard de Jacques Deval.

Auteur de nombreuses pièces, toutes aussi drôles les unes que les autres, Jacques Deval a été joué à Paris, et quelques-unes de ses oeuvres, dont la Manière forte, Etienne, Une faible femme et Dans sa candeur naïve, ont souvent dépassé le cap de la centième dans les théâtres parisiens. Un critique écrivait à son sujet, et avec raison: "Avec Jacques Deval, le théâtre, c'est tout simple. Au diable les doctrines. Il ne vous demande que de vous asseoir, sans idées préconçues, dans votre fauteuil. Et, toute la soirée, il se

charge de vous divertir en vous racontant de son mieux une histoire."

L'histoire du Rayon des jouets commence... par la fin. Oui, par la fin. Celle d'une liaison du héros, Raoul Sautelle, couturier de grande réputation, avec celle qu'il croyait être son plus grand, son éternel amour. Et, comble de malheur pour lui, c'est la nième fois que cela lui arrive. Raoul s'amourache invariablement de femmes qui le quittent. Mais son associé, qui le connaît bien, veut éviter le désastre habituel, soit la fuite de Raoul vers une autre ville. Il use alors d'un stratagème, d'une ruse qui lui permettra de sauver leur commerce. Car, sans les dessins que lui a fournis Raoul, ce sera la ruine. Quel stratagème? Réussira-t-il? Dans quelle situation ahurissante serons-nous entraînés?

Réalisé par Jean Faucher, en la salle Claude-Champagne de l'école Vincent-d'Indy, à Montréal, le Rayon des jouets réunit sur la scène des grands noms du théâtre québécois. Ainsi, vous verrez évoluer, dans le rôle de Raoul, le dynamique Pierre Thériault; dans celui de son associé, Gaëtan Labrèche, amusant à souhait; dans celui de la "grande petite fille", Elisabeth LeSieur, et dans le rôle de cet amour qui "claque les portes", Catherine Bégin. Font aussi partie de la distribution: Marjolaine Hébert, Jean Dalmain et Roger Joubert.

En un clin d'oeil

● JEUNESSE: canal 2, à 18h00 - JEUNESSE OBLIGE. "Jeunesse oblige rencontre...". Animateur: Guy Boucher. Invité: Léon Bellefleur, peintre Montréalais vivant à Paris.

● VARIETES: canal 2, à 19h30 - AGE TENDRE. Variétés. Animateurs: Philippe Arnaud et Françoise Lemieux. Invités: Christyne Chartrand, Marthe Fleurant, Karo et Jean Fortier.

● DIVERS: canal 2, à 22h15 - VIVRE. "Pas responsable". Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Animateur: Camille Ducharme. Interprètes: Benoît Girard, Isabelle Jean, Camille Ducharme, Caroline Carel et J.-Edouard Woolley.

● A LA RADIO D'ETAT: à 21h00 - DOCUMENTS. "Recherches de notre temps". Production de l'O.R.T.F. Emission consacrée à la beauté.

● MUSIQUE: à la radio d'Etat, à 20h02 - PANORAMA DE LA MUSIQUE. Musique classique de 1900 à 1914.

● PARTOUT: canal 2, dimanche, à 16 heures 30, l'émission Partout revient sur les ondes avec un reportage réalisé par l'ORTF, "Trois témoins au tribunal Russel". Il s'agit, bien entendu de la guerre au Vietnam, au sujet de laquelle on interviewera le docteur Erik Wolff, médecin allemand qui a vécu là-bas, Peter Martinsen, soldat américain, et Stokely Carmichael, leader du Black Power. Commentaires de l'éditorialiste de l'Express, J.-J. Servan-Schreiber.

Horaires-TV

VENDREDI			
10.45	Dernière heure et météo	11.00	La ronde des sports
11.15	Cinéma: "Suzanne... cha, cha, cha et moi" - Comédie - Espagne.	12.45	Dernière édition Fermeture
Le sigle C marque une émission en couleur.			
CBFT 2		CBMT 3	
9.55	Aujourd'hui à CBFT	8.14	Test Pattern and Music
10.00	Le Roman de la science	9.09	Today on CBMT
10.30	Monsieur Surprise présente: la soirée verte	9.15	Montreal Notebook
10.45	La soirée verte	9.30	Quebec School Telecast
11.00	La grande aventure	10.00	Canadian Schools
11.30	Long métrage: "Trois de Saint-Cyr" - Guerre (France) (1947)	10.30	Friendly Giant
1.15	Cinéma: "Une fille pour fêté" - Mélodrame - France (1960).	10.45	Chef Helene
3.00	Femme d'aujourd'hui	11.00	Mr. Dress-Up
4.00	Bobino	11.26	Pick of the Week
4.30	La boîte à surprise	11.55	CBC TV News
5.00	Roquet belles oreilles	12.00	Serial Six
5.30	Skippy le Kangourou	12.30	Search for Tomorrow
6.00	Jeunesse oblige	12.45	The Guiding Light
6.25	Nouvelles du sport	1.00	Mid-Day Report
6.30	Telejournal	1.04	Calendar
6.45	Aujourd'hui	1.30	At the world turn
7.30	Age tendre	2.00	Love is a many splendored thing
8.30	Premier choix "Resac des possessions" - Drame.	2.30	Coronation Street
10.15	Canada Express	3.00	Take Thirty
10.45	Les Affaires de l'état	3.30	Edge of Night
11.00	Telejournal	4.00	Bonnie Prudden
11.20	Supplément regional	4.30	Upside Down
11.30	Nouvelles du sport	5.00	Shazzan
11.35	Cinéma: "Beatrice Cenci" - Mélodrame - Italie.	5.30	Let's Go
1.15	Telejournal	6.00	Fine and Dandy
CFTM 10		6.31	Evening Report
7.15	Mixe et Musique	7.00	Seven on Six
7.30	Les p'tits bonshommes	7.24	Sports
7.45	Métra-Matin	7.26	21st Century
8.45	36-24-36	8.00	Get Smart
9.00	Toast et café	8.30	Tommy Hunter
10.00	Voix de femmes	9.00	Friday Night Movie: "The Pawnbroker" - Guerre.
10.35	Edith Seret	11.00	CBC National News
10.45	L'école du banheur	11.29	Viewpoint
11.00	Voix de femmes	11.26	Night Report
11.30	Éternel amour.	11.35	Sports Final
12.15	Cinéma-roman: "Colonel Chabert" - (#1).	11.47	Late-Friday Movie: "Look Back in Anger" - Drame.
12.30	Cinéma-midi: "Le clochard milliardaire" - Vaudeville - France.	1.15	Final report
2.00	Cinéma-veendredi: "L'autre" - Drame - E.U.	CFCF 12	
3.30	A vous de jouer	9.00	Sound of 12
4.00	Fusee X15	9.15	Sign on News
4.30	Zoo du capitaine bonhomme	9.30	University of the Air
5.30	Super héros	10.00	Romper Room
6.00	Tele-métra	10.30	Magic Tom
6.40	Sports-images	1.00	Mike Douglas Show
6.50	Tele-métra	2.30	Little People
7.00	Dernière heure	1.00	It's a match
7.15	Tele-métra	1.30	Mr. and Mrs.
7.30	En première: "Ardenne gitane" - Comédie - E.U.	2.00	In Town
9.15	L'école du bonheur	2.30	People in conflict
9.30	Adam ou Eve	3.00	Magistrate Court
10.00	Monsieur Banco	3.30	It's Your Move
10.30	Toute la ville en parle	4.00	The Buddies
		4.30	Family Theatre: "Seminole" - Western.
		6.00	Pierre Berton Show
		6.30	Pulse
		7.00	OH the See the Wizard
		8.00	Friday Night Movie: "Psycho" de Hitchcock - Drame.
		10.00	The Big Valley
		11.00	National News
		11.18	Pulse
		11.43	Pajama Playhouse



LE RÉGNE DU JOUR À L'ELYSEE. - Marie et Alexis Tremblay se remémorent leur pathétique voyage en Europe, au pays de leurs ancêtres. Scène tirée du film "Le Règne du jour", de Pierre Perrault, qui sera prochainement mis à l'affiche du cinéma Elysée, en réponse à un souhait exprimé avec insistance par le public au lendemain de la présentation de ce film au 5e Festival du cinéma canadien et à la télévision de Radio-Canada, en août et septembre derniers. On se souvient qu'Alexis Tremblay est décédé "en tuant le cochon", à l'Île-aux-Coudes, en mai dernier, alors que "Le Règne du jour" passait en grande première à la Semaine de la critique du Festival de Cannes. C'est une production de l'O.N.F.

Un bulletin d'information sur le cinéma canadien

La Cinémaèque canadienne annonce qu'à partir du mois de février, elle publiera et diffusera un BULLETIN D'INFORMATION SUR LE CINEMA CANADIEN à l'intention des professionnels de cinéma, producteurs, réalisateurs, distributeurs, exploitants, critiques, rédacteurs de corporatifs, journalistes, organisateurs de festivals, etc. et en général tous ceux qui à l'intérieur des médias d'information, peuvent rejoindre le public.

La Cinémaèque a choisi le Congrès du Cinéma Québécois pour annoncer la publication de ce bulletin afin de bien souligner tout l'intérêt que porte la Cinémaèque à l'évolution et à la vitalité du cinéma qui se fait ici. Elle espère que cette initiative saura trouver un appui favorable de la part de ceux qui sont les artisans du nouveau cinéma québécois et que les rédacteurs du bulletin auront la collaboration de tous.

Le but de ce bulletin professionnel sera de promouvoir une meilleure connaissance de notre cinéma et de nos cinéastes en fournissant des renseignements d'ordre factuel à leur sujet. Il y a en effet une carence véritable dans ce domaine et la Cinémaèque se propose de contribuer à combler cette carence par cette action modeste mais concrète et immédiate.

La rédaction du bulletin a été confiée à André Paquet et Pénny Jaques. Il paraîtra tous les mois ou toutes les six semaines et sa formule s'apparentera à celle des bulletins européens tels celui de l'Unitalia. Il ne sera pas vendu ou diffusé au public, mais on prévoit une diffusion professionnelle de 3.000 à 5.000 copies, dont au moins le tiers à l'étranger. Il y aura une édition en français et une édition en anglais. Les services sont gratuits.

Expo-photo

Sous les auspices de la Bibliothèque Nationale, une exposition de photographies est présentée par la Faculté des sciences de l'éducation de l'université de Montréal du 17 janvier au 31 janvier.

Intitulée: "Montréal Insolite" cette exposition groupe des oeuvres de Marc-André Gagné, Pierre Gaudard, Ronald Labelle, John Max, Michel St-Jean et Gabor Szilasi.

L'exposition est ouverte au public tous les jours de la semaine de 9 h. à 22 h. et le samedi de 9 h. à 16 h. 30.

UN TRIOMPHE
Semaine
CATHERINE DENUEVE
BELLE DE JOUR
SUNUEL
RESERVE AUX ADULTES 18 ans
12.45, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30
PLACE VICTORIA TEL. 878-1451



la promenade du dimanche

Georges Michel
MISE EN SCENE
PAUL BUISSONNEAU
Avec: BEATRICE PICARD
PIERRE BOUCHER
JEAN-LOUIS MILLETTE
TOUS LES SOIRS à 21 h.
Sam. à 20 h. et 22.30 h.
Dim. 19.30 h.
THEATRE DE QUAT'SOUS
100 est ave des Pins
Tel.: 845-7277

Congrès du cinéma québécois

Un comité de trois membres, présidé par M. Raymond-Marie Léger et comprenant en outre MM. Alain Dostie et Guy Bergeron a été élu par l'assemblée plénière de l'Association Professionnelle des Cinéastes à l'issue du Congrès du Cinéma québécois qui s'est tenu les 13 et 14 janvier à la Bibliothèque Nationale.

Outre les cinéastes, de nombreux représentants de l'industrie du cinéma et d'associations diverses ainsi que des observateurs des deux gouvernements ont assisté au Congrès au cours duquel le sous-ministre du ministère des affaires culturelles, M. Guy Frégault, a réaffirmé la juridiction du

Québec dans tous les domaines d'activité du cinéma et indiqué que le gouvernement s'appretait à prendre des mesures susceptibles de favoriser l'expansion de l'industrie cinématographique.

Le Comité présidé par M. Léger a pour mandat de préparer les réformes de structures de l'APC, réformes qui devront être approuvées par une nouvelle assemblée générale qui aura lieu en février.

Entre-temps, le Comité pourra rendre publics certains documents approuvés par une très large majorité de personnes présentes au Congrès et qui témoignent de l'orientation future des cinéastes.



René Lévesque, qui vient de publier aux Editions de l'Homme un ouvrage intitulé "Option Québec", sera l'invité de Louis Martin, dimanche soir, à 22 heures, à l'émission "Deux plus un" qui succède à "Conférence de presse".

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30. Soirée 19 h. 30
Drôle de couple
comédie de Neil Simon
adap. franç. de Albert Husson
avec: PAUL BÉRAL - BENOÎT MARLEAU
André Cailloux - Patricia Nolin - Isabelle Jean
André Montmorency - Louis Aubert - Serge Turgeon
Au Stella - Tél. 844-1793 4664 St-Denis
Mara Laurier

UN SPECTACLE À NE PAS MANQUER
Ce soir: 8 h. 30
Demain: 2 h. 30
Dimanche: 2 h. 30 et 8.30
également:
Soirs: 24, 26, 27, 28 jan.
Mats.: 27, 28 jan.
PROX (base incl):
SOIRS: \$7 - \$6 - \$5 - \$3.50 - \$2.50
MATS: \$6 - \$5 - \$4 - \$3 - \$2
Billets en vente à Place des Arts: CCA
1823 Sherbrooke O. (sous-sol); Ed.
Archambault Inc. 500 Ste-Cath. Im-
portations CM Ltée. 8225 St-Laurent
et 5975 Monk. Caisse Populaire
Maisonnette 4200 Adam; Jim Char-
lebois 2115 J. Talon est; Librairie
Ducharme 418 N.-Dame O.; Univer-
sal Stationery Centre d'achat Dollard
des Ormeaux.
RESERVATIONS:
932-2171
932-2234
de Jonatan Karmon
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

GAGNANT DE 6 OSCARS
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEUR
Horaires: tous les jours à 2.15 et 8.15 p.m.
ADMISSION:
Matinées du lundi au vendredi: \$1.50
Samedi & Dimanche: \$2.00 Soirées: \$2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLE
POUR ADULTES et ADOLESCENTS-14 ANS
PAPINEAU
PAPINEAU et MONT-ROYAL 521-6852

5e semaine
D'après l'oeuvre de
ALBERT CAMUS
MARCELLO MASTROIANNI dans
L'ÉTRANGER
EN COULEURS
AVEC ANNA KARINA
Horaires: 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.00
Dernière représentation complète à 9.00
Adultes et adolescents
14 ans et plus
Version originale en français
avec sous-titres en anglais
LE TOUT NOUVEAU CINÉMA
BONAVENTURE
NIC CINEMAS LTD. PLACE BONAVENTURE TEL. 861-9725

Dès ce soir!
RAY ANTHONY et sa
"BOOKEND REVUE"
mettant en vedette
DIANE VARGA et
DAVE LEONARD
et Natalie Moore-
Kitty Oliver.
Danse avec l'orchestre
de Nick Martin
Pour réservations,
composez 861-3511.
dans la Salle Bonaventure
de Reine Elizabeth
Commencant le 12 février: Al Martino

CONCOURS 28 JOURS-JEUNESSE OBLIGE
(TITRE)
Un risque
Les bandes dessinées constituent la quatrième catégorie du Concours 28 jours (Règlements, sur demande).
Trouvez un titre, imaginez un dialogue que vous écrirez dans les bulles des 5 dessins reproduits dans cette annonce, en suivant l'ordre numérique.
Après avoir rempli clairement le bulletin de participation, expédiez le tout à:
Concours 28 jours, Catégorie "bandes dessinées", Radio-Canada, C.P. 6000, Montréal, Qué.
Si votre dialogue est jugé le meilleur, vous courez le "risque" d'être l'un des dix gagnants qui se mériteront un des grands prix du concours de cette année: un voyage en Martinique!
Bonne chance à tous et... que le meilleur gagne!
Expédiez cette annonce au complet. Écrivez en lettres moulées
NOM: _____
ÂGE: _____ VILLE: _____
ADRESSE: _____ TEL: _____
RADIO-CANADA

Northern Electric Ltée fait part d'un projet canadien de télécommunications

potins financiers

Comme la Bourse de N.Y a affiché un ton irrégulièrement à la baisse depuis 7 séances consécutives, rien d'étonnant qu'elle ait rencontré hier peu de soutien, de sorte qu'en fermeture, l'indice des industriels de DJ clôturait à 0.98 points plus bas à 882.80, au regard d'un sommet du jour de 893.49.

La Bourse de Montréal était plus aplanie hier et ses fluctuations des prix y furent plus accentuées qu'antérieurement. La tendance demeura médiocre hier sur la Bourse de Paris. Les mines d'or faiblissent hier sur la Bourse de Toronto, de même que sur la Bourse de Londres, mais les industriels faisaient meilleure figure hier sur le dernier marché.

La publication du message de l'Etat d'Union a fait disparaître les incertitudes dont souffrait Wall Street depuis quelques jours. Ce message ne renfermait rien d'inattendu et le monde financier l'interpréta, toutefois, comme constructif, au début, mais en fermeture hier, maints stocks retraits.

La Banque du Canada a adjugé hier \$120,000,000 de billets du Trésor, 91 jours à un prix équivalent à un rendement de 5.8 p.c. vs 5.3 p.c. précédemment. Comme on le constate, il y a baisse du rendement depuis des semaines.

30,000 actions ordinaires additionnelles de la General Steel Ware Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à l'ouverture de cette dernière le 19 janvier 1967. Ces actions sont réservées pour fins d'émission en vertu du plan stimulateur d'option adopté par la compagnie et permettant l'achat d'actions de l'entreprise par ses employés.

La Bourse Canadienne a été notifiée que les souscripteurs n'ont pas exercé leurs options d'acheter 200,000 actions de Continental McKinney Mines Ltd., au prix de 25 cts l'action, selon les clauses de l'accord en date du 9 août 1967. Conséquemment, l'accord a donc pris fin.

La Bourse Canadienne a été avisée qu'Armour Mines Limited a acheté pour fins de placement dans son portefeuille 1,000 actions d'Abitibi, pour le prix de \$7,953.10.

Les détenteurs de droits de souscription à des actions ordinaires de Dominion Lime Ltd, qui furent émis lors de l'offre de \$1,250,000 de débentures à fonds d'amortissement, 6 1/2%, Série "A" et de l'émission de 12,600 actions privilégiées, rachetables, 6% cumulatif, d'une

va leur au pair de \$50 chacune, comportant pour leurs détenteurs le privilège d'acheter des actions ordinaires à \$8.00 chacune. A partir du 2 février 1968, le prix auquel ils pourront acheter les dites actions sera augmenté à \$10 chacune.

Giant Mascot Mines a eu un revenu net de \$815,700 durant l'exercice clos le 30 septembre 1967, soit \$362,300 de plus que précédemment.

Les employés des banques et des compagnies d'assurance seraient les prochains collets blancs que le monde syndicaliste vise à former en unions.

Magnum Consolidated Mines a conclu une vente de \$527,500 d'actions du trésor de la compagnie émises en faveur de Camp Investments Ltd et U.S. Investors. C'est ce qui explique la hausse de plus de 50 cts dans les actions de Magnum depuis quelques jours.

Selon la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario, les compagnies minières qui voudront effectuer dans l'avenir certaines finances publiques devront lui présenter un rapport provenant d'un géologue indépendant ou d'ingénieurs miniers indépendants. Voilà un pas dans la bonne voie et nul doute que notre Commission se montrera aussi exigeante.

Selon le bureau des recherches de MacLean-Hunter la valeur des produits manufacturés au Canada cette année devrait atteindre les \$39,500,000,000, soit 5.1% de plus qu'en 1967.

Bourse de Toronto
La Bourse de Toronto a connu une journée active, alors que les cours ont suivi une pente positive dans la plupart des cas.

La tenue des indices a été la suivante: les industrielles ont monté de 1.02 à 164.44; les aurifères, de 4.43 à 212.32; les pétrolières de l'Ouest, 1.10 à 223.72; et les métaux bruts, de .07 à 106.68.

Les gains ont été emportés sur les pertes par 266 contre 216, alors que 230 valeurs marquaient le pas.

La Great-West Assurance a mené le bal chez les industrielles en montant de 4 1/2 à 59 1/2. Beaver-Lumber a fait un bond de 3 3/4 à 44. Fraser Companies montait de 2 1/8 à 19 5/8. Canadian Goldale, de 2 points à 14 1/2 et Inco, de 1 3/4 à 123 3/4.

Jefferson Lake et Dominion Coal ont perdu chacune 1 1/2 passant à 54 1/4 et 16.

Ogilvie a été la plus trépidante d'activité chez les industrielles et ce, pour la troisième journée consécutive. Ses titres ont monté de 1-8 à 19 3/4 avec un volume de 43,000 transactions

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée paiera son 43e dividende consécutif

Un dividende de \$0.06 vient d'être déclaré par le bureau de direction de Fonds Mutuel Corporation de Prêt et Revenu du Canada Ltée. Ce 43ième dividende trimestriel consécutif sera payé le 15 février prochain aux actionnaires enregistrés dans les livres de la Compagnie le 31 janvier 1968.

L'on notera que les placements au Fonds Mutuel reçus au bureau-chef après le 31 janvier 1968 ne participeront pas à ce dividende. Comme on sait, ce Fonds Mutuel fait partie du puissant groupe financier canadien-français "Le Groupe Prêt et Revenu", s'occupant de placements, de fonds mutuels, de fiducie et d'assurance-vie, soit de près de \$150,000,000.00 de ressources financières. Bien que ce groupe ait son siège social à Québec, il possède d'importants bureaux à Montréal et ailleurs dans la province.

Un financier de l'Ontario parle de "l'impact économique du séparatisme," etc.

M. Leonard N. Watt, vice-président de Slater Steel Industries Ltd, adressant hier, la parole à Hamilton, en Ontario, devant les membres de la Canadian Association of Purchasing Agents affirma que "l'impact économique du séparatisme ne serait pas aussi sévère qu'on semble porté à le croire". Aucune statistique en rapport avec la séparation du Québec du Canada n'a pas encore été divulguée, a-t-il dit. Bien qu'il n'y ait aucun doute que le Québec en serait affecté défavorablement, au dire de M. Watt, le reste du Canada disait-il y gagnerait beaucoup du point de vue monétaire. Les \$244,000,000 que Québec a reçu en paiements de prépaiement en 1965 représente seulement une partie des subventions annuelles et que dire des paiements qu'Ottawa fait au Québec par suite des mesures sociales, telles que les allocations familiales, les pensions, l'assurance-chômage etc. aux dépens du reste du Canada, selon M. Watt. Nous y avons consenti volontiers, dit M. Watt, mais il est temps que le gros de la population québécoise réalise bien tous les maux économiques qui peuvent l'atteindre, advenant une séparation. Cette dernière, au dire du financier ontarien précité, signifierait une fuite des capitaux et même une certaine émigration d'une partie de la population québécoise — il s'agirait, évidemment, de bien des anglo-saxons de la province, etc. En outre de ces avertissements, M. Watt a fulminé contre les dangers d'investissements étrangers trop considérables au Canada et sur l'incertitude des autorités fédérales à ce sujet.

M. Jacques Brillant devient président de Viau Limitée, fabricant de biscuits, etc., depuis plus d'un siècle

Viau Limitée aurait changé de mains. En effet, M. Jacques Brillant est, maintenant, président de cette importante biscuiterie, en remplacement de M. Roger Viau qui a démissionné comme président et membre du conseil d'administration de cette compagnie. MM. Gilles Nadeau et André Desautiers remplacent, d'un autre côté, MM. Claude Melançon et Raymond Lanctôt, comme administrateurs de la biscuiterie précitée, qui eux, aussi, viennent de donner leur démission. En plus des 3 nouveaux membres du conseil d'administration ci-dessus mentionnés, ce dernier comprend Me C.E. Geoffroy C.R., M. Guy Lanctôt vice-président et MM. Charles et Robert Viau. Ce dernier est le fils de M. Roger Viau qui n'est plus à la tête de la maison Viau Limitée, mais qui en demeure, toutefois, président honoraire. Il est heureux que ce soit des représentants de notre groupe ethnique qui prennent la relève de cette biscuiterie, contrôlée par les nôtres depuis des années. En effet, Viau Limitée a été incorporée sous sa raison sociale actuelle en novembre 1926 sous une charte provinciale et elle représentait, alors, une consolidation des firmes Viau & Frère et J. Dufresne Ltée. Comme Viau et Frère était déjà en opération depuis 70 ans, lors de la nouvelle incorporation et J. Dufresne Ltée, depuis 20 ans, c'est dire que notre population mange des Biscuits Viau depuis au-delà d'un siècle. Incidemment, la Corporation de Biscuit Viau est désignée sous la raison sociale de Viau Limitée depuis 1936, soit donc depuis au-delà d'une trentaine d'années. Elle n'a cessé de faire de bonnes affaires, mais ces dernières seraient encore plus florissantes si les nôtres s'affichaient plus de sens patriotique... heureusement qu'à cette époque de nationalisme grandissant, il y a lieu d'être fort optimiste pour nos entreprises industrielles, etc.

Marcel Clément

FONDS MUTUELS

Cours quotidiens par Francis J. Dupont et Cie.

Adair Mutual Funds	2.63	2.87
All Affiliated Fund Inc. Com	8.73	9.44
All Canadian Com	8.06	8.84
All Canadian Div	9.93	10.85
All Canadian Venture	8.57	9.36
American Business Shares	2.53	2.78
American Growth	7.20	7.87
Andree Equity	3.65	3.99
Associated Investors	4.02	4.87
Beaumont Corp	38.81	42.14
Boston Fund Ltd	9.17	10.02
Bullcock Fund Ltd	15.37	16.84
Canada Growth Fund	7.33	8.05
Canada Security Fund	4.67	5.13
Can. Gas & Energy Fund PFD	13.46	14.75
Can. Investment Fund	4.01	4.41
Can. Trustee Inc. Fund	4.51	4.93
Canfund Co. Ltd	54.36	57.08
Champion Mutual Fund of Can.	7.11	7.73
C. I. Leverage	12.51	13.71
Collective Mutual Fund	6.75	7.34
Commonwealth Intl	10.56	11.57
Corporate Investors	5.80	6.43
Div. Inc. Shares Ser "A"	1.43	1.58
Div. Inc. Shares Ser "B"	4.72	5.20
Diversif. Shares	2.76	3.18
Dynamic Fund	18.60	19.79
European Growth Fund	7.67	8.38
Exec. Fund of Canada Ltd	7.99	8.73
Exec. Intl. Fund	8.32	8.74
Federated Financial	5.65	6.17
Federated Growth	10.20	11.02
Fidelity Trend	30.20	32.35
Fonds Collectif "A"	6.86	7.45
Fonds Collectif "B"	4.90	5.36
Fonds Collectif "C"	8.17	8.64
Fonds Desjardins "A"	4.75	5.13
Fonds Desjardins "B"	4.41	4.79
Fonds Mutual Adair	12.51	13.71
The Fraser Fund Ltd	12.20	12.26
G.I.S. Compound	9.40	10.28
Income	4.20	4.58
Group Inc.	4.20	4.59
Growth Equity Fund	7.13	7.79
Growth Oil & Gas	21.07	22.81
Guardian Growth Fund	7.11	7.73
Investors Growth	10.54	11.45
Investors Intl. Mutual	7.77	8.44
Investors Mutual of Can.	5.29	5.76
Keystone Canada	8.33	9.15
Keystone Canadian K - 2	7.17	7.83
Keystone Canadian S - 1	21.90	23.89
Keystone Canadian S - 4	7.80	8.31
Le Fonds P.E.P.	4.11	4.46
Levenson Research	17.15	18.46
Mass Inv. Growth Stocks	12.56	13.73
Mass Investment Trust	16.25	17.76
Molson M. Fund	4.66	4.89
Mutual Accumulating Fund	5.44	5.95
Mutual Bond	8.19	8.56
Mutual Growth	6.52	7.13
Mutual Resources Fund	6.88	7.49
Natural Resources	7.74	8.46
One William Street	18.30	19.57
First Participating	17.15	18.46
Prêt et Revenu Mutuel	7.34	8.02
Principal Growth Fund	4.90	5.34
President Mutual Fund	8.70	9.28
Pulsar Growth Fund	13.17	14.29
Radisson R.I.	3.98	4.36
Regent Fund Ltd	10.52	11.50
Rockford Ltd.	5.29	5.39
Savings Inv. Mutual of Can.	7.54	8.02
Taurus Fund	7.51	8.25
Telex Investment	9.97	10.87
Timed Accum. Fund	3.89	5.92
United Accum. Fund	11.86	12.74
United American	2.94	3.23
Uni. Svcs. Equit. Fund Ltd	5.76	6.30
Wellington Fund Inc.	12.90	14.02

Titres au Comptoir

Admin. & Trust	22	24
B.C. Moly Wts	9	9 1/2
Cap. Inv.	6	6 1/2
Chart. Credit	2 1/2	2
Crown Life	19	21
Credito	2	2 1/2
Eastern Cb. Savings	4 1/4	5 1/4
Elect. Assoc.	3 1/4	4 1/4
General Impact	9 1/4	10
Grenache	2 1/2	2 3/4
Industry Life	14	15
Int. Systems	21 1/2	22 1/2
Langh Intl.	7	7 1/2
La Prévoyance	15	17
London Life	18	19
North Telephone Svs P.	11	12
Paco	1 1/2	1 40
Que. Savings Bank	6 1/4	6 1/2
Spirites	14 1/4	15 1/4
Star Aero	3 1/4	4
Stoddard Ind.	24	24 1/2
Stability Life	3 1/4	4 1/4
Univ. Factors	1 1/2	2 1/2
Vetero	5 1/4	5 1/2
Zodiac	1 30	1 70

Par satellites

Northern Electric annonce aujourd'hui qu'elle a conclu un accord avec Hughes Aircraft de Californie et Canadair Limited de Montréal, l'association ainsi formée devant permettre la mise au point, la fabrication et le lancement de satellites canadiens de télécommunications. Monsieur W. D. E. Anderson, Vice-Président de Northern Electric, attaché à la Recherche, a déclaré que sa société assurera la direction du groupe qui se propose de soumettre au Gouvernement fédéral des projets concernant l'implantation d'un réseau national de télécommunications par satellites.

Divers systèmes de télécommunications par satellites sont actuellement à l'étude et tout laisse prévoir que le Gouvernement fédéral fera connaître très bientôt les grandes lignes de la politique qu'il entend suivre en la matière.

Le réseau canadien comportera vraisemblablement un satellite synchrone qui, conjointement avec les stations terrestres existantes et assurées d'un littoral à l'autre du pays et jusqu'aux régions de l'extrême nord, une meilleure transmission de l'image, de la voix et des données.

La création du groupe Northern-Hughes-Canadair va permettre la concentration des ressources intellectuelles d'un nombre imposant de scientifiques, ingénieurs et techniciens versés dans les aspects les plus divers et les plus complexes de la technologie des télécommunications par satellites.

En qualité de premier fabricant de matériel de télécommunications du Canada, Northern Electric a entrepris en 1965 pour le compte du Gouvernement canadien, l'étude, la réalisation et l'installation à Shirley Bay, près d'Ottawa, d'une antenne de localisation de satellites d'une précision inégalée en notre pays. A la demande de Bell Canada, elle s'occupe en ce moment de la construction à Bouchette, dans le Québec, d'une station terrestre expérimentale de télécommunications par satellites. Disposant d'installations manufacturières très modernes et favorisée par les travaux avancés sur les circuits intégrés et la microminiaturisation, ce qui se poursuit à son Centre des techniques avancées à Ottawa, Northern Electric, au dire d'un porte-parole de la société, projette de réaliser l'équipement électronique dont l'importance est primordiale pour les satellites.

Hughes Aircraft a fait oeuvre de pionnier dans le domaine des satellites synchrones et on lui doit des satellites tels que Syncom, Oiseau matinal, Intelstat I et II, de même que les satellites de la série ATS (Advances Technology Series). C'est elle également qui a conçu et construit les sept satellites de la série Surveyor, dont le dernier s'est engagé récemment sur la surface lunaire. Chersera le dernier engin américain non habité à être lancé sur la lune, le prochain aura un homme à son bord.

L'activité de Canadair embrasse un champ d'activité très vaste qui va des avions et des engins jusqu'aux concepts les plus hardis dans le domaine des avions militaires et de transport, entre autres le décollage à la verticale et l'empenage pivotant. Son expérience dans la construction d'infrastructures d'antennes est considérable et elle s'emploie en ce moment à un travail de ce genre pour le compte de Bell Canada, à la station terrestre de Bouchette. Aux termes du nouvel accord, on lui a confié la réalisation du système d'alimentation et de l'infrastructure des stations satellites.

Monsieur Anderson se réjouit du rôle que Northern Electric est appelée à jouer au sein du groupe nouvellement formé car, dit-il, "pour la première fois, notre entreprise aura l'occasion de travailler sur les satellites mêmes, ses efforts ayant porté jusqu'ici sur les stations terrestres. Cette entente nous ouvre donc de nouvelles perspectives et un champ d'action d'une exceptionnelle ampleur".

Le dollar canadien était à la baisse de 5-32 hier en valeurs américaines.

La livre sterling était à la hausse de 7-32 et valait \$2.40 47-64.

La devise canadienne était en baisse de 9-64 à 91.49-64 par rapport au dollar américain, hier à la fermeture du marché. La semaine dernière, la devise était à 92.9-32.

Des soumissions demandées pour l'érection d'un pont

OTTAWA (PC) — Le ministre des Travaux publics, M. George McNeil, a fait savoir ces jours-ci qu'un appel d'offres sera fait immédiatement pour la reconstruction de la travée qui enjambe le chenal Bronson et qui fait partie du complexe du pont des Chaudières entre Ottawa et Hull.

La travée du chenal Bronson sera remplacée par une autre d'une largeur de 40 pieds.

La circulation pourra être maintenue au cours des travaux qui ne s'effectueront que d'un côté du pont à la fois.

Il est prévu que le tout sera terminé en mai 1968.

Le pont des Chaudières date de 1830, mais la partie dont on effectuera la reconstruction a été érigée en 1900.

Indices des obligations à New York

Hier	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
La veille	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
Sem. dernier	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
Mois dernier	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
An dernier	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
1967-8 haut	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
1966-8 haut	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8
1966-8 bas	10 1/8	10 1/8	10 1/8	10 1/8

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN AVIS

Messieurs les Actionnaires du CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN sont convoqués pour le mardi 12 Mars 1968 en Assemblée Générale Ordinaire, aux termes des articles 51 et 53 des Statuts.

Toute action donne droit à un vote. Le dépôt des actions au porteur devra s'effectuer au plus tard le 9 février 1968, soit à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3 rue d'Antin, soit à Montréal, au Siège Social de la Société, 612 rue St-Jacques.

Le Secrétaire Général, B. LECLERC

NORTHERN AND CENTRAL GAS CORPORATION LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de dix cents (10¢) par action sur les actions ordinaires en cours de la Compagnie sera versé le premier jour de mars 1968 aux détenteurs enregistrés de ces actions à la clôture des affaires le quinzième jour de février 1968.

Par ordre du Conseil d'administration
W.R. Howard
Le secrétaire
Toronto, Ontario
le 8 janvier 1968

FONDS MUTUELS

AMERICAN GROWTH
CDN INVESTMENT FUND
DREYFUS
FONDS COLLECTIFS
GIS
GROWTH EQUITY
MUTUAL ACCUMULATING
MUTUAL GROWTH
MULTI-INDUSTRIEL
PRET ET REVENU
ALL CON
TV ELECTRONICS
Laquelle vous convient ?
Laissez-nous vous conseiller.
Grenier, Ruel & Cie Inc.
PLAZA VICTORIA TOUR DE LA BOURSE MONTRÉAL 1

COMPTABLES AGRÉÉS

MEMBRES DE L'INSTITUT DES COMPTABLES AGRÉÉS DE QUÉBEC THE INSTITUTE OF CHARTERED ACCOUNTANTS OF QUEBEC

Établi en 1880 -- C.-D. Mellor, C.A., Directeur Administratif

Édifice des Comptables Agréés, 630 ouest, rue Lagachetière - Tél. 861-1891

ARCHAMBAULT, MARCHAND BOIVIN, ARBOUR, LAFLEUR & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

KENDALL, TRUDEL & CIE
Comptables agréés
1015 Côte Beaver Hall
866-8563

MESSIER, GUY, POIRIER, BOURGEOIS, GUENETTE & ASS.
Comptables agréés
Jacques Bourgeois, L.S.C., C.A.
Guy Guenette, C.A.
Pierre Guy, L.S.C., C.A.
Guy Messier, L.S.C., C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Raymond A. Poirier, C.A.
Robert Houde, B.A., C.A.
30 Place Crémazie, Suite 422
Montréal 11 387-6422

ARMAND, FILLION & ASSOCIÉS
Comptables agréés
3785 ouest, Jean-Talor
RE. 1-7601
Ville Mont-Royal

GÉRARD LABELLE
Comptable agréé
80 ouest, boul. Henri-Bourassa
384-9945

NADEAU, PAQUET & CIE
Comptables agréés
Jacques R. Nadeau, C.A.
Rea! Paquet, C.A.
Cilles Paquet, C.A.
Michel Guerin, C.A.
E.G.M. Mulligan, C.A.
1420 ouest, Sherbrooke,
ch. 850 842-6812

AUDET, POUPART & CIE
Comptables agréés
R. Audet, B.A., L.S.C., C.A.
G. Poupart, B.A., L.S.C., C.A.
7073 St-Denis Montréal 10
272-8751

LACHANCE, BROUSSEAU, ALLARD & CIE
Comptables agréés
Bernard F. Lachance, C.A.
Pierre Y. Brousseau, C.A.
Denis Allard, C.A.
Roger Marin, C.A.
A. Urhan, C.A.
Pierre J. Languin, C.A.
110 ouest, Place Crémazie
Suite 750 - 381-9323

NADON, NADON & ASSOCIÉS
Comptables agréés
J. Linden Nadon, C.A.
André Nadon, C.A.
André Lanchet, C.A.
Robert Dagenais, C.A.
Robert Nadon, C.A.
215 ouest, rue St-Jacques
845-8051

BASTIEN, BARRIÈRE & ASSOCIÉS
Comptables agréés
F.J. Bastien, C.A. B. Barrière, C.A.
G. Bordault, C.A. B. Pellerin, C.A.
S. Archambault, C.A. J. Allard, C.A.
Yves Jarry, C.A.
620 ouest, boul. Dorchester
Montréal 866-5886

LORENZO BELANGER & ASSOCIÉS
Comptables agréés
1980 ouest, rue Sherbrooke
Suite 360
937-4238

PRICE WATERHOUSE & CO.
Comptables agréés
5 Place Ville Marie 866-9701
Montréal, Ottawa, Halifax, Toronto,
Hamilton, Windsor, Winnipeg, Calgary,
Edmonton, Vancouver, Victoria

BESNER, TREMBLAY BOURDELAIS & CIE
Comptables agréés
426 ouest, Fleury
Montréal 13, Qué.
Téléphone 389-5995

LAVALLÉE, BÉDARD, LYONNAIS, GASCON, LUSSIER, NOISEUX, SÉNÉCAL
Comptables agréés
H. Lavallée, C.A. R. Lyonnais, C.A.
L. Gascon, C.A. J. Lussier, C.A.
P. Noiseux, C.A. R. Sénécal, C.A.
P. Bédard, L.L.C. D. Crockett, C.A.
M. Demers, C.A. A. Lussier, C.A.
M. Hardy, C.A. G. Poupart, C.A.
215 rue St-Jacques, Mtl.
Tél.: 849-7791

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & CIE
Comptables agréés
J. Raymond, C.A. G. Chabot,

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Bill Masterton sera-t-il mort en vain?

Qui sont les responsables?

Bill Masterton, photographié peu avant sa mort en compagnie de son fils de 3 ans Scott, il laisse en outre dans le deuil, une fillette de 12 mois et son épouse Carol.



Conspiration camouflée contre le port du casque chez les Canadiens?

Le 15 janvier 1968, Bill Masterton, joueur de hockey, est décédé, emporté par une hémorragie cérébrale à l'âge de 29 ans. Il laisse dans le deuil, sa femme Carol et ses deux enfants. L'accident se produisit au cours d'une mêlée devant les filets adverses. Masterton est tombé à la renverse et l'arrière de sa tête donna durement contre la glace. Malheureusement, il ne portait pas de casque protecteur!

Devant une telle tragédie, tous les responsables du hockey doivent s'interroger sérieusement. Certains disent qu'il s'agit de la première mortalité dans les annales de la Ligue Nationale de Hockey, qui compte 51 ans d'existence et qu'il ne faudrait pas s'inquiéter outre mesure. Alors, quand faudra-t-il commencer à s'inquiéter? Après la seconde mortalité, ou la troisième ou peut-être même la quatrième? Certes la mémoire est une faculté qui oublie, mais rappelons-nous les Bailey, les Burns, les Howe et les nombreux autres joueurs qui ont été gravement blessés en pratiquant leur métier de joueur de hockey?

La mort de Masterton sera-t-elle en vain ou servira-t-elle à nous faire comprendre que le port du casque n'est pas seulement désirable, mais doit être obligatoire à tous les échelons du hockey, tant professionnel qu'amateur.

Il serait si simple de classer l'affaire comme un accident fâcheux et rejeter l'entière responsabilité sur le destin. Pourtant, nous portons tous un peu la responsabilité de cette mort.

Les responsables?

- Responsable ce père qui, voyant un joueur s'assommer sur la glace s'empresse d'aller coiffer son fils d'un casque protecteur qu'il tenait entre ses mains.
- Responsable, l'Association Canadienne de Hockey Amateur qui, sous l'influence des professionnels, n'oblige pas le port des casques pour les joueurs Junior A.
- Responsables les instructeurs et les éducateurs qui n'encouragent pas le port du casque pour leurs joueurs.
- Responsables les joueurs professionnels qui font des déclarations sans fondement pour ne pas dire stupides sur les inconvénients du casque semant ainsi le doute chez les jeunes.
- Responsables, les dirigeants et les instructeurs de la Ligue Nationale de Hockey pour n'avoir jamais encouragé le port du casque lorsqu'ils ne démontraient pas une opposition tacite.

Berenson me confia un jour qu'il y avait une conspiration camouflée pour décourager le port du casque chez les joueurs lorsqu'il était chez les Canadiens. Diplômé en Administration, il continua toujours à porter son casque malgré les pressions subtiles de la direction parce que contrairement à plusieurs joueurs il avait le choix d'une autre profession. Beaucoup de joueurs du Canadien avaient fait l'essai de son casque et s'étaient montrés intéressés mais d'aucuns n'osèrent le porter. La direction du Canadien lui avait même refusé de prendre part à une campagne publicitaire qui devait se faire autour de son casque protecteur.

Cette opposition silencieuse des dirigeants et des instructeurs fut certainement la raison majeure qui retarda le port du casque chez les professionnels. Même aujourd'hui, après le décès de Masterton, aucun n'osa dire ou-

vertement qu'il était en faveur du port obligatoire du casque. Au contraire, certains s'y sont opposés. Les raisons de cette opposition sont multiples mais sans valeur. Campbell ne croit pas que les joueurs l'acceptent. Pourtant Pilote, Mahovich et Rousseau, ont affirmé qu'ils le porteraient si on leur en faisait la demande et ils expriment sûrement la pensée de nombreux joueurs. D'autres soulèvent le problème de la chaleur. Mais, c'est là un argument sans valeur quand on songe aux joueurs de football s'exécutant à des températures de beaucoup supérieures à ce que l'on retrouve dans nos stades d'hiver. Certains affirment que le casque diminue leur rendement. Mais le rendement d'un Red Kelly, d'un J.C. Tremblay et de l'Équipe Nationale des Russes démentent une telle assertion. Mais même si le port du casque comportait quelques inconvénients mineurs, les joueurs ne seraient-ils pas sur un même pied d'égalité portant tous un casque. Les dirigeants des sports qui comportent des risques d'accidents ont légiféré sur le port obligatoire du casque protecteur. Le baseball, le football, le ski, les courses d'automobiles et le bobsleigh en sont des exemples frappants. Le hockey, sport qui se déroule à une vitesse prodigieuse et où les contacts sont permis, peut-il se passer d'une telle législation, lorsque le gilet, la glace, les buts, la crotte, la rondelle et les lames sont tous des éléments susceptibles de blesser.

Les commotions cérébrales et les fractures du crâne ne se comptent plus dans la L.N.H. Aujourd'hui, c'est une mortalité qui nous ébranle. Qu'est-ce qui retient alors les dirigeants de la L.N.H. de rendre le port du casque obligatoire dès demain. Les joueurs sont leurs employés et non seulement ils peuvent l'exiger, mais ils ont le devoir de faire passer tous règlements pouvant les protéger. Les ouvriers dans beaucoup de métiers ne sont-ils pas obligés de porter le casque protecteur? Pourquoi donc les dirigeants de la L.N.H. s'y refusent-ils? La rumeur qui courait dans les coulisses il y a quelques années, lorsque les premiers casques apparurent, serait-elle vraie?

Les dirigeants s'opposeraient-ils au port du casque dans la crainte qu'il enlèverait au jeu un certain cachet du fait que les spectateurs ne pourraient plus admirer la tête bouclée d'un Bobby Hull? Quels autres motifs valables pourraient pousser les propriétaires à agir d'une façon aussi inconsciente qu'ils le font actuellement. Ils ne nous ont donné aucun argument valable à leurs actions. Le tout-puissant dollar sera-t-il toujours le seul mobile de ces grands financiers?

On a fait grand cas des \$60,000 que la veuve de Masterton doit recevoir de la L.N.H. Mais voilà une façon trop facile de se laver les mains de cette affaire. La L.N.H., à cause de son immense influence sur tous les jeunes joueurs, doit maintenant rendre compte au public. Elle doit indiquer pourquoi elle refuse de rendre le port du casque obligatoire, parce que c'est là une décision qui lui revient et qu'elle ne peut se décharger sur le dos des joueurs. Comme dans les autres sports, la décision doit venir des propriétaires de la L.N.H. et si ces derniers refusent, le public pourra se demander jusqu'à quel point ces gens sont responsables. Il ne faut pas que Masterton soit mort en vain!

GASTON MARCOTTE
Université de Montréal.

Le domaine du Père Sablon, camp unique au Canada (3)

par Jean-Paul Cofsky

Voici le dernier de trois articles consécutifs sur l'histoire de l'Auberge du P'tit Bonheur, du camp Jeune-Air, de l'Alberge, et de l'orientation de cette base de plein air fondée il y a cinq ans par le Père de La Sablonnière, Jésuite. Cette base de plein air est dirigée depuis sa fondation par M. et Mme Paul Larue.

Je vous ai fait un peu l'histoire de l'Auberge du P'tit Bonheur, puis celle du camp Jeune-Air, issu de la création de la maison-mère, au cours de deux premiers articles et je tâcherai aujourd'hui de vous renseigner sur l'orientation de ces deux camps devenus des bases de plein air, tout en vous révélant la mise en oeuvre d'un vaste projet qui mettrait le point final à ce que j'appellerais volontiers le grand recyclage des vacances.

On a vu jusqu'ici qu'à l'origine, l'Auberge du P'tit Bonheur fut un camp de repos, qui s'est vite développé en base de plein air, c'est-à-dire qu'au lieu du laisser-aller d'un camp de vacances ordinaire on a vite fait de lui substituer un camp où tout en se reposant, on apprendait quelque chose, comme par exemple, la natation, le yachting, le campisme, le tennis, l'hébertisme, etc; on a vu également qu'à ce camp pour jeunes travailleurs de 18 ans et plus, s'est greffé celui des 8 à 13 ans, avec un moniteur par quatre enfants, et que le premier but en était l'initiation à la vie de plein air, ce qui complétait l'objet de l'Auberge.

Vacances familiales

Or à ces deux projets devenus réalité, de par la volonté et le travail des organisateurs-fondateurs-administrateurs, viendra s'ajouter bientôt la mise en oeuvre de l'Alberge, c'est-à-dire la création d'un camp de vacances familial où la famille entière pourra bénéficier d'une vacance de plein air, vacance planifiée et calquée sur la base de plein-air des deux premières institutions, celle de l'Auberge du P'tit Bonheur, du camp Jeune-Air.

Ce qui fait que dorénavant existera un CAMP UNIQUE AU CANADA où on pourra envisager des vacances planifiées de plein-air, à l'année longue, axées sur les bienheureux résultats récoltés à une base de plein air.

Il y aura donc le camp des 8 à 13, celui des 18 ans et plus et enfin celui qui, tout en dispensant le même enseignement aux parents désireux de faire profiter à leurs enfants de vacances éducatives, retiendra ces parents à proximité de leur progéniture confiée à des moniteurs qualifiés.

L'orientation de la maison-mère

Mais là ne s'arrête pas l'orientation de ce qu'est ce domaine unique au Canada. La maison-mère (l'Auberge du P'tit Bonheur) va de l'avant et se préoccupe de se développer de l'intérieur, c'est-à-dire en voyant à la "fabrication" de ses propres instructeurs à l'aide d'écoles-cadres, de mi-temps pédagogiques et d'échanges avec l'étranger.

Parlant d'école de cadres, je cite ici Paul Larue, le directeur attitré du "domaine Sablon": "Étant donné qu'il n'y a dans la région des Laurentides aucune école de cadres pour

former les moniteurs, nous formons ici-même nos moniteurs par des stages de perfectionnement dans les divers domaines où ils devront évoluer. Tel a été le but de nos cliniques à l'intérieur du personnel dans les domaines de la natation, l'athlétisme, l'hébertisme, le canoë-rivière, l'escalade, le tennis sur table, les sciences naturelles.

"En plus, depuis deux ans, des échanges ont lieu entre une base de plein air française et la base du P'tit Bonheur, ce qui fournit à nos moniteurs de merveilleuses possibilités de perfectionnement."

Voilà donc, en trop peu de mots, hélas, ce qu'est le domaine du Père Sablon, dirigé par M. et Mme Paul Larue, assisté d'un groupe unique de moniteurs qualifiés, un domaine unique au Canada, qui mérite l'assistance de tous ceux qui sont intéressés à une vie de plein air organisée sur une base éducative.

En conclusion je ne saurais assez vous recommander de visiter le domaine du Père Sablon, afin que vous vous rendiez compte de l'immensité de sa tâche d'éducateur et que vous vous rendiez compte également de la somme fantastique de travail et d'énergie qu'il lui a fallu déployer pour en arriver à de tels résultats.

Je n'ai plus qu'un souhait à faire: c'est que cette oeuvre commencée par le pionnier du plein air ne connaisse jamais de fin, ni même de ralentissement dans le progrès accompli; c'est pourquoi je lui suggère ici la devise des jeux olympiques: toujours plus haut, plus fort et plus vaillamment.



Parmi les activités des vacances d'été à l'Auberge du P'tit Bonheur figurent les sports nautiques. Ici l'on voit un instructeur qui s'apprête à donner une leçon de yachting aux "touristes" de l'Auberge.



Il se donne des cours d'instruction nautique durant les stages de moniteurs à l'Auberge. Ici l'on voit un des moniteurs expliquer à ses auditeurs le mécanisme d'une bonbonne d'oxygène qui doit servir à la plongée sous-marine.

FORUM
Ce soir à 7 h. P.M. (Programme double)
HOCKEY - LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO
ST-CATHARINES vs CANADIENS
Ligue Intercollegiale
Sir. George Williams vs Université de Carleton
PRIX. Sièges réservés: Loges, Promenade et Mezzanines: \$2.00 - Amphithéâtre: \$1.50 - Admission générale: \$1.00 - Enfants: .50 sous dans les sections non réservées seulement.
Billets maintenant en vente

L'“OPEN” EST INÉVITABLE!
CHICAGO (AFP) — Le tennis "open" est inévitable et la Fédération internationale qui menace la Grande-Bretagne de suspension, sera tôt ou tard le dos au mur et obligée d'accepter le principe des compétitions ouvertes aux amateurs et professionnels afin de ne pas perdre le contrôle de ce sport dans le monde.
M. Robert Kelleher, président de la Fédération des États-Unis (U.S. Lawn Tennis Federation) a réaffirmé ainsi l'opinion générale des Américains, pleinement favorables aux Britanniques, dans une conférence de presse donnée à Chicago.

Sport amateur: subventions de \$32,000.
OTTAWA — Le conseil fédéral de la santé physique a voté des subventions variant entre 685 et 32 mille dollars pour la présentation de championnats canadiens de 21 sports différents.
C'est le basketball qui a obtenu le plus fort montant, soit 32 mille 310 dollars.
La subvention la plus basse, 685 dollars, a été octroyée pour les championnats de karaté.

Reconnaissance du tournoi pee-wee de Québec par l'ACHA
DRUMMONDVILLE (PC) — L'imbroglgio qui entourait le tournoi international de hockey pee-wee de Québec depuis plus de quatre mois, a été officiellement réglé en moins de trois heures, à Drummondville, lors d'une réunion ultra-spéciale.
La nouvelle a été confirmée, par le médiateur qui avait été désigné par l'Association canadienne de hockey amateur ACHA, afin de régler le problème.
Le règlement se résume en quatre points comme suit:
1. Que le tournoi international de hockey pee-wee de Québec reconnait l'autorité de l'Association du hockey mineur du Québec PMHA.
2. Que l'Association canadienne de hockey amateur ACHA, reconnait le tournoi international de hockey pee-wee de Québec.
3. Que toutes les équipes participant au tournoi pee-wee de Québec seront enregistrées.
4. Que l'Association du hockey mineur du Québec se conforme à cette décision.
Expliquant qu'il fallait s'en tenir à ces quatre points spécifiques sur lesquels repose l'accord conclu, Lionel Fleu-

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES
ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. EST DÉMÉNAGÉ À 7035 AVE DU PARC MONTREAL 13 270-1141
1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ TOUT POUR LE BUREAU STATIONNEMENT

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN
Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800 Square Victoria
Suite 2104 - Montréal 3.
Maurice Riel, c.r., A. Bissonnette, c.r.,
Clement Vermette, Gerald J. Ryan, c.r.,
James W. Dunton, Jean-Louis Terrault,
Michel J. Green
Tél.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Sam Goldwater Avocat
31 St-Jacques O., suite 400
845-3231 Bureau 739-2167
du soir

LIQUEURS avec une vraie saveur Hollandaise
Faits d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollandaise. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genièvre.
Wynand Fockink
AMSTERDAM • HOLLANDE
DISTILLÉS ET EMBOUTILLÉS AU CANADA PAR H. CORBY DISTILLERY LIMITED, MONTREAL

FORUM
Sam. le 20 janvier à 8 h. p.m.
Hockey - Ligue Nationale
CHICAGO vs CANADIENS
PRIX. Sièges à \$2.50 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billets d'admission générale à \$2.00 et \$1.75 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billets d'admission générale à \$1.50 en vente samedi soir à compter de 7 heures aux guichets du boul. Maisonneuve.

Les autres octrois accordés l'ont été comme suit: ski 25 mille 705 dollars; soccer 18 mille 620 dollars; volleyball 15 mille 24 dollars; softball, onze mille 944 dollars; softball, six mille 813 dollars; natation, huit mille 383 dollars; patinage artistique, huit mille 119 dollars; judo, sept mille 186 dollars; crosse, six mille 97 dollars; gymnastique, six mille 429 dollars; haltérophilie, cinq mille 406 dollars; escrime, quatre mille 353 dollars; hockey féminin sur gazon, quatre mille 121 dollars; handball, trois mille 344 dollars; bowling, deux mille 471 dollars; équitation, mille 873 dollars; bobsleigh et luge, 785 dollars.

LA G-B ADMISE
MELBOURNE — La Fédération australienne de tennis a accepté l'inscription de la Grande-Bretagne dans le tournoi de la coupe Davis 1968, lors d'une réunion du bureau qui s'est tenue à Melbourne en Australie.
Cependant, l'association australienne s'est réservée le droit d'annuler cet engagement si le comité européen de la coupe Davis déclare la Grande-Bretagne inéligible.

ASSURANCES
EN ASSURANCES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS À:
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL
Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agrésés

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

LES LEAFS À UN POINT DU CANADIEN EN 3ième PLACE DU CLASSEMENT

Florence Steurer en vedette hier

BADGASTEIN — La Française Florence Steurer, après une piètre tenue dans la descente mardi, a remporté le slalom hier ainsi que le trophée de la Cruche d'Argent, emblème du championnat de cette compétition internationale de ski alpin.

L'Autrichienne Olga Pall, qui avait pris les devants en remportant la descente la veille, a accusé un grand retard hier, mais s'est toutefois classée troisième dans l'ensemble.

Mlle Steurer a enregistré un temps combiné de 1:31.25 minute, suivie de sa compatriote Marielle Goitschel en 1:32.44 et l'Autrichienne Gertraud Gabl en 1:32.45.

A la suite de ces résultats, la championne actuelle Nancy Greene, réduite à l'inaction en raison d'une blessure à une cheville, est demeurée au 6e rang dans la course à la Coupe du Monde avec 30 points.

Mlle Gabl et Marielle dominent présentement le classement avec 63 points chacune, suivies de Mlle Steurer avec 47 points, Isabelle Mir avec 34 et Mlle Pall avec 33 points.

Mlle Greene, de Rossland, C.B., occupait le troisième rang avant de subir sa blessure, mais elle pourra revenir en compétition à St-Gervais la semaine prochaine, car sa cheville est moins blessée qu'on l'avait d'abord craint.

BOSTON — Les Maple Leafs de Toronto ont remporté une victoire de 4-2 hier soir sur les Bruins de Boston, s'approchant ainsi à un point du Canadien en troisième place au classement de la division est de la ligue Nationale.

Ron Ellis, Jim Pappin, Wayne Carleton et Bob Pulford ont réussi les buts des vainqueurs tandis que les deux buts des perdants ont été marqués par Ken Hodge et John McKenzie.

Il s'agissait du 17ème but de la saison de Ron Ellis et du 12ème de Jim Pappin qui assurait ainsi la victoire des Leafs.

Les Bruins ont paru complètement désorganisés sans la présence de leur joueur étoilé à la défensive, Bobby Orr.

SOMMAIRE

Première période

1. Boston, Hodge 11 6:17
Stanfield, Shuck

2. Toronto, Carleton 6
Stankowski, Conacher 7:46
3. Boston, McKenzie 18
D. Smith 8:50
4. Toronto, Pulford 10
Pappin 9:15
Funtions — D. Smith 2:30, Stankowski 4:28, McKenzie 12:39, Shuck, Hurton 16:50

Deuxième période

5. Toronto, Ellis 17
Stankowski, Keen 10:19
6. Toronto, Pappin 12
Hillman 14:30
Funtions — Stankowski, Green 7:49, Arbour 12:53, Hillman 19:05

Troisième période

Aucun but
Punition — Pronovost 16:03
Lancers
Toronto 11 8 7:26
Boston 9 9 6:24
Assistances: 13,909

HENDERSON ET PRENTICE SONT SAINS ET SAUFS!

DETROIT — Les Red Wings de Detroit, qui n'ont pas connu la victoire au cours de leurs six derniers matches, ont appris de bonnes nouvelles hier quand les médecins ont révélé que Paul Henderson et Dean Prentice pourraient jouer samedi soir à Pittsburgh.

Les Wings ont également rappelé le défenseur vétérain Irv Spencer de leur filiale de Fort Worth, de la ligue Centrale, où ils ont envoyé les ai-

liers Gary Marsh et Peter Mahovich. Spencer, un vétérain de 11 saisons chez les pros remplacera la recrue Bart Crashley, victime d'une blessure à une hanche. Henderson était inactif depuis deux semaines à la suite d'une dislocation de l'épaule subie contre Toronto. Prentices ce a manqué le dernier match des Wings à la suite d'une opération nasale.

Triomphe de Florence Steurer

L'équipe française prend une douce revanche à Badgastein

FRANÇAISE A BADGASTEIN: FLORENCE STEURER GAGNE LE SLALOM ET LE COMBINÉ

BADGASTEIN (AFP) Quelques unes des questions qui se sont posées après la lourde défaite des françaises dans la première grande descente internationale de l'année, disputée mercredi à Badgastein dans le cadre des 9èmes courses internationales de la "cru-

che d'argent", ont maintenant eu une réponse: Florence Steurer a gagné hier le slalom spécial et le combiné, Marielle Goitschel étant deux fois seconde.

En outre, l'équipe de France a placé trois de ses représentantes parmi les cinq premières du slalom, les autrichiennes étant cette fois largement battues, même par les américaines qui ont réa-

lisé une remarquable performance d'ensemble en prenant six des onze premières places.

En outre, Marielle Goitschel a rejoint l'autrichienne Gertrud Gabl à la tête de la "coupe du monde", chacune comptant 63 points. Florence Steurer se hissa à la troisième place avec 47 points et Isabelle Mir à la quatrième avec 34 points.

Le soir de leur déconfiture dans la descente gagnée par l'autrichienne Olga Pall devant sa compatriote Chris Haas, les françaises étaient profondément vexées.

Florence Steurer surclassa toutes ses rivales dans la première manche, battant la minuscule et jeune américaine Rosie Fortna de 97/100èmes de seconde, Mir de 1.34", Olga Pall de 1.36", Gabl de 1.39", la suisse Fernande Bochatay de 1.46", l'américaine Wendy Allen de 1.50", Marielle de 1.64" etc. devant ses résultats, Marielle s'écria: "j'ai encore fait quelques bêtises, mais ça va marcher dans la seconde manche. "Flo" et moi, on court non seulement pour la victoire dans le slalom mais aussi dans le combiné..."

Elles foncèrent une nouvelle fois à fond et Marielle fut créditée du meilleur temps, malgré une faute en fin de parcours, battant Gabl de 26/100èmes de seconde, Steurer de 45/100èmes la jeune américaine Judy Nagel de 1.04", Allen de 1.06" et Mir de 1.11" etc...

Résultat de cette attaque furieuse: "Flo" première et Marielle seconde, à la fois dans le slalom et dans le combiné.

LA COUPE DU MONDE DE SKI

Voici le classement de la "coupe du monde de ski alpin" après le slalom spécial de Badgastein:

- 1- Exaequo: Marielle Goitschel (France) et Gertrud Gabl (Autriche) 63 points
- 2- Florence Steurer (France) 47 points
- 3- Isabelle Mir (France) 34 points
- 4- Olga Pall (Autriche) 33 points
- 5- Exaequo: Fernande Bochatay (Suisse) et Nancy Greene (Canada) 30 points
- 6- Buri Faerbing (All Ouest) 28 points
- 7- Brigitte Seiwald (Autriche) 25 points
- 8- Christl Haas (Autriche) 20 points

Autre victoire du Français Russel

TREVISE (Italie) — Le skieur français Patrick Russel, rééditant son exploit dans le slalom spécial de la veille, a remporté hier matin le slalom géant disputé dans le cadre de la Coupe du Duc d'Aoste, une compétition internatio-

nale de ski groupant près de 150 concurrents.

Il a dévalé les deux mille 200 mètres du parcours parsemé de 72 portes en deux minutes 22 secondes et 43 centièmes devant l'allemand Sepo Heckelmüller, à une seconde 52. L'américain Rick Chaffee a pris la troisième place et le français Henri Duvillard, la quatrième.

Mise en garde de Brundage

NEW YORK — M. Avery Brundage, président du comité olympique international, a mis en garde le gouvernement des Etats-Unis contre toute intervention en vue de régler le problème de la juridiction sur l'athlétisme américain.

On sait qu'une longue querelle dure entre l'association amateur des Etats-Unis et l'association nationale des athlètes collègues.

Monsieur Brundage a dit qu'une intervention du gouvernement pourrait amener la disqualification de l'équipe américaine car selon les règlements olympiques seules les fédérations indépendantes ont le pouvoir de sélectionner les athlètes qui officiellement représentent leur fédération et non leur pays. Il a ajouté que les deux associations américaines doivent résoudre leurs problèmes elles-mêmes.

Wimbledon \$74,000 EN PRIX

LONDRES — Le major David Mills, secrétaire du All England Club, qui organise le premier tournoi omnium de tennis à Wimbledon du 24 juin au six juillet, a annoncé que des prix pour un total de 74 mille dollars seraient offerts aux participants.

Le vainqueur du tournoi en simple chez les hommes recevra deux mille livres, environ cinq mille 200 dollars tandis que la championne recevra 750 livres, environ mille neuf cent dollars.

Zimmermann hospitalisé

KITZBUHEL (AFP) — L'Autrichien Egon Zimmermann, champion olympique de descente, ne pourra pas participer aux courses internationales du Hahnenkamm, samedi et dimanche à Kitzbuehel.

Après un second examen, les médecins ont constaté que le skieur souffre d'une blessure au rein, en plus de ses contusions aux côtes. Egon Zimmermann a dû être hospitalisé.

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT

Division de l'Est

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pt
Chicago	43	20	11	12	131	116	52
Boston	42	22	14	6	157	128	50
Montréal	43	20	14	9	127	98	49
Toronto	42	20	14	8	126	95	48
New-York	41	19	14	8	122	111	46
Détroit	42	17	18	7	141	136	41

Division de l'Ouest

	J	G	P	N	BP	BC	Pts
Philadelphie	40	19	15	6	102	90	44
Minnesota	40	14	17	9	96	120	37
Los Angeles	41	16	21	4	99	131	36
Pittsburgh	41	15	20	6	100	119	36
St. Louis	42	15	21	6	85	102	36
Oakland	44	8	26	10	86	128	26

Compteurs de la LHN

SECTION EST

	B	A	Pts
S. Mikita, Chic.	27	25	52
B. Hull, Chic.	32	18	50
P. Esposito, Bos.	23	22	45
F. Stanfield, Bos.	14	30	44
J. Bucyk, Bos.	20	23	43
G. Howe, Dét.	19	23	42
J. McKenzie, Bos.	15	26	41
K. Wharram, Chi.	14	27	41
A. Delvecchio, Dét.	12	29	41
R. Gilbert, N.Y.	15	25	40
J. Ratelle, N.Y.	14	26	40
M. Walton, Tor.	22	15	37
P. Goyette, N.Y.	16	21	37
N. Ullman, Dét.	20	16	36
J. Bellevue, Mtl.	18	18	36
D. Mohr, Chic.	18	18	36
T. Williams, Bos.	13	23	36
B. Rousseau, Mtl.	9	26	35
D. Prentice, Dét.	11	23	34
B. Nevin, N. Y.	13	20	23

HOCKEY

Hier Ligue Nationale Toronto à Boston Philadelphie à Minnesota Pittsburgh à Los Angeles Ligue Américaine Aucune partie.

LIGUE PROVINCIALE SENIOR

CLASSEMENT

	g	p	bp	bc	pts	
Drummondville	19	7	3	121	99	41
Hull	15	17	3	101	103	40
Victoriaville	17	13	3	144	118	37
St-Hyacinthe	15	17	2	134	140	32
Granby	12	19	2	120	137	29
Ste-Rose	11	21	2	115	137	24

LIGUE JR "A" DE L'ONTARIO

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Niagara Falls	35	22	8	5	150	97	49
Montréal	34	22	9	3	156	110	47
Kitchener	33	21	8	4	196	114	46
Toronto	34	20	11	3	183	115	43
Hamilton	22	17	8	7	142	94	41
St-Catharines	34	15	17	2	127	127	32
London	35	11	20	4	111	161	26
Ottawa	35	10	19	4	114	169	24
Peterborough	33	7	19	7	108	160	21
Ottawa	35	3	29	3	61	212	9

LIGUE AMERICAINE

CLASSEMENT DIVISION EST

	g	p	bp	bc	pts	
Springfield	20	18	5	145	159	45
Hershey	18	15	4	153	122	45
Baltimore	15	16	7	137	136	37
Providence	15	19	6	134	156	36

LACROIX, ENCORE AU PREMIER RANG

ROCHESTER — Même s'il a connu une piètre semaine, ne récoltant qu'un but et une passe, André Lacroix des As de Québec conserve le premier rang des compteurs de la ligue Américaine avec 64 points, 31 buts et 33 passes.

CLASSEMENT DIVISION OUEST

	g	p	bp	bc	pts	
Tulsa	20	11	8	142	122	46
Kansas City	17	16	5	129	129	39
Memphis	12	21	6	103	134	30
Omaha	8	19	8	87	123	24

DIVISION SUD

	g	p	bp	bc	pts	
Fort Worth	21	9	9	145	94	51
Oklahoma City	17	15	7	117	97	39
Dallas	15	17	6	123	135	36
Houston	14	17	3	119	130	35

L'ACHA DEMANDERAIT LA CRÉATION D'UNE LIGUE INTERNATIONALE DE HOCKEY BIEN TÔT

LONDON (Ontario) — Selon un journal de London en Ontario "le London Free Press" l'Association du hockey amateur du Canada aurait l'intention de proposer à la Fédération internationale de hockey sur glace l'institution d'une ligue internationale de hockey comprenant les équipes de cinq pays.

M. Gordon Jukes, directeur de la CAHA, aurait déclaré que cette proposition serait faite lors de la réunion de la fédération internationale les 31 janvier et premier février prochain à Grenoble en France.

Il a de plus précisé que la future ligue comprendrait les équipes nationales de Russie, Tchécoslovaquie, S u e d e, Etats-Unis et Canada. Il a ajouté qu'il faudrait d'abord avoir l'assentiment des membres de la CAHA qui doit tenir son congrès semi-annuel cette semaine à Toronto mais qu'à son avis cet accord serait facilement obtenu. De

Les Canadiens n'ont pas signé la formule "B-2"

Les derniers athlètes canadiens qui participent aux jeux olympiques de Grenoble à n'avoir pas encore signé la fameuse formule "B-2" sont ceux des équipes de luge, de bobsleigh et de saut en skis. Ils devront le faire dans les heures qui viennent s'ils veulent que leur inscription dans les différentes compétitions des jeux olympiques d'hiver soit acceptée.

Il est évident que la signature de cette formule par laquelle les athlètes jurent

qu'ils ont respecté les clauses de l'amateurisme, prête à discussion.

Une clause du statut amateur stipule qu'un athlète ne doit pas être rémunéré pour pratiquer son sport, de plus il ne peut recevoir une indemnité que pour une période d'entraînement n'excédant pas 50 jours par an et de plus il doit déclarer qu'il n'a pas l'intention de devenir un athlète professionnel dans le sport qu'il pratique.



De gauche à droite, Louis Hébert, MSC, Paulette Chartier, première chez les femmes S.I. Amateur, François Bellemare, MSC, directeur du stage, Charles Sarrasin, premier S.I. Amateur, Diane Ouellet, première chez les Moniteurs A.C.S.M., Ronald Prévost, MSC, président de l'A.C.S.M. et René Genest, premier chez les ski-conseil.

14 stagiaires de l'ACSM reçoivent des diplômes

Le dernier des quatre stades de ski de l'Association des Clubs de Ski de Montréal est terminé. Les élèves ont connu la semaine de cours la plus rigoureuse de l'histoire de l'A.C.S.M. La température s'est en effet maintenue entre -15 et -35 degrés.

Le résultat de cette école a été des plus satisfaisants et l'on peut se rendre compte que le calibre de skieurs s'améliore d'année en année aux stades de l'Association. En effet, 14 candidats se sont vu décerner le S.I. Amateur, le plus haut degré accordé par l'A.C.S.M., organisme reconnu par l'A.I.

lance des Moniteurs de Ski du Canada. Charles Sarrasin de St-Bruno, membre de la Sûreté Provinciale de Québec, a décroché la première place chez les hommes. Chez les femmes, Paulette Chartier de Granby a accumulé le plus grand nombre de points. Les deux grands premiers ont été suivis de près par Arthur Bourbeau, Jean Desautels, Denis Vigeant, Guy Ferland, Julien Boudreau, Rita Lussier, Diane Dubuc, Robert Laurendeau, Roland Beaulieu, Gérard Chapelaine, Nicole Giuliano et Raoul Dandurand. La reconnaissance ski-con-

seil, également reconnue par l'A.M.S.C. a été décernée à 23 candidats. Jamais on aura accordé autant de ski-conseil à un même stage. René Genest du club de ski Eureka, a remporté les honneurs dans cette catégorie. Diane Ouellet, également du club de ski Eureka s'est classée la première de la catégorie moniteur A.C.S.M. Tous ces candidats sont maintenant retournés dans leurs clubs respectifs et travailleront à populariser le ski, à le rendre à la portée de tous et à inciter les skieurs à pratiquer ce sport d'une façon plus sûre, plus prudente et plus agréable.

4 boutiques de ski pour vous servir

- SKIS importés marques réputées**
- BLIZZARD
 - V R 17 ROSSIGNOL STRATO
 - ALLAIS MAJOR
 - NASTLE CMP 70
 - FISHER • INNSBRUCK

- BOTTINES**
- LE TRAPEUR
 - RIEKER
 - NASTINGER

- VÊTEMENTS**
- SKIDRESS
 - WHITE STAG

OMER DESERRES

1406, RUE SAINT-DENIS
6955, RUE SAINT-HUBERT
CENTRE D'ACHATS WILBERTON
CENTRE D'ACHATS ROCKLAND

288-0251

Ça, c'est un vrai...

il travaille en plein ciel sur une poutre d'acier, calme, précis, sûr de lui. Et après le travail il aime se détendre avec une bière à son goût: savoureuse et parfaite. Pour lui, une vraie bière, c'est une Molson.

Y a pas d'erreur, c'est la meilleure!

Brassée au Québec par Molson

Après le "message sur l'état de l'Union"

Le Congrès hésite à approuver la hausse de 10% des impôts

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine va probablement devoir batailler dur pour faire approuver par le Congrès les mesures de défense du dollar définies dans le message sur l'état de l'Union et, surtout, dans celui sur la balance des paiements, le premier janvier dernier, estime-t-on dans les milieux économiques de Washington.

La seule exception paraît être la suppression de la couverture-or du dollar, soulignée-on. La plupart des parlementaires ont réagi favorablement à l'annonce par le président qu'il demanderait au Congrès de libérer la totalité des réserves d'or des Etats-Unis, dont plus de 10

milliards de dollars sur un total d'environ 12 milliards sont actuellement immobilisés par l'obligation faite à la trésorerie de garder dans ses coffres une quantité de métal précieux égale à 25 pour cent de la circulation fiduciaire aux Etats-Unis. La législation que proposera la Maison Blanche pour supprimer cette obligation sera vraisemblablement adoptée sans difficultés, pense-t-on.

Congrès hésitant

Le gros point d'interrogation, sur l'adoption du message sur l'état de l'Union, reste la surtaxe fiscale de 10 pour

cent, observe-t-on dans ces milieux.

Deux influents sénateurs démocrates, MM. Russell Long et William Proxmire, viennent de réaffirmer leur opposition au relèvement des impôts mais le président de la commission budgétaire de la Chambre des représentants, M. Wilbur Mills, responsable de l'ajournement de l'examen de la surtaxe l'an dernier, s'est refusé jusqu'à présent à tout commentaire. Il faudra peut-être attendre la présentation du budget, au début de février, pour que M. Mills rompe son silence et pour savoir s'il est de bon ou de mauvais augure, estime-t-on dans les milieux économiques. Mais, ajoute-t-on, l'augmentation de

plus de 10 milliards de dollars dans le prochain budget permet de penser que l'administration aura fort à faire pour convaincre les parlementaires qu'elle a réalisé toutes les économies possibles. La plupart des républicains et bon nombre de démocrates conservateurs ont toujours insisté pour que l'adoption de la surtaxe fiscale soit accompagnée d'une réduction des dépenses.

En ce qui concerne les restrictions sur le tourisme et les mesures pour accroître l'excédent commercial des Etats-Unis, des difficultés sont également à prévoir, déclare-t-on dans ces milieux.

Critiques du N.Y. Times

NEW YORK (AFP) — Le "New York Times" tire, jeudi, dans son éditorial, une conclusion diamétralement opposée à celle que contient le message sur l'état de l'Union: le président Johnson a répété, mercredi soir, devant le Congrès que la guerre du Vietnam ne compromettrait pas les objectifs de la "Grande société", alors que le journal considère qu'il faut choisir entre le "beurre" et "les canons".

"En dépit de leur prospérité", note le "New York Times", les Américains ne peuvent subir l'épreuve des années à venir sans consentir quelque sacrifice. Les choix sont nombreux et les types de sacrifice sont multiples: certains sont aisés, d'autres sont difficiles. Cela peut aller du voyage à l'étranger à la vie d'un fils sous les drapeaux; de la sécurité d'une ville inquiète au rêve d'une victoire militaire sur un champ de bataille mal choisi. Le président Johnson et le Congrès ne peuvent échapper au jugement de l'histoire, conclut le "New York Times"; l'histoire jugera s'ils ont, à une époque cruciale, aidé ce peuple fier, riche et puissant à choisir des buts humains accessibles et moralement justes".

Israël souhaite l'arrêt de la course aux armements au M.-O.

LONDRES (AFP) — Israël désire l'établissement d'un "plafond des armements" au Moyen-Orient, a déclaré hier M. Lévi Eshkol, premier ministre israélien, avant son départ de Londres, à destination de Tel Aviv.

Il a ajouté qu'il n'avait pas été question, au cours des entretiens qu'il a eus avec les dirigeants britanniques, d'un "accord" entre l'URSS, les Etats-Unis et la France au terme duquel ces trois puissances s'abstiendraient de livrer aux pays du Proche-Orient les tout derniers modèles d'avions militaires. Le premier ministre britannique, M. Harold Wilson, lui a répondu qu'il pourrait en discuter à l'occasion de sa prochaine visite à Moscou. "Je l'ai informé, a ajouté M. Eshkol, que je tenais du président des Etats-Unis qu'il serait favorable à la création d'un plafond des armements — ou d'un arrêt des livraisons des armes — ce que nous désirons sincèrement".

Au sujet de la possibilité d'une initiative britannique en vue de la solution de la crise israélo-arabe, M. Eshkol a déclaré que les Anglais préfèrent attendre l'évolution des événements, mais s'intéressent naturellement à la réouverture du canal de Suez. Il appartient à l'Egypte de décider de cette réouverture "mais Israël ne tolérera pas que le canal soit ouvert si l'interdiction de l'utiliser qui frappe ses navires est maintenue", a ajouté le président du conseil israélien.

Jarring piétine

LE CAIRE (AFP) — M. Gunnar Jarring, envoyé spécial de M. Thant au Moyen-Orient, a quitté Le Caire au début de l'après-midi pour Nicosie, et s'a rencontré à deux reprises

LONDRES (AFP) — La chambre des communes a adopté jeudi soir par 304 voix contre 9 la motion de confiance du gouvernement approuvant les compressions budgétaires annoncées mardi dernier par M. Wilson.

M. Mahmdou Riad, ministre égyptien des Affaires étrangères — ont rendu nécessaire une nouvelle visite en RAU, après un crochet en Israël. Aucun progrès, dit-on de source informée, n'a été réalisé sur le problème du retour des réfugiés en Cisjordanie, et d'une manière générale les conversations sur les problèmes fondamentaux n'ont guère évolué. D'ail-

leurs, indique-t-on, les entretiens de M. Jarring au Caire ont essentiellement porté sur des questions secondaires, dont la solution contribuerait à "améliorer l'atmosphère"; outre le retour des réfugiés, l'échange des prisonniers et le déblocage des navires stationnés dans le canal de Suez.

On croit savoir que le déblocage des navires a été retardé pour être précédé de l'échange des prisonniers. De plus, pense-t-on, rien ne serait fait avant la fin du voyage que le ministre égyptien des Affaires étrangères doit effectuer dans un certain nombre de pays arabes pour y expliquer que le déblocage des navires n'est ni une concession ni un geste opposé à l'intérêt des Arabes.

Wilson vivement pris à partie

Le gouvernement a perdu la confiance à l'étranger comme au pays, dit Heath

LONDRES (AFP) — "Il n'y a pas un seul ministre assis aujourd'hui au banc du gouvernement qui puisse désormais inspirer la moindre confiance ici ou à l'étranger", a affirmé jeudi après-midi M. Edward Heath, leader de l'opposition britannique, critiquant au cours du second jour du débat à la Chambre des communes sur les compressions budgétaires, les décisions annoncées mardi par M. Wilson.

M. Heath a affirmé qu'en 3 ans de pouvoir, le gouvernement s'était montré incapable d'honorer les engagements qu'il avait lui-même pris et dont certains sont très récents. Il a souligné que le gouvernement de M. Wilson recherchait aujourd'hui les buts opposés à ses propres idéaux, encourageant ainsi la condamnation de certains des députés de sa propre majorité.

Le leader de l'opposition a violemment attaqué le gouvernement qu'il a accusé d'avoir "laissé tomber" les amis et les alliés de la Grande-Bretagne et d'avoir provoqué l'humiliation de nombreux Britanniques par le retrait des bases britanniques à l'est de Suez. M. Heath a affirmé que l'un des épisodes les plus regrettables de cette politique est que M. Wilson maintienne sa visite à Moscou, alors qu'il vient d'annoncer le désengagement britannique. "Je pen-

se, a-t-il dit, que le secrétaire au Foreign Office, M. George Brown, partage cette opinion".

Dans le domaine intérieur M. Heath a réclamé un changement du système fiscal destiné à stimuler l'entreprise, et il a demandé à M. Jenkins, chancelier de l'Echiquier, soit d'annoncer son intention de ne pas relever les taxes sur les achats avant le prochain budget, soit d'imposer immédiatement un tel relèvement.

En effet, a dit M. Heath, l'incertitude qui règne actuellement sur la politique des prix du gouvernement incite le public à des achats mas-

sifs, et influe négativement sur la balance des paiements.

Répondant au banc de l'opposition, M. Harold Wilson a déclaré que les mesures du gouvernement sont destinées à assurer le continué de l'expansion économique et à parvenir au plein emploi. Il a souligné la nécessité de parvenir dès le début de 1969 à un solde positif substantiel de la balance des paiements — ce qui, a-t-il dit, peut être obtenu en réduisant la consommation intérieure publique et privée. Il a annoncé que des mesures seront prises prochainement pour renforcer les compressions budgétaires.

Guatemala: 4,000 victimes du terrorisme en un an et demi

MEXICO (AFP) — Quatre mille personnes ont été assassinées au Guatemala au cours des dix-huit derniers mois, assure un communiqué du "Front international des droits humains" consacré au terrorisme déchaîné dans la petite république centre-américaine. De juillet à octobre 1967 seulement, 213 Guatémaltèques ont été tués par les organisations extrémistes secrètes.

Le communiqué évoque le meurtre récent de l'ex-miss Guatemala 1959, Rogelai Cruz Martinez, et signale que ce n'est pas la seule femme qui ait été victime du terrorisme.

Le communiqué, qui est signé de Benjamin Laureano Luna, président du "Front", signale que l'armée guatémaltèque est dirigée dans divers secteurs par des "assesseurs" américains "et que ce sont précisément des militaires et des policiers qui ont formé les groupes terroristes clandestins "Noa", "Mano" et "Cadeq" (Conseil anticommuniste de Guatemala).

Affirmant finalement que le président Julio Cesar Mendez Montenegro est plus ou moins prisonnier des militaires, le communiqué accuse le gouvernement du Guatemala "d'être directement responsable du terrorisme national".

La police à l'action

Le président Julio Cesar Mendez a ordonné une "battue générale" des communistes et des agitateurs d'extrême-droite dans tout le Guatemala, et d'importants effectifs de l'armée et de la police sont dès maintenant mobilisés pour cette tâche, a déclaré une passagère guatémaltèque en arrivant aujourd'hui par avion à Mexico.

La voyageuse, s'est cependant montrée peu optimiste quant aux chances de rétablissement d'un climat de calme et de paix dans son pays: "Les deux factions extrémistes mènent depuis longtemps cette lutte qui avive les haines et provoque les vengeances dans une partie du peuple guatémaltèque, a-t-elle dit et la vague de terreur qui vient de se déchaîner n'est pas une nouveauté. Même si le gouvernement arrive à dominer la situation, ce sera seulement provisoire et tout reprendra brusquement quand on s'y attendra le moins...". Mais pour l'instant, elle paraissait craindre surtout que le terrorisme actuel n'atteigne rapidement de plus grandes proportions.



Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

Vente annuelle!
Complets anglais
"Venetian"
au rabais de \$20
Ord. \$125
Vente! \$105

Conditions budgétaires si désiré

Elegant drap "Venetian" pure laine, importé d'Angleterre... chaque complet porte la griffe d'un manufacturier canadien de grande réputation. Choix de veste à 2 ou 3 boutons, coupe légèrement "appuyée", pantalon avec devant uni, passants à la taille. Choix de quadrillés nuancés ou de rayures sobres en bleu, olive, brun ou gris. Choix complet de tailles... 36 à 46 stature moyenne, 36 à 42 stature courte, 39 à 46 stature élancée. Venez tôt chez Morgan profiter de cette aubaine!

Pas de commandes postales ni téléphoniques

COMPLETS POUR HOMMES — RAYON 33 — AU REZ-DE-CHAUSSEE

CENTRE-VILLE, DORVAL et ROCKLAND

HEURES D'OUVERTURE: Centre-ville et Snowdon, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. Dorval, Rockland et Boulevard, 9 h 30 à 6 h; jeudi et vendredi jusqu'à 10 h.

Selon M. Triffin

Le dollar aura le même sort que la livre sterling

PARIS (AFP) — Pour le professeur Triffin, économiste américain de renommée mondiale, le système de l'étalon de change-or agonise et il faut prendre des mesures conservatrices par le renforcement du pool de l'or.

Pour M. Albin Chalandon, député gaulliste, il faut à tout prix, dans une situation difficile, constituer une force monétaire européenne pour faire contrepois aux Etats-Unis.

Ces idées-forces ont été débattues au déjeuner du "cercle de l'opinion en vingt-quatre heures" qui a eu lieu hier à Paris.

Le professeur Triffin a dit en substance: les choses vont mal... Le système monétaire donne actuellement des signes de faillite... l'étalon-or agonise. Le dollar est en train de glisser sur la même pente que celle suivie par la livre depuis trente-neuf ans.

Le professeur Triffin a souligné que les parlementaires européens ne permettront pas à leurs banques centrales de financer éternellement la guerre du Vietnam qui est rejetée, a-t-il dit, avec raison, par les opinions publiques européennes.

Appel à l'Europe

Après avoir écarté comme impossible, le retour à l'étalon-or le professeur Triffin a proposé le renforcement du "pool de l'or", pour éviter la contraction massive des réserves internationales par des mesures extrêmement simples.

Japon: climat d'émeute à l'arrivée de l'Enterprise

TOKYO (AFP) — Cent cinquante étudiants appartenant au mouvement d'extrême-gauche "Zengakuren" ont été arrêtés hier au cours des manifestations qui se sont déroulées tant à Tokyo qu'à Sasebo pour protester contre l'arrivée, prévue pour vendredi à 9h 30 locales (0030 gmt), du porte-avions américain "Enterprise". Seize étudiants et 26 policiers ont été blessés.

Ces arrestations portent à 320 le nombre des étudiants appréhendés depuis lundi dernier, début des manifestations. A Tokyo, la police a arrêté cent vingt étudiants déchaînés qui tentaient de prendre d'assaut l'ambassade des Etats-Unis. Des accrochages étaient encore signalés en fin de soirée.

A Sasebo, envahi par près de 80.000 manifestants, des heurts entre membres du "Zengakuren" et policiers ont fait seize blessés — dont une

jeune fille — parmi les premiers et vingt-six parmi les forces de l'ordre. Une trentaine d'arrestations ont été opérées. Les étudiants ont tenté à plusieurs reprises d'attaquer le pont principal menant à la base américaine mais ils ont été repoussés par des forces de police considérables. Pendant ce temps, les manifestations autorisées, patronnées par les partis de gauche et par le "Komeito" (expression politique de la puissante secte bouddhiste Sokaikai) se déroulaient sans incident grave.

La police, qui s'était montrée mercredi particulièrement énergique a limité hier l'usage des bâtons et des gaz lacrymogènes. Son action avait soulevé les protestations des télespectateurs qui suivent les moindres développements de l'affaire de l'"Enterprise".